



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



ENSEMBLE
pour un avenir durable

RAPPORT ANNUEL **2016**



Rapport annuel

2016



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Vienne, 2017

Rapport annuel de l'ONUDI 2016

© ONUDI 2017. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

La présente édition du Rapport annuel répond aux exigences de l'Organisation en matière d'établissement de rapports au titre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2016-2019, dont la Conférence générale a pris note dans sa résolution GC.16/Res.1.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et quand une quantité est exprimée en "tonnes", il s'agit de tonnes métriques.

Photos © UNIDO, UN Photo, iStock.com, Photodisc, Shutterstock, sauf indication contraire.

Publication réalisée par la Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent Rapport et les appendices sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: www.unido.org.

ISSN 1020-776X

Distribution: GÉNÉRALE

IDB.45/2-PBC.33/2 2017

Français

Original: ANGLAIS

APPENDICES (DISPONIBLES EN LIGNE À L'ADRESSE: WWW.UNIDO.ORG)

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Coopération technique avec les pays les moins avancés (PMA) • Programme ordinaire de coopération technique • Nominations de personnel au titre de contrats de service individuels • Accords et autres arrangements conclus en 2016 • Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie • Représentation hors siège • Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles • Liste des activités de coopération technique

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Directeur général	v
Bref regard sur l'ONUDI	vii
Cinquantième anniversaire de l'ONUDI	viii
PREMIÈRE PARTIE. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE ET PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030	1
1. Réaliser le développement industriel inclusif et durable: la contribution de l'ONUDI au Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
Contribution de l'ONUDI au débat mondial sur la coopération au service du développement	4
Participation de l'ONUDI au Mécanisme de facilitation des technologies	4
Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement	4
Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable 9	5
Collaboration avec le G20	5
RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE	6
Améliorer l'environnement économique	6
Appuyer la mise à niveau industrielle et les regroupements de PME	6
Mobiliser l'investissement responsable et les technologies durables	9
Stimuler l'innovation	9
Promouvoir la qualité et les normes	10
Promouvoir une facilitation du commerce efficace	10
CRÉER UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	12
Agribusiness et développement de l'entrepreneuriat rural	12
Entrepreneuriat et développement des compétences professionnelles	14
Renforcer les chaînes de valeur	15
Les femmes et les jeunes dans les activités productives	15
PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT	17
Solutions d'énergie durable	17
Industrie verte et économie circulaire	20
Programme mondial de parcs éco-industriels	21
Accords multilatéraux sur l'environnement	21
2. Perspectives régionales	24
Afrique	26
Région arabe	27
Asie et Pacifique	28
Europe et Asie centrale	29
Amérique latine et Caraïbes	30

3. Priorités intersectorielles	32
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	32
Emploi productif pour les jeunes	34
Partenariats et coopération Sud-Sud	34
Sécurité humaine, relèvement après les crises et migration	35
4. Gérer les services de l'ONUDI	36
Financement et contributions financières	36
Gestion des effectifs	39
Évaluation et contrôle de la qualité	39
Services juridiques	40
Technologie et systèmes d'information	40
Achats	41
Gestion des bâtiments	41
DEUXIÈME PARTIE. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE	43
Tableau de bord de l'ONUDI	45
Axe 1: Résultats en matière de développement	53
Niveau 1: Résultats mondiaux en matière de développement	53
Niveau 2: Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans le cadre du développement industriel inclusif et durable	56
Axe 2: Performance organisationnelle	59
Niveau 3: Efficacité de la gestion des programmes	59
Niveau 4: Efficacité et modernisation organisationnelles	60

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec grand plaisir que je présente le *Rapport annuel de l'ONUDI* pour 2016.

L'année à l'examen a été décisive pour l'ONUDI, qui a célébré le cinquantième anniversaire de sa création, le 17 novembre 1966. Elle nous a donné l'occasion de revenir sur notre histoire et de rendre honneur à ce que nous avons accompli en matière de promotion du développement industriel, mais aussi de réfléchir au présent et à nos projets d'avenir, afin d'accroître notre contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour célébrer cet anniversaire, des tables rondes, ateliers et expositions ont mis en valeur pendant une semaine les retombées que les travaux de l'Organisation avaient eues sur la vie de nombreuses personnes au fil des ans. La présence de représentants de haut niveau pendant ces célébrations a attesté l'appui et l'engagement solides de nos États membres et de nos partenaires.

2016 a été la première année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, dont l'objectif 9 qui consiste à bâtir une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et à encourager l'innovation. Ce programme reconnaît l'importance d'un développement industriel inclusif et durable pour la réalisation d'un grand nombre d'ODD interconnectés, étape essentielle pour aider les pays à éliminer la pauvreté.

L'ONUDI se réjouit des grands espoirs placés en elle au cours de l'année. En juillet, l'Assemblée générale lui a confié la responsabilité de donner effet à la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025),

confirmant ainsi sa position d'organisme de référence pour les questions relatives à l'industrialisation des pays en développement.

Par ailleurs, en 2016, l'ONUDI a commencé à s'engager auprès du G20 après que ce dernier lui eut demandé d'orchestrer la communication d'informations sur l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés (PMA). Elle a présenté un premier rapport lors du Sommet des dirigeants du G20 à Hangzhou (Chine), en septembre, dans lequel elle formulait sept recommandations portant sur des mesures politiques nationales et des actions collectives.

Il est clair que la mise en œuvre du Programme 2030 nécessitera l'établissement de plates-formes multipartites et de partenariats, en synergie avec le secteur public et le secteur privé, et la mise en adéquation des objectifs et des activités en vue de la réalisation des ODD. Sur le plan opérationnel, la coopération technique demeure un pilier central de l'ONUDI, avec un montant de 179 millions de dollars consacré à l'exécution de projets, dont 55 % à la priorité thématique "Protection de l'environnement", 22 % au "Renforcement de la compétitivité économique", 20 % à la "Création d'une prospérité partagée" et 3 % aux services transversaux.

Parallèlement, l'ONUDI renforce encore son rôle consultatif en matière d'établissement de normes et de conseil stratégique pour s'acquitter de la mission qui lui a été confiée en faveur d'un développement industriel inclusif et durable. C'est dans ce contexte qu'elle a entrepris en 2015 son Programme de partenariat entre pays (PCP) en Éthiopie et au Sénégal. Cette année, le choix du Pérou comme troisième pays à accueillir un PCP démontre l'applicabilité universelle de l'approche d'un développement industriel inclusif et

durable, à tous les niveaux de revenus. Cette initiative met en avant les solutions à fortes retombées basées sur des partenariats qui sont nécessaires pour accélérer la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable, ainsi que la mise en place du modèle novateur de partenariat adopté pour traduire le Programme 2030 dans les faits.

La décision de confier au Conseil du développement industriel la responsabilité de faire rapport tous les ans au Forum politique de haut niveau pour le développement durable sur les avancées, les enjeux et les perspectives du développement industriel dans le cadre du Programme 2030 a aussi son importance. Cette initiative a renforcé le rôle du Conseil en tant qu'organe intergouvernemental donnant des orientations stratégiques. Dans un premier temps, en vue de la tenue du Forum en 2017 — qui traitera les besoins les plus urgents des pauvres de la planète et examinera une sélection d'ODD, dont l'objectif 9 — l'ONUDI et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ont organisé, en décembre, une réunion de groupe d'experts pour mettre en avant les moyens par lesquels les institutions nationales pourraient s'adapter aux ODD intégrés et interconnectés. Les conclusions de la réunion seront communiquées au Conseil économique et social de l'ONU en tant que contribution au Forum de 2017.

Le présent rapport annuel met aussi l'accent sur les améliorations que l'ONUDI n'a cessé d'apporter à ses processus et structures de gestion interne. Tout au long de l'année, l'Organisation s'est efforcée, comme auparavant, de gagner en efficacité et en efficacité, notamment en mettant en œuvre une nouvelle politique sur le terrain, qui y optimise l'utilisation des ressources et assure une meilleure interaction des bureaux extérieurs avec le siège.

L'Organisation a aussi mis en place une stratégie en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme, qui

porte déjà ses fruits, aussi bien par l'intégration de l'analyse des distinctions fondées sur le sexe à l'étape de la formulation des projets et programmes de l'ONUDI que par l'amélioration des chiffres relatifs à la parité entre les sexes parmi le personnel, en particulier aux postes de direction.

En outre, toujours pour démontrer comment l'ONUDI applique le principe de responsabilité, nous avons mis en place un nouveau cadre intégré de résultats et de performance dans son cadre de programmation à moyen terme pour 2016-2019, qui en est le principal document stratégique. Grâce à cette démarche, nous allons rendre compte en termes quantitatifs de son exécution des programmes et des résultats qu'elle aura obtenus en adéquation avec le Programme 2030 et en conformité avec son mandat en matière de développement industriel inclusif et durable. La deuxième partie du présent rapport donne une description de ce nouveau cadre et des résultats obtenus par rapport à l'année de référence 2015. Quant à la première partie, qui donne un aperçu des activités menées par l'ONUDI pendant l'année à l'examen, elle est plus concise que par le passé, conformément aux souhaits exprimés par le Conseil du développement industriel. Pour de plus amples informations, il conviendra de se reporter au site Internet de l'Organisation (www.unido.org), à la plate-forme de données ouvertes (open.unido.org) ou aux liens fournis dans le présent document.

Je suis convaincu que, forts du soutien et de la confiance de nos partenaires, nous allons promouvoir avec succès le développement industriel inclusif et durable pour contribuer au développement durable sous tous ses aspects d'ici à 2030. Je me réjouis de pouvoir aller de l'avant avec vous pour un avenir durable.

Le Directeur général, Li Yong

BREF REGARD SUR L'ONUDI

L'ONUDI, CRÉÉE EN 1966,
A CÉLÉBRÉ SON

50^e

ANNIVERSAIRE EN 2016.
ELLE EST DEVENUE UNE
INSTITUTION SPÉCIALISÉE DES
NATIONS UNIES EN 1985

SON OBJECTIF PRIMORDIAL EST
DE PROMOUVOIR LE

**développement
industriel inclusif
et durable**

DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
ET LES ÉCONOMIES
EN TRANSITION

AU 31 DÉCEMBRE 2016,
L'ORGANISATION COMPTAIT

170

ÉTATS MEMBRES

www.unido.org/member_states

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ONUDI,

Li Yong

(CHINE)

A ÉTÉ NOMMÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
À SA DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE
(28 JUIN 2013) POUR UN MANDAT
DE QUATRE ANS

L'ONUDI favorise
le développement industriel
inclusif et durable comme suit:



Création d'une
prospérité partagée;



Renforcement de
la compétitivité
économique;



Protection de
l'environnement

PAR LA FOURNITURE DE PROJETS DE
COOPÉRATION TECHNIQUE, DE SERVICES
CONSULTATIFS D'ANALYSE ET DE CONSEIL
STRATÉGIQUE, L'ÉTABLISSEMENT ET
L'APPLICATION DE NORMES, ET PAR
L'ORGANISATION DE FORUMS POUR LE
TRANSFERT DES CONNAISSANCES, LES
PARTENARIATS ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

210,1
MILLIONS DE DOLLARS

DE CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES NETTES EN 2016

AU 31 DÉCEMBRE 2016,
L'ONUDI EMPLOYAIT

638

FONCTIONNAIRES

LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DES PROJETS
ET PROGRAMMES EN COURS S'ÉLÈVE À

503,5

MILLIONS DE DOLLARS

EN 2016, LA VALEUR DES ACTIVITÉS DE
COOPÉRATION TECHNIQUE A ATTEINT

178,6

MILLIONS DE DOLLARS

La Conférence générale

DÉFINIT LES PRINCIPES DIRECTEURS
ET LES ORIENTATIONS, APPROUVE
LE BUDGET ET LE PROGRAMME
DE TRAVAIL DE L'ONUDI ET NOMME
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tous les États Membres • Se réunit
tous les 2 ans • Prochaine session:
27 novembre-1^{er} décembre 2017

OUTRE SON SIÈGE, L'ONUDI A DES
BUREAUX À BRUXELLES, À GENÈVE
ET À NEW YORK.

SA REPRÉSENTATION HORS SIÈGE COMPREND

47 PÔLES ET BUREAUX
RÉGIONAUX ET
BUREAUX DE PAYS

QUI DESSERVENT
156
PAYS



L'ONUDI a des bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans huit emplacements (Beijing, Lagos, Manama, Moscou, Rome, Séoul, Shanghai, Tokyo) et, en 2016, a signé un accord avec l'Allemagne pour en ouvrir un autre à Bonn. En coopération avec le PNUE, elle appuie le Réseau mondial de production propre et économe en ressources qui regroupe 74 membres, dont des centres nationaux pour une production plus propre dans 63 pays.

Le Conseil du développement industriel

EXAMINE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DES BUDGETS;
FORMULE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE À L'INTENTION
DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, NOTAMMENT POUR LA NOMINATION
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

53 membres • Se réunit une fois par an • Prochaine session: 27-29 ou 30 juin 2017

Le Comité des programmes et des budgets aide le Conseil

À ÉLABORER ET À EXAMINER LE PROGRAMME DE TRAVAIL,
LE BUDGET ET D'AUTRES QUESTIONS FINANCIÈRES

27 membres • Se réunit une fois par an • Prochaine session: 16-18 mai 2017

Cinquantième anniversaire de l'ONUDI

Pendant la semaine de novembre où l'ONUDI a célébré son anniversaire, 25 manifestations et une exposition mettant en valeur ses réalisations et celles de ses partenaires se sont déroulées à Vienne, attirant sur place 1 600 participants, auxquels se sont joints plus d'un million de visiteurs virtuels du monde entier, grâce à une diffusion en temps réel des événements et aux médias sociaux, ainsi que 1,7 million d'autres par l'intermédiaire des réseaux de ses partenaires. La présence de représentants de haut niveau des États membres de l'Organisation, de dirigeants d'organisations internationales, de personnalités du secteur privé et du monde universitaire a permis la signature de 17 nouveaux accords avec des gouvernements, des donateurs bilatéraux et d'autres entités. Cette semaine de célébration était articulée autour des "cinq P" qui sous-tendent le programme 2030: la paix, les peuples, la planète, la prospérité et le partenariat. Plus de 150 intervenants ont examiné des questions clés d'actualité. L'Organisation a décerné des récompenses à des femmes entrepreneurs ayant bien réussi après avoir bénéficié de son aide, ainsi qu'aux heureux gagnants de trois concours destinés aux jeunes. Plusieurs événements étaient consacrés à ces derniers, notamment des tables rondes sur leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable et la promotion de l'esprit d'entreprise dans cette population. Ce cinquantième anniversaire a été l'occasion de mettre en valeur le rôle capital d'un développement industriel inclusif et durable pour la réalisation de ces objectifs et de définir les stratégies qui planteront les graines d'un futur mieux assuré qui profitera à un plus grand nombre.



PREMIÈRE PARTIE

**Développement
industriel inclusif et
durable et Programme
de développement
durable à
l'horizon 2030**

1. RÉALISER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE: LA CONTRIBUTION DE L'ONUDI AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

› La reconnaissance expresse de la contribution essentielle que le développement industriel inclusif et durable apporte à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lie plus étroitement que jamais le mandat et les activités de l'ONUDI au programme de développement au niveau mondial. En interne, le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 fournit la structure permettant d'aligner les programmes de l'ONUDI sur les objectifs de développement durable, du niveau conceptuel au niveau programmatique, comme le montrent ses trois priorités thématiques: créer une prospérité partagée, renforcer la compétitivité économique et protéger l'environnement.

Les participants à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba en 2015,

ont reconnu que des ressources supplémentaires étaient essentielles afin de réaliser les objectifs de développement durable, notamment de nouvelles connaissances, compétences et informations ainsi que des ressources financières. L'approche de partenariat de l'ONUDI, en particulier son programme de partenariat entre pays (PCP), concourt à relever ce défi (voir aussi p. v). À l'image d'un partenariat mondial, ce programme mobilise les ressources des partenaires de développement, des organismes des Nations Unies, des institutions de financement du développement et du secteur privé, afin de promouvoir le développement industriel inclusif et durable conformément aux stratégies nationales de développement. Le rôle de l'ONUDI dans la conception de stratégies et d'instruments pour l'industrialisation complète ses activités de coopération technique.

“La mission de l'ONUDI est plus importante que jamais. [...] L'ONUDI contribuera encore davantage au développement durable mondial et à la réalisation des objectifs de développement durable — non seulement de l'objectif 9, mais du Programme 2030 dans son ensemble.”

WU HONGBO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, ORGANISATION DES NATIONS UNIES



L'IMPACT CLIMATIQUE DES ACTIVITÉS DE L'ONU
AU TITRE DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL REVIENT
À L'ÉLIMINATION DE

340

MILLIONS DE TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂
PAR AN.

CE CHIFFRE REPRÉSENTE LE VOLUME DE GAZ
D'ÉCHAPPEMENT ÉMIS PAR

71

MILLIONS

DE VÉHICULES DE TRANSPORT DE PERSONNES EN UN AN

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Contribution de l'ONUDI au débat mondial sur la coopération au service du développement

Rapport au Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Dans le cadre du suivi et de l'examen du Programme 2030, le Conseil du développement industriel a été invité à présenter au Forum politique de haut niveau pour le développement durable un examen thématique mondial sur les questions relatives à l'industrie dans les objectifs de développement durable. Ces travaux ont été reflétés dans la déclaration ministérielle au Forum 2016, tenu sur le thème "Ne pas faire de laissés-pour-compte", qui a souligné "l'attention donnée dans le Programme 2030 à la construction d'infrastructures résilientes et au lien particulier avec la promotion d'une industrialisation durable qui profite à tous et la promotion de l'action en faveur de l'innovation". Le Forum 2017 revêtira une importance particulière pour l'ONUDI, car il comprendra un examen approfondi de l'objectif de développement durable 9, entre autres objectifs.

› sustainabledevelopment.un.org/hlpf



Le Conseil des chefs de secrétariat s'est réuni à Vienne en avril.

Participation de l'ONUDI au Mécanisme de facilitation des technologies

La diffusion et l'acquisition de technologies constitue un domaine clef de l'aide apportée par l'ONUDI aux États membres. L'essentiel de l'action dans ce domaine s'inscrit dans la droite ligne du Mécanisme de facilitation des technologies et de ses trois instruments: le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, un forum collaboratif multipartite sur cette même thématique, et une plate-forme en ligne servant de passerelle d'information sur les initiatives, mécanismes et programmes existants dans les domaines de la science, la technologie et l'innovation.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a participé à des groupes de travail et d'autres réunions du Groupe de travail interinstitutions. Dressée par l'ONUDI, une cartographie détaillée recensant les activités relatives à la science, à la technologie et à l'information, qui a été affinée et actualisée au cours de l'année, constitue la base des travaux futurs du système des Nations Unies dans ce domaine. Une proposition formulée par l'ONUDI, en sa qualité de chef de file pour l'identification et la mise en œuvre d'activités de développement des capacités à l'échelle de l'ONU dans le domaine de la science, la technologie et l'information, est actuellement examinée en vue d'une application en 2017-2018. Elle prévoit une formation sur les politiques en matière de technologie, qui sera dispensée à titre pilote par l'ONUDI et d'autres organismes spécialisés des Nations Unies.

Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement

L'ONUDI est membre du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, établi par le Secrétaire général pour faire suite au Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015. En mars, le Groupe a publié son rapport inaugural, où il recense les engagements et les actions figurant dans ce Programme et présente leur cadre de suivi.

Au cours de l'année, les membres du Groupe ont rédigé des synthèses thématiques sur les groupes d'engagements et d'actions identifiés dans ce rapport. L'ONUDI a coordonné le groupe intersectoriel sur la "Promotion de l'industrialisation inclusive et durable" et fourni des apports à quatre autres groupes: "Assurer un plein emploi productif pour tous"; "Répondre aux difficultés et aux besoins spéciaux des pays en proie à des situations particulières"; "Égalité des sexes"; et "Partenariat mondial".

Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable 9

En mars, la Commission de statistique de l'ONU a approuvé sa liste d'indicateurs de suivi des objectifs et cibles du Programme 2030, faisant de l'ONUDI le dépositaire des six indicateurs liés à l'industrie au titre de l'objectif 9. La Commission a approuvé le rapport de l'ONUDI sur les statistiques industrielles et a invité l'Organisation à consolider ses programmes de renforcement des capacités sur les statistiques industrielles à l'intention des pays en développement. Le rapport notait que, compte tenu de la nécessité de suivre la réalisation des objectifs de développement durable, ces statistiques s'avéraient d'autant plus importantes pour l'après-2015.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a étroitement participé aux travaux de la Commission, contribuant au premier rapport sur les objectifs de développement durable publié en juin et prenant part aux réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

L'Organisation est demeurée en contact étroit avec les bureaux nationaux de statistique concernant la mise en œuvre de ces indicateurs. En novembre, elle a organisé un atelier international, consacré à la modernisation des produits et

services de statistiques industrielles dans le contexte des objectifs de développement durable, qui a réuni des représentants des bureaux de statistique de pays industrialisés et de pays en développement.

Collaboration avec le G20

La collaboration de l'ONUDI avec le G20 a débuté au cours de l'année écoulée. En septembre, le onzième sommet du G20 à Hangzhou (Chine) a adopté une nouvelle initiative en faveur de l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés. Cette initiative se fonde sur un rapport établi par l'ONUDI à la demande du Groupe de travail sur le développement du G20 intitulé *Industrialization in Africa and least developed countries. Boosting growth, creating jobs, promoting inclusiveness and sustainability*. L'industrialisation figure également au rang des priorités du Plan d'action du G20 pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030, adopté en septembre. L'ONUDI a participé à d'autres travaux du Groupe, notamment sur les conséquences de la "nouvelle révolution industrielle" pour les systèmes de production mondiaux. La présidence allemande du G20 se fonde sur les apports de l'ONUDI et poursuit sa coopération dans plusieurs domaines pendant son mandat.

BUREAU DE LIAISON DE L'ONUDI À NEW YORK

Activement présente à New York, l'ONUDI joue un rôle clef dans divers forums et manifestations sur les thématiques liées à son mandat. En sa qualité de membre fondateur du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, l'ONUDI a coorganisé une manifestation parallèle sur le rôle de l'innovation et de la technologie dans le développement durable, lors du premier Forum sur la science, la technologie et l'innovation en juin, où elle a présenté ses recommandations stratégiques tirées du Rapport sur le développement industriel 2016. Cette manifestation a été organisée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et les Gouvernements finlandais et kényan. Les experts ont débattu des moyens de susciter une innovation et un développement portés par la technologie. En juillet, le Directeur général s'est exprimé devant le groupe des amis du développement industriel inclusif et durable, et a informé les participants qu'un mémorandum d'accord avait été signé le mois précédent entre le Département de l'énergie des États-Unis et l'ONUDI. Ce mémorandum vise à promouvoir le développement industriel inclusif et durable par le biais d'activités de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'énergie, de l'optimisation des systèmes énergétiques et des technologies industrielles à haut rendement énergétique. Ce même mois, l'ONUDI et le

Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont organisé une manifestation parallèle lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2016, intitulée "Leaving no country behind—sustainable industrialization and infrastructure to support landlocked developing countries". Cette manifestation a sensibilisé aux moyens d'intervention concernant l'interdépendance entre l'industrialisation et le développement des infrastructures, afin de réaliser le développement durable des pays en développement sans littoral.

"Africa's industrialization in the era of the 2030 Agenda: from political declarations to action on the ground" était le thème d'une manifestation organisée en septembre par l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et l'Africa Growth Initiative de la Brookings Institution. L'allocution du Directeur général portait sur les possibilités et les difficultés liées à l'industrialisation de l'Afrique à l'ère du Programme 2030. En novembre, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique comprenait une manifestation sur le financement de cette transformation, qui a souligné le rôle de l'ONUDI comme acteur clef pour la réalisation de l'objectif de développement 9 et l'industrialisation du continent africain.

»» RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de son mandat de renforcement de la compétitivité économique dans les pays en développement ou en transition, l'ONUDI aide à accélérer la croissance économique et industrielle, favoriser l'entrepreneuriat, renforcer les capacités commerciales des industries et faire en sorte que tous les pays puissent tirer parti des échanges internationaux et des progrès technologiques grâce à la mise en œuvre de politiques industrielles modernes et à la mise aux normes et à la conformité au niveau mondial. Le portefeuille de services représente une partie importante de l'action de l'ONUDI au titre de l'objectif 9, ainsi que des autres objectifs de développement durable relatifs à l'industrie.

Améliorer l'environnement économique

Pour favoriser une croissance économique inclusive et durable, il est impératif de mettre en place des politiques efficaces de nature à instaurer un travail décent et un environnement propice au bon fonctionnement du secteur privé. Conçues pour créer un environnement économique dynamique dans les États membres, les activités de l'ONUDI comprennent les conseils en matière de politiques et l'assistance technique pour réformer les systèmes d'enregistrement des entreprises, le développement de l'entrepreneuriat, la création de l'infrastructure économique, et l'aide aux organismes et institutions intermédiaires qui fournissent un appui technique aux petites et moyennes entreprises (PME). L'ONUDI fournit en outre des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur, ainsi que sur la gestion rationnelle et le recyclage des déchets, afin d'atteindre les objectifs de développement durable 6, 7, 8, 9, 11, 12 et 13.

Dans le cadre d'un projet en cours avec le Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO), des bureaux d'enregistrement des entreprises dans 63 provinces du Viet Nam sont désormais en mesure de fournir des informations juridiquement contraignantes exactes sur les entités commerciales aux milieux d'affaires, aux services de l'État et au grand public. À ce jour, le système national d'enregistrement des entreprises, établi dans le cadre d'un précédent projet de l'ONUDI, a bénéficié à plus de 1,2 million d'entités commerciales dans le pays, et a enregistré 100 000 nouvelles entreprises au cours de l'année.

Lors d'un atelier de lancement tenu à Bakou en mai, sur le thème "Fostering Inclusive and Sustainable Industrial Development in the New Silk Road Economic Belt", l'ONUDI a présenté un nouveau partenariat financé par la

PLUS DE
20

FABRICANTS PHARMACEUTIQUES
AU KENYA ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE
COOPÉRATION TECHNIQUE DE
L'ONUDI AU COURS DE L'ANNÉE

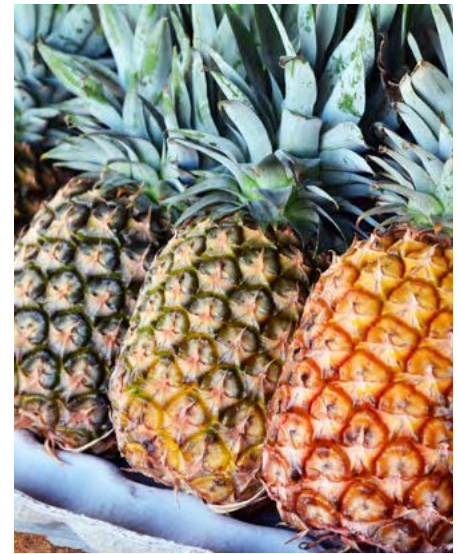


En haut à droite: Laboratoire pharmaceutique au Kenya
Ci-dessus: Laboratoire en Colombie

Chine et la Banque asiatique de développement (BAsD). L'ONUDI et la BAsD mettront en place une plate-forme de partage des connaissances sur les moyens d'exploiter les avantages statiques et dynamiques des parcs, zones et villes scientifiques, industriels et technologiques pour réaliser le développement durable grâce aux couloirs industriels, afin d'atteindre les objectifs de développement durable 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 17. Les avancées à ce jour sont notamment des études approfondies sur l'état des zones, parcs et villes industriels dans les pays du projet, à savoir en Azerbaïdjan, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan.

Appuyer la mise à niveau industrielle et les regroupements de PME

L'ONUDI aide diverses industries — agroalimentaire, textile, habillement et cuir, automobile et produits pharmaceutiques — à mettre à niveau leurs produits, leurs procédés et leurs chaînes de valeur et à exploiter le potentiel des agglomérations urbaines et industrielles de regroupements de PME, conformément à nombre d'objectifs de développement durable.



À gauche: Des traditions anciennes trouvent de nouveaux marchés en Algérie.

Industries du textile et de l'habillement: Un projet en Arménie, financé par la Fédération de Russie, a permis aux entreprises de ce secteur de créer et présenter leurs propres collections lors de foires internationales et régionales et de tisser des liens avec des distributeurs clefs au sein des chaînes de valeur régionales. Dans le cadre d'un projet de deux ans au Tadjikistan, financé par les Gouvernements chinois et russe, l'ONUDI a contribué à mettre à niveau plusieurs entreprises de tissage de tapis et de broderie textile. Ces entreprises ont ainsi pu conclure des contrats de production de tapis tissés manuellement ou mécaniquement pour le compte d'une grande chaîne de distribution internationale et de textiles et accessoires de maison pour des hôtels locaux. Ce projet comprenait également un centre de formation, un centre de services et une salle d'exposition, dirigés en partenariat avec le Syndicat des artisans du Tadjikistan.

Chaînes de valeur agroalimentaires et industrie touristique: Les chaînes de valeur de l'ananas, des noix de cajou, du karité, de l'aquaculture, et du textile et de l'habillement au Bénin ont également bénéficié d'une nouvelle méthodologie rationalisée afin de mettre à niveau les micro-, petites et moyennes entreprises. Un programme de mise à niveau au Sénégal, dans la région de Casamance, touchée par une baisse de la production après un récent conflit de longue date, était axé sur la fourniture de services aux PME.

L'ONUDI exécute un programme interinstitutions financé par la Suisse en République-Unie de Tanzanie afin de connecter l'industrie du tourisme aux chaînes

d'approvisionnement locales de produits horticoles et biologiques. À ce jour, les producteurs locaux ont signé 10 nouveaux contrats avec 41 hôtels internationaux et fournissent 35 supermarchés. Avec l'appui de l'ONUDI, les PME des secteurs de l'agro-industrie et des cosmétiques en Colombie ont surmonté un certain nombre d'obstacles au commerce grâce à l'établissement de huit consortiums d'exportation constitués par 33 sociétés. L'assistance apportée comprend notamment une amélioration des liens avec les institutions d'appui locales et le renforcement de la structure de gestion et des capacités des consortiums.

Produits pharmaceutiques: La production locale de médicaments essentiels, dans les pays en développement et les pays les moins avancés en particulier, améliore l'accès à des médicaments sûrs, efficaces et d'un coût abordable pour satisfaire les besoins locaux en matière de santé. Faire en sorte que les consommateurs, les producteurs et les autorités de réglementation aient confiance en la qualité des biens et services influe sur la santé et la sécurité et contribue directement à la réalisation de l'objectif de développement durable 3. Plus de 20 fabricants pharmaceutiques au Kenya ont bénéficié d'une coopération technique de l'ONUDI au cours de l'année. Les agents de l'Autorité nationale kényenne de réglementation du médicament ont participé à une formation sur le suivi de la mise à niveau des usines, qui a favorisé des améliorations tangibles des normes de qualité dans la fabrication. Conformément aux objectifs de développement durable 3 et 9, la première stratégie de développement pharmaceutique de son genre en Afrique,



À gauche: Mise à niveau du secteur de la pulpe et du papier en Inde
À droite: Matériaux de construction au Kirghizistan



Céramiques peintes à la main en Tunisie

formulée par l'ONUDI pour le Zimbabwe, comprend des diagnostics détaillés des coûts estimatifs opérationnels et environnementaux de la mise à niveau du secteur. Ces projets continuent de bénéficier de l'appui précieux du Gouvernement allemand.

Le Ghana a récemment été le premier à utiliser une nouvelle application logicielle, développée avec l'aide de l'ONUDI, qui recense les informations de marché par classe de médicaments, accroissant ainsi la fourniture de données de marché fiables. En septembre, l'ONUDI a organisé une réunion à Genève entre le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Fédération des associations de fabricants pharmaceutiques de l'Afrique (FAPMA). Les participants à cette réunion ont décidé d'explorer la possibilité de se procurer davantage de médicaments auprès de ces fabricants.

Vingt-deux étudiants de l'enseignement supérieur issus des autorités nationales africaines de réglementation du médicament, des fabricants pharmaceutiques et du milieu universitaire ont été les premiers à obtenir un diplôme de Master en biotechnologie, innovation et science réglementaire de l'Université de Purdue aux États-Unis. Dispensé par la Fondation St. Luke, à la Kilimanjaro School of Pharmacy, en République-Unie de Tanzanie, ce cours a bénéficié de l'appui de l'ONUDI et de la Fondation Merck.

Industrie automobile: Une formation dispensée à 155 fournisseurs de composants automobiles sur la production à flux tendus et sur l'amélioration continue dans les ateliers contribue à faire de l'Inde un fournisseur fiable de pièces détachées automobiles pour les chaînes de valeur mondiales. Des travaux se sont poursuivis au cours de l'année sur un projet similaire au Bélarus.

Industrie de la création: Le projet de l'ONUDI sur le développement de regroupements dans les secteurs culturel et créatif dans le sud de la Méditerranée réunit plus de 250 entreprises et 50 institutions d'appui au sein de 13 regroupements industriels. Plus de 800 entrepreneurs ont suivi une formation au réseautage, à l'entrepreneuriat, à la gestion et au développement de produits. Plus de 20 PME ont été exposées aux marchés internationaux grâce aux foires commerciales. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord — Algérie, Égypte, État de Palestine, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie —, 144 regroupements ont été recensés et étudiés.

Matériaux de construction et pulpe et papier: L'ONUDI a contribué à la mise à niveau du National Council for Cement and Building Materials et du Central Pulp and Paper Research Institute en Inde, afin de leur permettre de fournir de meilleurs services aux PME de leurs secteurs respectifs.



En novembre, le Directeur général de l'ONUDI, Li Yong, et le Chancelier fédéral autrichien, Christian Kern, ont signé une déclaration conjointe sur l'investissement à impact en vue de favoriser l'entrepreneuriat social et de concourir à la réalisation des objectifs de développement durable.

Mobiliser l'investissement responsable et les technologies durables

Il est essentiel de mobiliser les ressources de multiples parties prenantes — connaissances, compétences, informations et financements —, en particulier du secteur privé étranger et intérieur, pour atteindre les objectifs de développement durable 8, 9, 10 et 17. Au cours de l'année, les interventions de l'ONUDI étaient axées sur la promotion de l'investissement, l'impact, le suivi et l'apprentissage.

Avec l'ouverture d'un bureau à Lagos (Nigéria) en mars, le réseau de l'ONUDI compte désormais huit Bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BPIT). En novembre, un accord a été signé pour l'ouverture d'un nouveau bureau à Bonn (Allemagne). Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie du Nigéria vise à accroître la compétitivité et à mobiliser l'investissement et les nouvelles technologies dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Un accent particulier est mis sur une plate-forme de promotion des investissements et de la technologie, à l'intention des parties prenantes publiques et privées de la région.

Une fois encore, l'ONUDI a saisi l'occasion de la Foire de Hanovre (Allemagne) en avril pour présenter ses activités clés dans les domaines de la promotion du commerce, de l'investissement et de la technologie. Ses manifestations spéciales lors de la foire comprenaient notamment un forum de promotion des possibilités d'investissement en République islamique d'Iran, une réunion du réseau des bourses de sous-traitance et de partenariat, une manifestation sur le transfert de technologies à faible émission de carbone et des approches régionales pour la promotion des écosystèmes d'innovation et de l'énergie durable.

L'ONUDI a consolidé son partenariat avec l'Association mondiale de promotion de l'investissement concernant les programmes et activités conjoints afin de renforcer l'investissement pour le développement industriel inclusif et

LE BUREAU DE LIAISON DE L'ONUDI À GENÈVE

Le Bureau de Genève permet à l'ONUDI de travailler aux côtés d'autres organismes dans et hors du système des Nations Unies dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'emploi et de la technologie. Compte tenu du lien étroit entre commerce et développement industriel — les produits manufacturés au niveau mondial représentant toujours la plus grande partie du commerce international —, l'ONUDI prend activement part aux grands débats sur les questions liées au commerce et au développement. À la cinquième réunion des Ministres du commerce des pays en développement sans littoral, l'Organisation a fait une présentation sur le thème de la création de valeur ajoutée et de la transformation structurelle dans ces pays, dans le contexte du Programme d'action de Vienne et du Programme 2030. La présentation a souligné le rôle important que jouent le secteur manufacturier et les services liés à l'industrie pour accroître la productivité de l'ensemble de l'économie dans ces pays. Elle s'appuyait sensiblement sur le *Rapport sur le développement industriel 2016* de l'ONUDI. Elle a abouti à une mention expresse dans la Déclaration ministérielle de la nécessité d'accorder une attention particulière au développement du secteur de la manufacture comme un catalyseur essentiel pour le changement technologique et la transformation structurelle des économies de ces pays. À la cent cinquantième session de la Conférence internationale du Travail en juin, l'ONUDI a pris part à un débat de neuf jours sur la manière dont les chaînes d'approvisionnement internationales pourraient concourir au travail décent et au développement durable. L'ONUDI a fait des points réguliers sur ses activités, notamment sur les programmes de partenariat entre pays, au Comité du commerce et du développement de l'OMC et au Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, ainsi qu'au Dialogue sud-sud sur les PMA et le développement tenu en septembre à Annecy (France).

durable. À la vingt et unième Conférence mondiale de l'investissement à Istanbul (Turquie) en octobre, elle a fait une présentation sur la mobilisation de l'investissement à cette fin.

Stimuler l'innovation

Une table ronde organisée dans le cadre des manifestations du cinquantième anniversaire de l'ONUDI s'est penchée sur la question de savoir comment l'Organisation et la communauté du développement dans son ensemble

L'ASSISTANCE À L'AFRIQUE CENTRALE

Les PME en Afrique centrale continuent de bénéficier de l'appui de l'ONUDI dans le cadre du programme de mise à niveau des industries financé par l'Union européenne. Les réalisations au cours de l'année comprenaient notamment l'établissement de six bureaux pour la mise à niveau industrielle et de comités directeurs, un régional et six nationaux, au Cameroun, au Congo, au Gabon, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. La formation de plus de 300 consultants nationaux au développement des PME a renforcé les compétences techniques nationales. Dans le cadre du Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale, ces mêmes sept pays ont signé une déclaration commune en vue de mettre en œuvre une stratégie régionale en matière de normes, de normalisation et de politique qualité et de créer un prix régional de la qualité.

› www.prmn-ac.org

pourraient concourir à saisir les possibilités et surmonter les difficultés liées à la quatrième Révolution industrielle dans le contexte du Programme 2030. Ces moyens comprenaient notamment de nouvelles approches novatrices pour atténuer les changements climatiques, le développement de l'économie circulaire, le rôle des partenariats stratégiques, le rôle des normes fixées pour l'échange de données et de composantes dans l'écosystème numérique, les questions de sécurité et de confidentialité des données, les évolutions structurelles au sein des chaînes de valeur mondiales et les fossés numériques. Les experts ont souligné la nécessité d'une transformation proactive des compétences, dans le système éducatif comme en milieu professionnel, en insistant sur le rôle de la jeune génération.

Promouvoir la qualité et les normes

L'accès à des services d'assurance-qualité reconnus au niveau international constitue un prérequis pour permettre aux pays en développement ou en transition de se mesurer aux marchés internationaux. L'ONUDI aide ces pays à établir une infrastructure nationale et régionale de la qualité, leur fournit des orientations générales et renforce leurs capacités institutionnelles en matière de normes, de métrologie, d'essai, d'inspection, de certification et d'agrément, qui constituent autant d'aspects essentiels à la réalisation de bon nombre d'objectifs de développement durable.

Au niveau régional, deux projets financés par l'Union européenne ont contribué à la mise en œuvre de politiques et

de programmes qualité en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Dans les pays de la CEDEAO, les infrastructures de la qualité efficaces mises en place par l'ONUDI devraient concourir à accroître le commerce intrarégional et international, protéger le consommateur et l'environnement, et poser les bases nécessaires à un développement économique durable. L'ONUDI a dispensé des formations sur la qualité à quelque 500 experts et journalistes dans 16 pays.

Un projet en Haïti a ouvert la porte au commerce régional et mondial en consolidant l'infrastructure de la qualité du pays. L'ONUDI a facilité une nouvelle politique nationale en matière de qualité, effectué une évaluation des besoins des entreprises haïtiennes et de six laboratoires d'essai, et formé des auditeurs. Le Bureau Haïtien de Normalisation a accédé à des organisations de normalisation régionales et internationales et établi six comités techniques de normalisation dans les domaines prioritaires.

Au cours de l'année écoulée, un programme de renforcement des capacités en matière de qualité au Pakistan est arrivé à terme. Financé par l'Union européenne, il a permis à l'organisme d'agrément et à plus de 50 laboratoires d'essai et d'étalonnage du pays d'acquiescer une reconnaissance internationale. Au Mozambique, le projet sur le secteur privé et la promotion de la qualité, intitulé "Competir com Qualidade", exécuté par l'ONUDI avec le financement du Gouvernement autrichien, s'est également achevé avec succès. Ce projet a aidé l'économie mozambicaine à accroître sa compétitivité en renforçant les capacités des institutions et du secteur privé.

Promouvoir une facilitation du commerce efficace

Un projet mené au Bangladesh, au Bhoutan, aux Maldives et au Népal fournit un appui à l'accès au marché et à la facilitation du commerce afin de renforcer les structures institutionnelles et les capacités nationales en matière de normes, de métrologie et d'essai, de qualité et d'évaluation de la conformité. Il aide également ces quatre pays à protéger leurs populations contre l'importation de produits de qualité inférieure et potentiellement dangereux, conformément aux objectifs de développement durable 3, 8 et 9.

Lors d'une réunion en mai, l'ONUDI et la Banque mondiale ont identifié le développement d'infrastructures de la qualité et la promotion de l'investissement comme des domaines prioritaires de coopération future. En novembre, l'ONUDI a signé un accord avec l'Allemagne pour un projet portant sur un outil d'évaluation de l'essai et de l'inspection pour faciliter efficacement le commerce. Ce projet contribuera à accroître la sensibilisation menée par l'ONUDI dans le domaine de la facilitation du commerce. La coopération avec des organismes tels que l'International Accreditation Forum,



Renforcement des capacités institutionnelles et commerciales à Cabo Verde Cours sur les solutions d'énergie durable à Groningen (Pays-Bas)

la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a débouché sur un certain nombre de publications conjointes. Notamment, une édition révisée de guides de bonnes

pratiques mondiales sur l'agrément et la normalisation, ainsi qu'une analyse de l'impact des pratiques de certification ISO 9001 des systèmes de management de la qualité au Brésil et en Chine.

L'INSTITUT DE L'ONUUDI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'Institut de l'ONUUDI pour le renforcement des capacités vise à développer les capacités des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques, par le biais de cours de formation destinés aux fonctionnaires, aux décideurs, aux chercheurs et aux praticiens. Une formation sur la politique industrielle a notamment été dispensée en avril à des fonctionnaires et à des analystes industriels. Organisé en coopération avec l'Agence coréenne de coopération internationale, ce cours englobait le diagnostic, les stratégies et les instruments de politique industrielle pour le développement industriel inclusif et durable. Une réunion de groupe d'experts sur les systèmes de gestion de la connaissance dans l'enseignement et la formation dans la chaîne de valeur du cuir s'est tenue en juin, en coopération avec le campus de Mwanza de l'Institut de technologie de Dar-es-Salaam et l'Association du cuir de la République-Unie de Tanzanie. Le cours d'été annuel sur l'industrie verte était axé sur les trajectoires menant au développement industriel inclusif et durable et s'est à nouveau tenu à Budapest en coopération avec l'Université d'Europe centrale. En octobre, des hauts

responsables politiques ont suivi le quatrième Programme mondial pour les cadres à Chlewiska (Pologne). Ce programme comprenait des conférences données par le personnel de The Economist et The Financial Times et des visites dans une zone économique et un parc technologique. Des exercices pratiques ont été conçus par des experts de l'ONUUDI, de l'Université de Cambridge, de l'Université de Californie et des décideurs d'Afrique du Sud, d'Inde et de République de Corée. Quelque 25 décideurs et fonctionnaires ministériels des pays en développement ont participé à un programme de formation sur les solutions d'énergie renouvelable à Groningen (Pays-Bas). Cette formation a été dispensée en étroite collaboration avec Energy Academy Europe. Les cours proposaient un mélange dynamique de cours magistraux et de séances interactives, tandis que les visites sur le terrain comprenaient une visite de l'île néerlandaise d'Ameland, qui exploite à titre pilote un système énergétique entièrement autosuffisant.

› institute.unido.org

» CRÉER UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

L'objectif de développement durable 1 précise que "La pauvreté ne se résume pas à l'insuffisance de revenus et de ressources pour assurer des moyens de subsistance durables. Ses manifestations comprennent la faim et la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux autres services de base, la discrimination et l'exclusion sociale ainsi que le manque de participation à la prise de décisions." D'après les statistiques de la Banque mondiale, 76% des pauvres dans les pays en développement vivent en milieu rural et dépendent de l'agriculture pour assurer leur survie. Le développement d'une industrie fondée sur l'agriculture constitue un premier pas vers la transformation structurelle de l'économie de ces pays.

Agribusiness et développement de l'entreprenariat rural

Si les produits industriels basés sur l'agriculture représentent la moitié des exportations totales des pays en développement, seuls 30% sont des biens transformés, contre 98% dans les pays industrialisés. Afin de réaliser les objectifs de développement durable 1, 2 et 9, l'ONUDI aide les pays en développement à créer de la valeur ajoutée dans leurs ressources agricoles. Cela contribuera à accroître l'emploi et le revenu ainsi que le niveau de prospérité. Les projets actuels portent sur les aliments et les systèmes alimentaires, le cuir et les chaussures, le textile et l'habillement, le bois et le travail du bois, l'agromécanisation et les industries de la création (voir p. 6 à 8).

Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments

Alors que la production alimentaire mondiale a plus que doublé au cours des 50 dernières années, plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim, dont 70% vivant en milieu rural dans des pays en développement. Deux milliards de personnes à travers le monde souffrent en outre d'une mauvaise nutrition, tandis qu'autant d'autres sont en surpoids. Le système alimentaire mondial actuel est caractérisé par une inégalité et une polarisation de la répartition des revenus et du pouvoir de négociation. Cette situation engendre des surcoûts économiques, sociaux et environnementaux. Aujourd'hui plus que jamais, il est impératif de développer des industries alimentaires qui ne nuisent pas à la biodiversité, à l'environnement et à la santé du consommateur. L'ONUDI



76

POUR CENT

DES PAUVRES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT VIVENT EN MILIEU RURAL ET DÉPENDENT DE L'AGRICULTURE POUR ASSURER LEUR SURVIE



AMÉLIORER LES CHÂÎNES DE VALEUR À SRI LANKA



L'ONUDI et le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce de l'OMC ont collaboré avec le Conseil des épices de Sri Lanka afin d'améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur de

la cannelle en garantissant la conformité aux réglementations de sécurité sanitaire des aliments et aux normes d'hygiène au niveau international. Ce projet a créé un cadre de formation professionnelle agréé au niveau national et un système pilote de bonnes pratiques manufacturières qui a permis aux travailleurs, parmi lesquels des femmes, d'accomplir leur tâche en respectant les réglementations et normes internationales.



Projet visant à réduire les pertes après récolte au Viet Nam

promeut le développement industriel inclusif et durable en mettant à niveau les chaînes de valeur pour permettre aux systèmes alimentaires de fournir une alimentation sûre, une meilleure nutrition et un revenu équitable, sans compromettre les ressources économiques, sociales et environnementales qui sont nécessaires pour préserver ces bienfaits pour les générations futures. Les systèmes alimentaires englobent la transformation, la logistique, l'emballage et l'infrastructure de qualité et de sécurité sanitaire, ainsi que les systèmes juridiques et institutionnels.

Les pertes après récolte et le manque de technologies de transformation de base engendrent un niveau élevé de déchets dans nombre de pays en développement, tandis que de mauvaises pratiques de préservation peuvent favoriser une contamination et des maladies transmises par l'alimentation. L'ONUDI exécute un programme visant à réduire les déchets en associant, d'une part, l'amélioration des technologies et l'optimisation des procédés le long des chaînes de valeur et, d'autre part, l'utilisation des sous-produits. L'ONUDI facilite le transfert et l'adoption des technologies et des pratiques appropriées dans les systèmes alimentaires, y compris les connaissances et les compétences nécessaires. Elle améliore ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité sanitaire des aliments, et favorise par conséquent l'utilisation rationnelle des ressources.

Parcs agro-industriels

Les parcs agro-industriels intégrés peuvent attirer l'investissement étranger et intérieur dans les pays en développement et promouvoir un développement économique fondé sur les produits et les ressources agricoles. Au cours de l'année, l'ONUDI a aidé plusieurs pays à mettre en place des chaînes de valeur agro-industrielles durables et

MODJO LEATHER CITY

L'Éthiopie possède l'un des plus vastes cheptels au monde. Près de la moitié des tanneries du pays se situent dans la région d'Oromia, qui jouit d'une longue tradition de transformation du cuir. La pollution découlant des activités de tannage a créé des problèmes environnementaux et sociaux dans la zone urbaine voisine de Modjo. En collaboration avec l'Institut pour le développement du cuir et l'Université d'Addis-Abeba, l'ONUDI a élaboré une étude de faisabilité afin de mettre en place le quartier du cuir inclusif et durable "Modjo Leather City". La concentration des tanneries dans un quartier industriel moderne permettra d'appliquer une stratégie commune afin de régler à moindre coût les problèmes de pollution. Ce quartier jouera également un rôle précieux en vue d'attirer l'investissement direct étranger et local. En octobre, l'ONUDI a organisé un voyage d'étude en Italie à l'intention de fonctionnaires éthiopiens, dont le Ministre d'État éthiopien de l'industrie et le maire de Modjo. Les participants ont ainsi pu visiter le quartier des tanneurs de la ville de Santa Croce sull'Arno. L'initiative de Modjo Leather City a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires de développement et institutions financières, notamment la Banque européenne d'investissement, désireux d'aider le Gouvernement éthiopien pour ce nouveau quartier du cuir.

> isid.unido.org/ethiopia.html



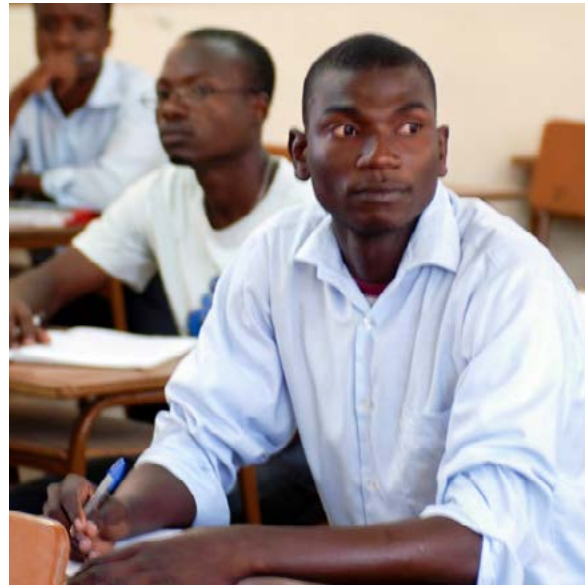
des agroparcs dans les secteurs suivants: aliments et systèmes alimentaires, cuir et chaussures, textile et habillement, bois et travail du bois, agromécanisation et industries de la création. Elle poursuit l'intégration des petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur afin de créer des emplois et des sources de revenu pour les communautés rurales. Elle s'attèle en outre à accroître la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'à réaliser les objectifs de l'économie circulaire et à lutter contre les changements climatiques.

L'ONUDI s'emploie actuellement à créer des agroparcs au Cameroun, en Éthiopie, au Liban, au Myanmar, au Nigéria et au Sénégal. En juin, le Gouvernement éthiopien a déboursé 300 millions de dollars pour le développement d'infrastructures destinées à des parcs agro-industriels intégrés, qui constitue l'un des domaines d'intervention du programme de partenariat entre pays éthiopien. Le développement des agro-industries, notamment les parcs agro-industriels et les centres de transformation rurale, offre à l'Éthiopie la possibilité d'accélérer le développement économique, de créer des milliers d'emplois et de réaliser ses objectifs de développement industriel. Au Cameroun, un plan directeur et une étude de faisabilité ont été finalisés pendant l'année pour la création d'un parc agro-industriel et d'un centre de recherche spécialisé qui seront financés par le Gouvernement. L'Italie finance l'infrastructure destinée à trois parcs industriels au Liban, où les plans directeurs et les études de faisabilité sont également achevés. Les plans pour sept zones de transformation de cultures de base au Nigéria sont finalisés et l'ONUDI collabore actuellement avec le Gouvernement pour définir une structure de gestion des agroparcs.

Entreprenariat et développement des compétences professionnelles

Afin de créer non pas simplement des emplois, mais des emplois de meilleure qualité, pour les pauvres de la planète, il est essentiel d'adapter au marché du travail actuel la formation aux aptitudes professionnelles et aux compétences de gestion. La mondialisation, l'évolution rapide des conditions de marché et de la technologie et les obligations environnementales et sociales dans le secteur manufacturier exigent un niveau de formation élevé dans toutes les agro-industries et les secteurs connexes.

L'entreprenariat offre une solution durable pour créer des emplois et accroître la prospérité. La démarche de l'ONUDI est axée sur la consolidation de l'écosystème entrepreneurial en identifiant les secteurs stratégiques qui présentent un fort potentiel de croissance et d'emploi et en renforçant les capacités des institutions intermédiaires d'appui financier et non financier à fournir de meilleurs services en amont et en aval de la création d'entreprises. Grâce à sa démarche intégrée, l'ONUDI renforce les compétences des institutions homologues dans les pays en développement ou en transition afin de leur permettre d'identifier les possibilités de création d'emplois, d'accroissement de la compétitivité et de développement des chaînes de valeur dans leurs pays respectifs. Au cours de l'année, l'ONUDI a ciblé les compétences entrepreneuriales, commerciales et professionnelles chez les groupes traditionnellement marginalisés, tels que les femmes et les jeunes. Le renforcement des capacités de gestion des entreprises à l'intention des sociétés et des individus



Une formation aux compétences professionnelles ouvre des perspectives aux jeunes africains.



Acquisition de compétences entrepreneuriales au Myanmar



Cours sur le cuir en République-Unie de Tanzanie

comprenait une formation à l'administration d'entreprise et des voyages d'étude visant à partager les meilleures pratiques et les solutions novatrices. Dans toutes ses activités de renforcement des capacités, l'ONUDI met l'accent sur le développement des compétences afin de promouvoir des agro-industries qui soient rationnelles dans leur utilisation des ressources, durables et inclusives, d'attirer l'investissement responsable dans l'agriculture et l'agro-industrie, de consolider la stabilité économique dans les communautés rurales, de faire face à la question de la migration, d'accroître la sécurité alimentaire et humaine et d'encourager l'innovation dans les chaînes de valeur.

L'absence de services liés au développement des entreprises peut constituer un obstacle pour les nouveaux entrepreneurs, en particulier les femmes et les jeunes. L'ONUDI contribue à faire en sorte que les institutions publiques soient à même de fournir des services essentiels dans ce domaine et un appui à leurs clients, notamment des informations sur les réseaux, les marchés et les perspectives d'investissement. Au cours de l'année, plus de 1 000 représentants d'institutions intermédiaires d'appui en Éthiopie et au Myanmar ont été formés en qualité de formateurs.

Les méthodes d'apprentissage classiques — enseignement en classe et individuel, tutorat et formation en cours d'emploi — sont complétées par de nouvelles méthodes telles que l'autoformation et l'enseignement à distance. Notamment, l'ONUDI a mené à bien un programme d'apprentissage en ligne pour l'industrie du cuir, consacré à la transformation durable du cuir, au traitement des effluents des tanneries, aux gestes de premier secours au travail, aux moyens de traiter le problème du sulfure d'hydrogène et à la création de modèles de chaussures. Ces cours sont disponibles en ligne. Lors d'une réunion de groupe d'experts tenue en juin à Dar-es-Salaam, les participants ont évalué la formation menée dans le cadre du projet d'apprentissage en ligne consacré aux systèmes de gestion de la connaissance dans l'enseignement et la formation dans la chaîne de valeur du cuir. Plus de 30 000 individus à travers le monde, issus de 170 pays, ont bénéficié du groupe de connaissances sur le cuir de l'ONUDI.

› www.leatherpanel.org

Renforcer les chaînes de valeur

Les chaînes de valeur agro-industrielles jouent un rôle essentiel pour accroître la compétitivité économique d'un pays et sa capacité à participer efficacement au commerce mondial. Les technologies et meilleures pratiques agro-industrielles introduites tout au long des projets portant sur les chaînes de valeur agro-industrielles alimentaires et non alimentaires ont tenu compte des capacités d'adoption des utilisateurs, de l'adéquation des technologies dans les

conditions locales et de la possibilité pour ces technologies d'accroître les revenus des individus et de l'économie dans son ensemble. La participation des petits exploitants et des fournisseurs locaux de biens et services garantit une inclusion accrue.

Au Soudan du Sud, l'ONUDI met à niveau les chaînes de valeur sectorielles grâce à la mécanisation. En choisissant les chaînes de valeur agricoles qui sont les plus susceptibles de favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté, l'ONUDI crée un réseau commercial durable et simple de producteurs familiaux et de petits dirigeants d'entreprises, en élaborant et en appliquant des stratégies de chaînes de valeur. Elle s'attachera également à renforcer les capacités des différents acteurs intervenant dans la chaîne de valeur et s'adaptera aux nouvelles caractéristiques technologiques et commerciales, créant ainsi de la valeur ajoutée dans leur production.

Les femmes et les jeunes dans les activités productives

Malgré les difficultés auxquelles les femmes peuvent se heurter dans la recherche d'un emploi dans les pays en développement, un grand nombre d'entre elles ont pu créer leur propre entreprise en suivant les cours de formation de l'ONUDI sur le développement de l'entrepreneuriat. En Tunisie, un projet axé sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes a favorisé le développement d'un grand nombre de jeunes pousses et d'entreprises existantes afin d'accroître la part de



valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le pays. La première phase du projet a permis de créer 1 079 emplois, dont près de la moitié dans l'agro-industrie et le secteur manufacturier. On dénombrait 129 femmes parmi les 293 personnes formées à l'entrepreneuriat en Arménie. Au Soudan du Sud, 60 femmes ont suivi une formation aux activités commerciales de base afin d'encourager la croissance des petites agro-entreprises. En Éthiopie et au Myanmar, plus de 700 jeunes et femmes entrepreneurs ont achevé une formation sur le développement des entreprises et plus de 100 nouvelles entreprises ont créé environ 500 nouveaux emplois.

Au cours des 15 dernières années, l'ONUDI a aidé les pays, en particulier en Afrique, à introduire un programme national de promotion de l'esprit d'entreprise dans les établissements d'enseignement secondaire, technique ou professionnel, posant ainsi les bases pour le développement du secteur privé. Ce programme d'enseignement pragmatique consacre un temps égal aux cours en classe et à la formation pratique dans la communauté. Dans ce cadre, plus de 7 000 enseignants ont été formés en vue de dispenser des cours sur les compétences entrepreneuriales à plus de 2 millions de jeunes. Ce programme fait désormais partie du programme

d'enseignement national dans six pays, qui continuent de diriger eux-mêmes ce mécanisme au terme de l'aide apportée par l'ONUDI. C'est notamment le cas de Cabo Verde, qui l'a introduit dans tout le pays en septembre. D'après les études d'impact du projet, 30 à 40% des étudiants créent de petites entreprises pendant leurs études, tandis qu'environ 12% des diplômés continuent d'exploiter ces activités après l'obtention de leur diplôme. Les études ont également confirmé que la compréhension des perspectives commerciales s'est améliorée au sein de la communauté, que les compétences entrepreneuriales se sont développées et que la capacité à épargner s'est accrue.

En République-Unie de Tanzanie, l'ONUDI exécute un projet sur l'employabilité des diplômés dans les micro-, petites et moyennes entreprises. Grâce à ce projet, 224 jeunes diplômés ont obtenu un stage dans 86 entreprises. Par la suite, 27% d'entre eux ont accepté des postes dans ces entreprises, tandis que 36% ont trouvé un emploi ailleurs. Les trois quarts d'entre eux ont déclaré avoir été présélectionnés pour un ou plusieurs postes après leur stage, tandis que 68% affirmaient que leur stage les avait encouragés à devenir eux-mêmes entrepreneurs.

LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (3ADI), l'ONUDI collabore avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des partenaires de l'Union européenne afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des chaînes de valeur agricoles et alimentaires dans les petits États insulaires en développement. Les initiatives récentes comprennent notamment le programme proposé sur l'économie bleue et les chaînes de valeur de la pêche, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le rôle de l'ONUDI consiste à appuyer la création de valeur ajoutée et la mise en place de mesures sanitaires et phytosanitaires, tandis que la FAO aidera à accroître la productivité et la gouvernance

des diverses chaînes de valeur de la pêche dans ces pays. L'ONUDI participe également à des partenariats commerciaux avec le secteur privé dans ces États, notamment à Cabo Verde et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'énergie constitue un autre domaine connexe important où l'ONUDI, avec l'appui financier de l'Autriche et de l'Espagne, aide les petits États insulaires en développement à établir des centres régionaux pour les énergies renouvelables à la Barbade, à Cabo Verde et aux Tonga. À Cabo Verde, l'ONUDI aide les communautés locales à installer des projets solaires à des fins productives, telles que la réfrigération du poisson, le pompage d'eau et l'irrigation.

»» PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

L'ONUDI appuie l'action que les pays mènent en matière de gestion écologique, notamment pour la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement et l'approvisionnement en énergie durable. Elle aide à créer de nouvelles industries vertes, en établissant des feuilles de route nationales pour "verdir" la chaîne d'approvisionnement, en définissant des critères et des indicateurs, en diffusant et en partageant les meilleures pratiques, en mettant en œuvre des programmes de technologies propres, en menant diverses activités de renforcement des capacités et en procurant aux forums internationaux la recherche et les connaissances techniques nécessaires.

Solutions d'énergie durable

L'industrie représente aujourd'hui plus d'un tiers de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial et elle continuera de tirer la demande énergétique mondiale dans les prochaines décennies, en particulier dans les économies en développement et les économies émergentes. Accroître l'accès à des sources d'énergie fiables constitue un prérequis pour le développement économique. Pour que ce développement soit durable, l'énergie doit être utilisée à des fins productives de sorte à créer des emplois et d'offrir davantage de possibilités de revenus pour les communautés locales. Le portefeuille énergétique de l'ONUDI, d'un montant de près de 285 millions de dollars, comprend 120 projets dans 60 pays. Il repose sur trois piliers stratégiques — l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, les énergies renouvelables et l'énergie rurale, et la politique climatique et les réseaux — qui promeuvent ensemble les solutions énergétiques durables afin de faire en sorte que l'industrie soit compétitive, productive et résiliente face aux changements climatiques.

Dans le cadre de son programme relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, l'ONUDI s'emploie résolument à aider les industries à utiliser l'énergie de manière plus rationnelle en mettant à leur disposition les meilleures pratiques et technologies d'exploitation permettant d'accélérer la croissance économique, d'améliorer la compétitivité et de créer des emplois, tout en faisant face au défi crucial des changements climatiques. Lors de la septième réunion du Groupe ministériel sur l'énergie propre, tenue à San Francisco (États-Unis) en juin, le Directeur général a appelé toutes les parties prenantes à utiliser la norme ISO 50001 afin de démontrer les progrès accomplis dans



la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques. Le programme exécute un portefeuille de 39 projets dans 20 pays, d'un montant total de 119 millions de dollars. Il est axé sur la mise en place de systèmes de gestion de l'énergie, l'amélioration du rendement des équipements industriels à forte intensité énergétique, l'offre de véhicules de transport économes en énergie et à faible émission de carbone, et la mise en place des infrastructures connexes.

L'ONUDI met également l'accent sur l'utilisation systématique de sources d'énergie renouvelable à des fins productives et dans les applications industrielles. Afin d'accroître la compétitivité des PME dans les zones rurales raccordées ou non aux réseaux électriques, elle encourage le développement de miniréseaux faisant appel à des technologies viables et éprouvées telles que la petite hydro-électricité, la biomasse, le solaire et l'éolien. Le portefeuille de projets en cours, d'un montant total d'environ 142 millions de dollars, comprend 64 projets dans 40 pays.

En outre, l'ONUDI joue un rôle de premier plan dans les politiques intégrées, les partenariats multipartites à l'échelle mondiale et régionale, ainsi que les activités de sensibilisation et de mobilisation sur l'énergie durable et le changement climatique. De par son mandat, elle occupe une position stratégique dans les instances mondiales sur l'énergie et les changements climatiques et coordonne les programmes mondiaux et régionaux consacrés aux technologies à faible émission de carbone et aux réseaux. Le portefeuille de projets en cours pour ses programmes dans ces deux derniers domaines, d'un montant total de près de 24 millions de dollars, comprend 18 projets actuellement exécutés aux niveaux national, régional ou mondial.

L'ONUDI a entamé les préparatifs du prochain Forum de l'énergie de Vienne, qui se tiendra en mai 2017 sur le thème "Sustainable energy for the implementation of the SDGs and the Paris Agreement" (Une énergie durable pour la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris). Le Forum soulignera

»» *Faits marquants*

› En novembre, à Hangzhou (Chine), l'ONUDI a lancé sa publication phare *Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique 2016*, suite au succès de la première édition 2013. Portant sur 20 régions et 160 pays, ce rapport et sa plate-forme de connaissances constituent à ce jour la plate-forme mondiale la plus complète sur ce sujet. Les données actualisées, l'analyse approfondie des politiques et des investissements et les études de cas détaillées fournissent aux praticiens, aux décideurs et aux investisseurs les outils nécessaires pour accélérer le développement de la petite hydroélectricité.

www.smallhydroworld.org

› En juillet, le Centre régional d'Afrique de l'Est pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a été inauguré à Kampala. Avec l'appui de l'ONUDI et de l'Agence autrichienne pour le développement, le nouveau centre complètera et renforcera les initiatives en cours des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est dans les domaines de l'élaboration des politiques, du renforcement des capacités, de la gestion de la connaissance et de la sensibilisation, ainsi que de la promotion de l'investissement et des entreprises afin de réaliser les objectifs de développement durable 7 et 9. Le Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables — un partenariat sud-sud et triangulaire pour l'après-2015 — compte actuellement cinq centres. Un nouveau Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique devrait être inauguré à Nuku'alofa en avril 2017. Ce nouveau

centre sera accueilli par le Gouvernement tongan et la Communauté du Pacifique, et bénéficiera de l'appui de l'ONUDI et de l'Agence autrichienne pour le développement.

› L'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) hébergent conjointement le Centre et Réseau des technologies climatiques, bras opérationnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce centre et réseau promeut l'accélération du transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement qui en font la demande, afin de favoriser un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques. Il a aidé plus de 70 pays au cours de l'année écoulée. Le Réseau consultatif pour le financement privé est un partenariat public-privé multilatéral lancé par l'Initiative technologie et climat et la CCNUCC. Hébergé par l'ONUDI en collaboration avec le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEP), ce réseau a levé 1,2 milliard de dollars pour 87 projets. Ces projets représentaient une réduction annuelle de 2,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂, une capacité énergétique propre de 701 MW et des économies d'énergie de 140,7 GWh pour les projets d'efficacité énergétique par an (à compter de septembre). Ils mobilisent diverses technologies, notamment dans les domaines du solaire, du biogaz, de la valorisation énergétique des déchets, de l'hydroélectricité, de l'éolien, de la biomasse, de l'efficacité énergétique, de l'électrification rurale, des transports propres

les effets multiplicateurs des approches intégrées du développement durable aux niveaux national, régional et mondial. Il mettra également l'accent sur les potentiels qu'offre

le lien avec l'énergie durable, connectant l'énergie à l'eau, à l'alimentation et à la santé, ainsi que l'innovation comme facteur d'accélération de la croissance durable au niveau mondial.

LES VILLES DURABLES

Le concept de villes durables de l'ONUDI appuie les villes en tant que centres de l'innovation dans l'énergie propre, l'industrialisation à faible émission de carbone et la lutte contre les changements climatiques. Il vise à promouvoir une approche de la durabilité urbaine qui soit guidée par des processus de planification fondés sur des données factuelles, multidimensionnels et largement inclusifs, et conciliant des considérations de ressources économiques, sociales et environnementales. Pendant l'année, l'ONUDI a élaboré des projets en Côte d'Ivoire, en Inde, en Malaisie et au Sénégal au titre de l'approche intégrée pilote pour des

villes durables du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dotés d'un don du FEM d'environ 25 millions de dollars et d'un cofinancement de 160 millions de dollars. Tout au long de l'année, l'ONUDI a participé à un large éventail de manifestations et initiatives connexes, notamment aux négociations ayant abouti à l'adoption du Nouveau Programme pour les villes par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) tenue en octobre à Quito, ainsi qu'à la première Conférence mondiale sur le transport durable qui a eu lieu en novembre à Ashgabat.

et de l'énergie durable pour l'agriculture. Le Réseau est dirigé par une coalition de donateurs, notamment l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, les États-Unis, le Japon, la Norvège, la République de Corée et la Suède.

› Convenablement dotée en ressources énergétiques, l'Afrique pâtit cependant d'une pauvreté énergétique sérieuse en raison d'une capacité de production d'énergie insuffisante, d'une électrification limitée, d'une faible consommation d'électricité, de services non fiables et de coûts énergétiques élevés. Un programme de transfert de technologies énergétiques propres à faibles émissions, notamment de carbone, lancé en 2013 avec la coopération et le financement du Japon, est axé sur l'introduction de technologies japonaises en Afrique. En collaboration avec des institutions locales en Éthiopie et au Kenya, l'ONUDI a dispensé de nombreuses formations pendant l'année afin de contribuer au développement des compétences sur les sites du projet. L'ONUDI a pu exposer ce programme lors de forums internationaux, notamment à la Foire de Hanovre (Allemagne) en avril, à la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) en août à Nairobi, à la troisième réunion annuelle du Forum Innovation for Cool Earth (ICEF) en octobre à Tokyo, et à la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) en novembre à Marrakech (Maroc). À l'occasion des célébrations du cinquantième anniversaire de l'ONUDI, le Gouvernement japonais a annoncé une contribution de 1,5 milliard de yens

pour les projets de production électrique géothermique de l'ONUDI dans les pays africains.

› Le Programme mondial d'innovation dans les technologies propres — le plus vaste programme au monde d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans ce domaine — intervient actuellement en Afrique du Sud, en Arménie, en Inde, en Malaisie, au Maroc, au Pakistan, en Thaïlande et en Turquie. Un concours organisé dans l'année au Maroc à l'occasion de l'introduction du programme a attiré plus de 200 candidats. Douze finalistes ont été retenus et les lauréats dans les cinq catégories du concours — recyclage des déchets, utilisation rationnelle de l'eau, efficacité énergétique et énergie renouvelable, femmes entrepreneuses et bâtiments écologiques — ont été annoncés à la COP 22.





Créer des perspectives grâce aux déchets en Guinée



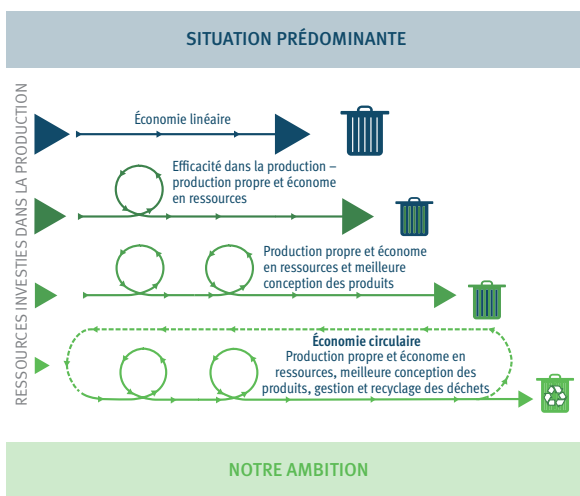
Conférence sur l'industrie verte en République de Corée

Industrie verte et économie circulaire

Si le terme “industrie verte” est relativement nouveau, le concept de développement industriel respectueux de l’environnement et durable est cependant inscrit au cœur du mandat de l’ONUDI depuis de nombreuses années. Le Directeur général a récemment renforcé l’engagement de l’ONUDI à promouvoir l’industrie verte et l’économie circulaire, ainsi que sa contribution aux plates-formes de dialogue et de sensibilisation. Il a confirmé que ces aspects constituaient des priorités de la direction pour l’année en cours et des objectifs stratégiques en lien avec le Programme 2030. Tout au long de l’année, l’ONUDI a continué d’apporter aux gouvernements des conseils en matière d’industrie verte dans des domaines tels que l’éco-innovation, la gestion des déchets et le développement de parcs éco-industriels, ainsi que la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l’environnement. L’industrie verte constitue une composante clef du développement industriel inclusif et durable. Elle identifie des initiatives concrètes et des approches qui contribuent à la viabilité des programmes de développement industriel de l’ONUDI, en les reliant à plusieurs objectifs de développement durable.

Dans une économie circulaire, les matériaux des produits neufs viennent des produits usagés: tout est réemployé, refabriqué ou en dernier ressort recyclé en matière première ou valorisé comme source d’énergie. Lié à une demande accrue pour les déchets industriels et le recyclage, ce concept démontre la nécessité de tenir compte des questions touchant le commerce et la production. Le marché des déchets échangeables a presque doublé au cours des 20 dernières années. Les pays en développement ont la possibilité de tirer parti de ces nouvelles perspectives commerciales. L’une des priorités de l’ONUDI est de poser les bases d’un dialogue et d’un échange sur ces déchets dans une économie circulaire en 2017.

Le Partenariat pour l’action en matière d’économie verte (PAGE) se fonde sur les compétences techniques de cinq organismes et organisations des Nations Unies: l’Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l’ONUDI, l’Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). Il s’appuie sur les conseils sectoriels en matière de politiques de l’ONUDI concernant les questions d’industrie verte afin d’aider les pays dans leur transition vers une économie verte. Au cours de l’année écoulée, l’ONUDI a dirigé la publication d’un guide sur la politique industrielle verte stratégique à l’intention des praticiens, intitulé *Practitioner’s Guide to Strategic Green Industrial Policy*, ainsi que des évaluations consacrées à l’industrie verte dans quatre pays: Burkina Faso, Ghana, Pérou et Sénégal.



La quatrième Conférence sur l'industrie verte, tenue à Ulsan (République de Corée) en juin, était consacrée à la promotion de l'industrie verte dans le contexte des villes durables. Coorganisée par l'ONUDI et la métropole d'Ulsan, elle a examiné l'interdépendance de l'industrie et des villes dans le contexte de l'utilisation rationnelle des ressources, des technologies vertes et de l'éco-innovation.

Programme mondial de parcs éco-industriels

L'une des contributions clefs de l'ONUDI aux objectifs de développement durable est l'établissement de parcs éco-industriels alliant, d'une part, la promotion de l'industrialisation et des transferts de technologies et, d'autre part, les avantages du point de vue de l'environnement et la responsabilité sociale. Compte tenu du potentiel des parcs industriels écologiques et durables pour stimuler le développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI appuie l'intégration et l'établissement à plus grande échelle de parcs éco-industriels dans les économies en développement et les économies émergentes. Ces parcs favorisent une économie circulaire, la préservation des ressources en eau, le recyclage et la gestion rationnelle des déchets, et l'utilisation des synergies industrielles à une ère où la consommation de ressources et la production de déchets augmentent sous l'effet de l'expansion de l'industrie.

Un projet majeur de deux ans, lancé à la fin de l'année 2015, aide des parcs éco-industriels en Afrique du Sud, en Chine, en Colombie et au Pérou à utiliser les ressources de manière plus rationnelle en réduisant la consommation de matières premières, d'eau et d'énergie, en diminuant les coûts de production, en accroissant la compétitivité et la rentabilité, et en améliorant l'accès à de nouvelles technologies et aux mécanismes de financement. Ce projet comprend des activités allant de la prise de contact individuelle avec des entreprises à la promotion des synergies industrielles entre les industries et l'inclusion des questions liées aux infrastructures partagées, la gestion des parcs et le zonage. Dans ce cadre, l'ONUDI réunit des parties prenantes du secteur public, du milieu universitaire, des organisations internationales et des conseils municipaux afin de consolider les exigences minimales clefs et un système de notation dédié. Des audits consacrés à la production propre et économe en ressources sont actuellement en cours afin d'analyser le potentiel d'adoption de technologies propres et à faible émission de carbone dans ces parcs et d'identifier les besoins en formation au sein des entreprises. Financé par le Secrétariat d'État suisse à l'économie, ce projet bénéficiera à la fois aux communautés locales et à l'environnement en limitant au minimum les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant l'utilisation de produits chimiques toxiques et autres, et en réduisant, en réemployant et en recyclant les déchets. Par ailleurs, il

fournira des emplois et améliorera la santé et la sécurité des travailleurs et la qualité de vie des communautés.

En novembre, l'ONUDI a publié une évaluation mondiale des parcs éco-industriels dans les économies en développement et les économies émergentes. Cette évaluation souligne les réalisations, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de 33 parcs de ce type dans 12 pays.

Accords multilatéraux sur l'environnement

Au cours des 30 dernières années, l'ONUDI a aidé avec succès les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre des accords multilatéraux sur l'environnement, tels que le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention de Minamata sur le mercure.

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

L'ONUDI a contribué à éliminer plus d'un tiers des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les pays en développement depuis 1992. Ces substances étant en outre des gaz à fort effet de serre, cela revient en termes d'impact climatique à l'élimination de 340 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an, soit le volume de gaz d'échappement émis par 71 millions de véhicules de transport de personnes en un an.

La session exécutive de l'Assemblée de haut niveau de la Coalition pour le climat et l'air pur, tenue en juillet à Vienne, a appuyé l'adoption d'une modification ambitieuse du Protocole de Montréal concernant la réduction de l'utilisation des hydrofluorocarbones (HFC). Accueillie par l'ONUDI, cette





En haut à gauche: La Croatie a éliminé les HFC 24 ans avant l'échéance prévue au Protocole de Montréal.

À gauche: Fumage de poissons en Afrique de l'Ouest

Ci-dessus: Réduire l'utilisation du mercure dans l'activité minière artisanale

manifestation a réuni les gouvernements, les organismes des Nations Unies et la société civile afin d'envoyer le message fort que réduire les HFC contribuerait à diminuer la présence de l'un des types de gaz à effet de serre à la croissance la plus rapide. Le 15 octobre, cette modification est devenue une réalité lorsque les négociateurs de 197 pays sont parvenus à un accord à Kigali. L'ONUDI est prête à aider les pays à s'acquitter de leurs obligations au titre de la "modification de Kigali" et à relever les défis connexes.

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Dans le cadre de la Convention de Stockholm, l'ONUDI met l'accent sur les polluants organiques persistants liés aux déchets, au réemploi et au recyclage. L'utilisation et le recyclage des déchets constituent des aspects importants de l'économie circulaire, sur lesquels l'ONUDI facilite la création d'entreprises, et leur rentabilité, dans les activités de recyclage.

Au Bénin, où les poissons constituent la principale source de protéines animales pour la population, le fumage de poissons — tâche essentiellement réservée aux femmes — est effectué sur la plage, dans les marchés ou sur le bord des routes. La combustion incomplète des combustibles végétaux dans les fours traditionnels produit des polluants organiques persistants dangereux pour la santé humaine et l'environnement. Dans le cadre d'un projet pilote, l'ONUDI a remplacé plusieurs fours traditionnels par des solutions écologiques qui consomment moitié moins de combustible et valorisent les déchets d'autres activités. Cette nouvelle technologie contribuera également à limiter au minimum la production de polluants grâce à des accessoires spécialisés fabriqués localement. Outre la réduction de substances cancérigènes dans le poisson fumé, ce projet favorise l'autonomisation économique des femmes et bénéficie aux entreprises locales qui produisent les nouveaux fours de fumage écologiques. Ces fours permettent également de recueillir les graisses qui peuvent être utilisées comme sous-produit pour la fabrication de savon.

Convention de Minamata sur le mercure

L'extraction artisanale de l'or représente 35 % de la pollution de l'environnement par le mercure. Au cours des quelque 20 dernières années, l'ONUDI a acquis une expérience et des compétences techniques considérables dans l'introduction de techniques et technologies à faible teneur en mercure ou sans mercure dans ce secteur. Près du tiers des mineurs artisanaux sont des femmes (voir aussi p. 32). Dans le cadre d'un nouveau projet lancé en décembre à Washington, l'ONUDI fera partie d'une équipe interinstitutions chargée d'examiner

les possibilités de développement à long terme de l'activité minière artisanale et à petite échelle au Burkina Faso, en Colombie, au Guyana, en Indonésie, au Kenya, en Mongolie, au Pérou et aux Philippines. Avec le PNUE comme agent d'exécution, l'ONUDI mettra en œuvre des projets au Burkina Faso, en Mongolie et aux Philippines au titre du programme GOLD (Global Opportunities for Long-term Development) du FEM.

VERS DES APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES

La nature très spécialisée des services de l'ONUDI et ses compétences techniques sont manifestes tout au long du présent Rapport annuel. Outre sa spécialisation largement reconnue, l'ONUDI tire toutefois sa force de son large éventail de compétences techniques, ainsi que de son expérience et son leadership de longue date sur les questions de développement industriel. Aujourd'hui, ce leadership transparaît également dans les mesures concrètes prises par l'ONUDI pour consolider une approche globale du développement industriel inclusif et durable selon une perspective multidimensionnelle.

Compte tenu des nouvelles tendances affichées dans le Programme 2030, cet atout revêtira une importance stratégique dans les années à venir. L'ONUDI a récemment établi quatre équipes interdisciplinaires, réunissant les ressources expertes de ses cinq départements d'assistance technique afin d'élaborer des approches intégrées tournées vers le client pour les parcs industriels, les villes durables, la création d'emplois et la migration, et les biotechnologies.

Pour les villes durables par exemple, l'urbanisation rapide dans les pays en développement accentue la pression exercée sur les ressources et les procédés — énergie, eau, main-d'œuvre, transport, systèmes alimentaires et déchets organiques, pour n'en citer que quelques-uns. Les autorités municipales auront plus que jamais besoin d'outils fondés sur des données factuelles afin de prendre des décisions et des mesures visant à alléger la charge pesant sur leurs écosystèmes et à mener leurs collectivités sur la voie du développement inclusif et durable. Le présent Rapport annuel illustre certaines des actions de l'ONUDI dans les domaines de l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, des technologies à faible émission de carbone, de l'interdépendance entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, de la gestion de l'eau dans l'industrie ou de la gestion des déchets solides. L'équipe interdisciplinaire sur les villes durables a été établie afin de réunir ces différentes filières de compétences techniques au sein d'une offre complète répondant aux difficultés multidimensionnelles auxquelles se heurtent les autorités municipales à travers le monde.



2. PERSPECTIVES RÉGIONALES

› Outre la coopération technique, le conseil en matière de politiques et les activités normatives présentées ci-dessus, l'ONUDI maintient une interaction efficace avec ses États Membres dans toutes les régions, fournit des analyses stratégiques et des conseils pour l'élaboration des programmes régionaux et des programmes de pays, gère son réseau de bureaux extérieurs et coordonne les activités menées au niveau des pays pour assurer la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

Après l'introduction de directives spécifiques en 2015, la formulation des programmes de pays a été harmonisée avec

les cadres généraux de pays afin de garantir une coopération plus étroite avec les équipes de pays des Nations Unies et différents acteurs publics et parties prenantes. Le nombre de programmes de pays harmonisés a par conséquent considérablement augmenté pendant l'année écoulée par rapport aux périodes antérieures. L'ONUDI en a élaboré et coordonné 36, soit une hausse de 44 % par rapport à 2015. Si ce chiffre ne tient pas compte des programmes régionaux et des programmes gérés par d'autres départements, il permet cependant d'apprécier les progrès considérables de l'ONUDI dans ce contexte.

“La prospérité future de l'Afrique dépend de notre capacité à promouvoir le développement industriel afin de créer des emplois et de réduire la pauvreté.”

FRANÇOIS KANIMBA, MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, RWANDA



UNE STRUCTURE DE REPRÉSENTATION HORS SIÈGE RATIONALISÉE

Conformément à la décision IDB.39/Dec.7, l'ONUDI a été invitée à réduire son budget ordinaire et a donc apporté un certain nombre d'ajustements à sa structure de représentation hors siège. Comme l'a demandé la Conférence générale à sa seizième session, les mesures prises par l'ONUDI pour réaliser ces économies permettent de contribuer efficacement au Programme 2030 et d'assurer la présence continue dans les États membres, en maintenant une proximité avec les gouvernements, les bénéficiaires, les partenaires et les donateurs. Lors des consultations avec les États membres tenues au début de l'année, le Directeur général a précisé la teneur du processus et a rassuré les régions concernées qui craignaient que les modifications de la structure et des effectifs puissent affaiblir la relation entre l'ONUDI et les parties prenantes clés. Introduite par phases afin de perturber le moins possible les activités, la nouvelle représentation hors siège comprend après ajustement 47 centres régionaux, bureaux régionaux et bureaux de pays.

OUTRE DES PROJETS RÉGIONAUX
ET MONDIAUX, L'ONUDI A EXÉCUTÉ
DES PROJETS DANS

146

PAYS EN 2016





AFRIQUE

L'année écoulée montre une fois encore l'engagement inlassable de l'ONUDI au service du développement industriel inclusif et durable en Afrique. Cela se traduit notamment dans sa contribution essentielle à l'initiative du G20 en faveur de l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés (voir p. 5). La troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique a également été lancée cette année. Dans sa résolution 70/293, l'Assemblée générale demande à l'ONUDI "d'élaborer et de mettre en place un programme pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique et d'en diriger la mise en œuvre". Cette résolution demande également que la coopération internationale, notamment la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, soit renforcée. Par le biais de son vaste réseau de partenariats en Afrique, l'ONUDI agit comme un catalyseur entre les États membres et les partenaires techniques et financiers. Pendant l'année, la coopération avec l'Union africaine s'est avérée particulièrement fructueuse. À la demande des gouvernements, l'ONUDI élargit son appui technique à tout un ensemble de domaines, allant des parcs industriels, de la mise à niveau industrielle et de l'utilisation rationnelle de l'énergie au transfert responsable de connaissances.

Tout au long de l'année, plusieurs manifestations organisées ou appuyées par l'ONUDI ont permis d'attirer une attention mondiale sur les efforts d'industrialisation de l'Afrique. À l'occasion de la conférence inaugurale du premier Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le commerce, l'industrie et les minerais, l'ONUDI a souligné les initiatives qu'elle a prises au cours des 50 dernières années afin de promouvoir l'intégration régionale grâce au commerce et au développement industriel inclusif et durable en Afrique. Lors de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul en mai, l'ONUDI a organisé une manifestation intitulée "Renforcer les capacités de production des femmes et des jeunes par le biais de partenariats multipartites: poser des jalons pour une sortie durable de la catégorie des pays les moins avancés", en collaboration avec ONU-Femmes. Elle a organisé deux manifestations parallèles à la TICAD VI, tenue à Nairobi en août. Pendant l'année des célébrations du cinquantième anniversaire de l'ONUDI, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique comprenait un colloque visant à sensibiliser sur l'importance de mobiliser des financements pour le développement industriel inclusif et durable, auquel

ont assisté plus de 500 participants. D'autres manifestations majeures se sont déroulées, notamment le cinquième Forum sur le développement industriel inclusif et durable à Dakar en novembre, afin de promouvoir le modèle PCP et l'investissement industriel en Afrique, et le premier Forum international sur l'investissement agro-industriel-Éthiopie à Addis-Abeba en octobre.

L'Afrique compte 34 des 48 pays les moins avancés et 16 des 32 pays en développement sans littoral de la planète. Au cours de l'année, l'ONUDI a mis l'accent sur ses programmes de pays, en formulant de nouveaux programmes pour l'Angola, Cabo Verde, le Cameroun, le Mozambique, le Rwanda, le Tchad, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Les tables rondes organisées lors du lancement des programmes de pays au Niger, au Togo et en Zambie ont réuni des partenaires techniques et financiers. Elles ont ainsi renforcé l'appropriation du programme par le pays et encouragé la mobilisation des fonds. Des programmes sont en cours d'élaboration pour l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burundi, l'Érythrée, le Gabon, le Ghana, le Malawi, Maurice, la Mauritanie, la Namibie, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie et le Swaziland.

Lors de sa visite au Rwanda en février, le Directeur général a évoqué la coopération technique en cours avec le Président et a officiellement lancé le programme de pays pour le Rwanda. Il a également effectué d'autres visites clés dans la région, participant notamment au vingt-sixième Sommet de l'Union africaine qui a eu lieu à Addis-Abeba en janvier. Il s'est entretenu à cette occasion avec le Premier Ministre éthiopien et les Présidents du Libéria, du Sénégal, de la Serbie, de la Sierra Leone et de l'État de Palestine, ainsi qu'avec d'autres hauts fonctionnaires.

L'AFRIQUE COMPTE

34

DES 48 PAYS
LES MOINS AVANCÉS ET

16

DES 32 PAYS EN DÉVELOPPEMENT
SANS LITTORAL DE LA PLANÈTE





Plusieurs publications de l'ONUDI parues pendant l'année sont consacrées à l'Afrique. Notamment, une brochure intitulée "Supporting vulnerable countries on their path to poverty eradication and prosperity" décrit les activités de l'ONUDI en faveur du développement industriel dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

RÉGION ARABE

Créer suffisamment d'emplois pour des populations à la croissance rapide demeure une difficulté commune aux pays de la région arabe, qu'ils soient à revenu élevé, intermédiaire ou faible. Pour l'ONUDI, la réponse se trouve dans la diversification économique et industrielle. Ses programmes dans la région ont à ce jour été axés sur la modernisation et la mise à niveau, la promotion des exportations, le développement des PME et de l'entrepreneuriat, l'agribusiness et le développement rural, les femmes et les jeunes dans les activités productives, l'énergie durable et la gestion de l'environnement. Ils répondent en outre à la demande pressante de sécurité alimentaire et hydrique dans la région.

Les migrations exercent actuellement une contrainte sur les ressources de plusieurs pays. Le nouveau programme mené au Liban se concentre sur la création d'emplois et de revenus, en particulier pour les franges les plus vulnérables de la société, en promouvant le développement industriel inclusif. À ce jour, l'ONUDI a assuré des moyens de subsistance à 1 500 ménages en aidant 15 micro- et petites entreprises, dans le cadre d'un projet financé par le Japon. Un autre projet de

l'ONUDI a aidé 53 agro-entreprises et 17 coopératives agricoles de femmes à accroître leur compétitivité, bénéficiant ainsi à 1 000 ménages qui travaillent dans les secteurs des produits laitiers et de l'huile d'olive. Les femmes en Iraq continuent de bénéficier d'une formation dans des secteurs non traditionnels dans le cadre de la Facilité de développement de l'apprentissage et des connaissances (Learning and Knowledge Development Facility), dirigée par l'ONUDI et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) (voir p. 35).

Le Programme de modernisation industrielle de l'ONUDI au Soudan vise à moderniser les industries prioritaires, à favoriser la croissance durable dans les secteurs public et privé, et à créer des emplois et des moyens de subsistance viables pour les travailleurs des usines, les agriculteurs, les pêcheurs hommes et femmes et leur famille, ainsi que pour les déplacés, les jeunes et les femmes. Des projets en Égypte étaient axés sur les moyens d'améliorer l'employabilité des jeunes et de favoriser le développement économique en Haute-Égypte et dans la province du Minya du Sud. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a fourni 12,5 millions de dollars afin de poursuivre un projet visant à créer des emplois pour les jeunes en Tunisie. Au Maroc, l'ONUDI, le groupe Volvo, l'USAID et la Fondation OCP ont dispensé des formations professionnelles aux mécaniciens dans le cadre d'un partenariat.

Avec le parrainage de l'ONUDI et de la Ligue des États arabes, les pays de la région ont assisté à une réunion du Forum arabe de la jeunesse en janvier, afin d'examiner une approche novatrice de la croissance verte et de la création d'emplois. Une manifestation parallèle organisée par l'ONUDI à cette même conférence a permis de lancer une nouvelle initiative financée par l'Union européenne afin de déployer des technologies et des services d'énergie propre dans la région. L'ONUDI a participé aux préparatifs du premier Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, qu'elle coorganise avec le Gouvernement des Émirats arabes unis à Abou Dhabi en mars 2017. Le Directeur général a participé à une table ronde lors du Forum africain de l'investissement et des affaires à Alger en décembre. Dans ses interventions, il a souligné l'importance de la transformation structurelle comme étant la clef qui permettra d'accroître la compétitivité, le commerce intrarégional et l'intégration régionale, et le développement industriel inclusif et durable. Pendant son séjour, il a rencontré des hauts fonctionnaires afin d'évoquer la coopération avec l'Algérie.

Lors de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, des intervenants d'Égypte et de Tunisie ont pris part à des débats sur le financement de l'industrialisation. L'ONUDI a quant à elle assisté à de nombreux forums mondiaux sur la région arabe, notamment au Forum arabe de haut niveau pour le développement durable tenu à Amman en mai.



ASIE ET PACIFIQUE

Les pays à revenu intermédiaire, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de la région de l'Asie et du Pacifique se heurtent à des difficultés environnementales et économiques très différentes. En suivant une démarche sur mesure, l'ONUDI s'attache à améliorer la coopération Sud-Sud, à appuyer les partenariats pluripartites et à renforcer les partenariats avec les institutions de financement du développement dans le cadre de ses programmes de pays. De nouveaux programmes de pays ont été lancés au cours de l'année en Afghanistan, au Cambodge, en Chine, en Indonésie, en Iran (République islamique d'), au Myanmar et au Vanuatu. Les premiers succès au Myanmar sont notamment la création de nouveaux emplois dans le secteur rural, le développement des PME et une amélioration du potentiel d'exportation du pays. En Chine, des résultats positifs ont été enregistrés dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et du développement de l'industrie verte. En collaborant avec des organisations régionales, l'ONUDI a continué d'encourager la coopération au service du développement régional dans les pays du Mékong.

L'industrie verte a été le sujet de plusieurs réunions tenues dans la région, notamment une conférence majeure qui s'est déroulée en juin à Ulsan (République de Corée) sur le thème de l'industrie verte pour des villes durables, ainsi qu'une réunion de consultation qui a eu lieu en Chine en septembre afin de préparer un forum international sur le développement industriel vert en 2017 (voir aussi p. 20). Le Bureau chinois du chapitre de la Plate-forme pour l'industrie verte a joué un rôle actif dans la promotion de l'industrie verte et du développement durable.

D'autres manifestations clés se sont tenues dans la région, notamment le huitième sommet annuel des pays du groupe BRICS à Goa (Inde) en octobre, qui a reconnu dans la Déclaration finale de Goa le "mandat unique [de l'ONUDI] pour promouvoir et accélérer le développement industriel inclusif et durable et sa contribution pour promouvoir l'industrialisation en Afrique". L'ONUDI a coparrainé la dix-neuvième Foire internationale du commerce et de l'investissement de la Chine en septembre. Elle a organisé à cette occasion un forum de haut niveau sur l'investissement en Afrique, évoquant en particulier les programmes de partenariat entre pays en Éthiopie et au Sénégal. Une séance

de mise en relation d'entreprises comptait également des entreprises installées au Nigéria parmi ses participants. L'ONUDI et l'Académie de sciences sociales de Shanghai ont coorganisé un atelier de consultation des pays du groupe BRICS en septembre, afin de réunir les partenaires d'un projet de l'ONUDI visant à développer la coopération entre les PME en Chine et dans d'autres pays de ce groupe. Lors d'une réunion similaire tenue à New Delhi en décembre, ces pays ont débattu de l'importance du commerce électronique pour les PME.

En octobre, l'ONUDI a accueilli une manifestation majeure à son siège afin de promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement durable en améliorant les infrastructures et la connectivité des continents africain, asiatique et européen et de leurs mers adjacentes, intitulée "Une ceinture et une route". Comprenant une exposition sur la ville, un forum de haut niveau, un atelier thématique, des activités de mise en relation et un voyage d'étude, l'Exposition et le dialogue "Une ceinture et une route" sur la ville inclusive et durable ont attiré quelque 400 participants.

Le Directeur général a pris part à la semaine "Made in India" à Mumbai en février, qui a présenté le potentiel de conception, d'innovation et de durabilité dans les secteurs manufacturiers indiens pour la prochaine décennie. Dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action, l'ONUDI a participé à plusieurs activités en Inde, en Indonésie, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam. Ces activités comprenaient notamment l'élaboration et la mise en œuvre conjointes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, la mobilisation des ressources pour le Fonds unique, le positionnement stratégique du développement industriel inclusif et durable dans le Plan-cadre et l'harmonisation des récents programmes de





pays pour la République islamique d'Iran et le Vanuatu avec ceux du Plan-cadre.

Des préparatifs étaient en cours pendant l'année en vue de l'ouverture du premier Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique aux Tonga en avril 2017 (voir p. 18).

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Les projets et les programmes de l'ONUDI en Europe et en Asie centrale sont conçus pour refléter les priorités aux niveaux des sous-régions et des pays. La région comprend 29 pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible, dont plusieurs pays en développement sans littoral. En dépit des différences sociales, économiques et géopolitiques, dans tous ces pays, l'ONUDI met l'accent sur la diversification économique et industrielle afin de favoriser une croissance durable, la compétitivité économique et la productivité industrielle, des emplois durables et une performance environnementale accrue. Son orientation programmatique garantit que ses activités régionales et à l'échelon des pays sont dans la droite ligne de l'objectif 9 et des autres objectifs de développement durable connexes.

Tout au long de l'année, l'ONUDI a connu une demande croissante de services de renforcement des capacités afin d'aider les nouveaux donateurs à s'adapter à l'environnement changeant de la coopération au service du développement. Les pays donateurs dans la région appliquent souvent un principe de coûts-avantages ou de valeur ajoutée dans leur dialogue avec les Nations Unies, et insistent sur l'environnement favorable permettant aux entreprises privées d'accéder aux marchés des pays bénéficiaires. L'ONUDI a

organisé des consultations techniques bilatérales avec la Hongrie, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie afin d'identifier les points d'entrée pour de nouvelles modalités de coopération, en mettant un accent fort sur la participation du secteur privé.

Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a continué de consolider son portefeuille dans les économies émergentes, en insistant sur les mesures de politique générale permettant la diversification, la modernisation et la mise à niveau économiques et industrielles; le développement des PME et du secteur privé; le transfert de technologie; la facilitation du commerce, l'accès au marché et la promotion des exportations; le développement de l'entrepreneuriat; l'agribusiness et le développement rural; les femmes et les jeunes dans les activités productives; l'infrastructure d'appui aux entreprises, notamment les parcs industriels, scientifiques et de haute technologie; et l'énergie durable et la gestion de l'environnement. L'ONUDI a exploré des partenariats avec les gouvernements, les donateurs bilatéraux, les institutions de financement du développement, le secteur privé, le milieu universitaire et les entités des Nations Unies en Albanie, en Géorgie, au Monténégro et en République de Moldova, pour préparer leurs programmes de pays respectifs.

La région est caractérisée par une adoption résolue de l'approche "Unis dans l'action". Si seule l'Albanie a servi de pilote en 2007, la Bosnie-Herzégovine, le Kirghizistan, le Monténégro et la République de Moldova appliquent aujourd'hui volontairement cette approche. L'ONUDI a récemment suivi l'introduction, la mise en œuvre, l'établissement de rapports et l'évaluation des processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'initiative "Unis dans l'action" dans les pays suivants: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Lors de sa visite en Roumanie en mars, le Directeur général et ses homologues de haut niveau ont exploré les moyens d'intensifier la coopération et de nouer des partenariats viables dans le domaine du développement industriel inclusif et durable. Le Ministre roumain des affaires étrangères a réaffirmé la disposition de son pays à accueillir la troisième conférence régionale sur les parcs scientifiques, industriels et technologiques. Lors d'une visite en Bulgarie ce même mois,



le Directeur général a souligné l'importance de la participation du secteur privé dans l'aide au développement. Cette intervention a débouché sur la signature d'un mémorandum d'accord en novembre entre l'ONUDI et l'Association du capital industriel de Bulgarie (BICA). Un mémorandum similaire conclu en novembre entre l'ONUDI et l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) exploitera les partenariats existants dans les domaines du développement de l'agribusiness, du commerce, de l'investissement et de l'innovation au service des PME, des énergies renouvelables et de l'énergie rurale, de l'efficacité énergétique et des changements climatiques, de la gestion de l'environnement, de l'utilisation rationnelle des ressources et de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

En dépit d'inégalités en termes de développement social et économique, nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes partagent une histoire, une culture et une langue similaires. Ces points communs ont contribué au succès d'initiatives régionales telles que la Banque du savoir industriel, système novateur tripartite créé par l'ONUDI pour promouvoir l'échange de connaissances et de compétences techniques dans les pays de la région et pour faire office de mécanisme pour la coopération régionale. Le développement hétérogène dans la région accroît la nécessité d'une coopération internationale. Le partage des expériences et des enseignements entre les pays les moins compétitifs et les pays les plus performants constitue le moyen le plus efficace de réduire ces disparités. À l'échelon des pays, l'ONUDI

s'attache à accroître les synergies avec d'autres initiatives des Nations Unies. Les programmes de pays à Cuba et en El Salvador ont été lancés pendant l'année, tandis que des programmes destinés à la Bolivie (État plurinational de) et à Haïti commenceront en 2017.

Pendant l'année, cinq grands programmes interrégionaux de l'ONUDI étaient en place, dont la Banque du savoir industriel. Un projet sur la pêche avec la Colombie, Cuba, l'Équateur, le Mexique, le Nicaragua et la République dominicaine aide à améliorer les maigres revenus des travailleurs le long de cette chaîne de valeur, en encourageant la coopération régionale, en améliorant la récolte et la transformation de crevettes, en assurant la conformité aux marchés d'exportation grâce au renforcement des capacités et à la technologie, et en préservant la stabilité de l'environnement. Ce projet concourt à la réalisation des objectifs de développement durable 1, 2, 8, 9 et 14. Partagés lors d'une réunion à Guayaquil (Équateur) en octobre, les succès obtenus à ce jour sont notamment l'introduction de systèmes automatisés d'alimentation des crevettes utilisant les énergies renouvelables. Dans le cadre d'un autre projet régional, l'ONUDI a mis en place une plate-forme en Argentine, en Bolivie (État plurinational de), au Chili, au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Panama et au Paraguay afin de mobiliser la coopération et les compétences techniques régionales pour la planification, le développement et la gestion de parcs éco-industriels. Ce projet a été lancé lors d'un atelier à Vienne en avril et les pays participants ont approuvé le plan d'action.

Les initiatives interrégionales comprenaient notamment une manifestation parallèle lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg en juin, visant à renforcer les alliances internationales de PME entre la Fédération de Russie et

l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette manifestation a réuni des représentants de haut niveau du secteur public, du commerce, des organismes d'exportation et des entreprises manufacturières de la région et leurs homologues russes.

L'ONUDI étant consciente depuis longtemps de la valeur des partenariats pour parvenir au développement industriel inclusif et durable, la facilitation des partenariats demeure une priorité élevée. Des entreprises cubaines et slovaques ont participé à une table ronde du secteur privé à Cuba en décembre afin d'évoquer les perspectives commerciales conjointes dans les services technologiques pour l'emballage, le traitement de l'eau et le recyclage des déchets. Un autre partenariat fructueux facilité par l'ONUDI met en relation les organisations de jeunes dans la région et l'AIESEC, organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif qui développe le leadership des jeunes et leur offre des possibilités

de stages interculturels et de partage des expériences à travers le monde. Les trois lauréats d'un concours de rédaction organisé par l'ONUDI et l'AIESEC, sur le sujet des difficultés liées à l'industrialisation auxquelles se heurte la région pour réaliser l'objectif de développement durable 9 et parvenir au développement industriel inclusif et durable, se sont rendus à Vienne en mars. Lors d'une visite officielle à Cuba en septembre, le Directeur général a évoqué les moyens d'intensifier la coopération. L'ONUDI appuie le développement industriel de Cuba depuis 1966 et a exécuté des projets d'assistance technique consacrés au développement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques industrielles, les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle, à l'optimisation des procédés technologiques et à la promotion de la production propre et de l'utilisation rationnelle des ressources.

BUREAU DE LIAISON DE L'ONUDI À BRUXELLES



Le Bureau de liaison de l'ONUDI à Bruxelles a pour rôle de renforcer le dialogue et la coopération en matière de politiques avec les institutions de l'Union européenne et d'autres partenaires publics et privés, notamment les États membres représentés dans cette ville. Les domaines prioritaires clés évoqués avec l'Union européenne pendant l'année englobaient la création d'emplois dans le contexte de la migration, l'emploi des jeunes et des femmes, l'agro-industrie et les chaînes de valeur, la participation du secteur privé, l'économie circulaire, les changements climatiques et l'énergie durable. En sa qualité de nouveau membre du Groupe mondial sur la migration, l'ONUDI a souligné l'importance du développement industriel inclusif et durable pour la transformation économique et la création d'emplois avec la Commission européenne, le Service européen pour l'action extérieure, le Parlement européen et la Banque européenne d'investissement. À

l'occasion des Journées européennes du développement en juin, l'ONUDI a organisé trois tables rondes de haut niveau. Le Directeur général a fait un exposé sur le sujet de la participation du secteur privé. En novembre, l'ONUDI a organisé quatre manifestations parallèles dans le Pavillon de l'Union européenne à la COP 22 à Marrakech (Maroc), abordant les questions de l'interdépendance entre l'eau et l'énergie, des changements climatiques et des causes profondes de la migration (voir aussi p. 19). Le dialogue continu à Bruxelles a notamment débouché sur la sélection de plusieurs initiatives de l'ONUDI, visant à appuyer les emplois agro-industriels pour les jeunes et les femmes en Éthiopie et au Soudan, dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne. L'ONUDI collabore étroitement avec la Banque européenne d'investissement sur le quartier des tanneries de Modjo Leather City en Éthiopie (voir p. 13).

À l'occasion de l'ouverture des célébrations du cinquantième anniversaire de l'ONUDI à Vienne en novembre, le Commissaire européen pour la coopération internationale et le développement a souligné que le développement industriel inclusif et durable est l'un des moyens les plus efficaces d'éliminer la pauvreté, la faim et les inégalités. Le Secrétaire général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et le Secrétaire général adjoint de la Banque européenne d'investissement ont également soutenu un renforcement de la coopération avec l'ONUDI. À l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, l'ONUDI a organisé des célébrations au Parlement européen, en collaboration avec l'Union africaine et l'Union européenne.

3. PRIORITÉS INTERSECTORIELLES

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles pour le développement industriel inclusif et durable. La Stratégie concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour 2016-2019 adoptée par l'ONUDI veille à ce que tous ses programmes, politiques et pratiques organisationnelles intègrent systématiquement ce sujet.

Dans le cadre des procédures de coopération technique de l'ONUDI, tous les nouveaux programmes et projets ont été soumis à une vérification obligatoire de cette dimension avant d'être présentés au Conseil exécutif. Les projets validés comprenaient une analyse par sexe, un examen des effets attendus des projets sur les femmes et les hommes, et des données ventilées par sexe. Parmi les projets notables au cours de l'année figuraient notamment une formation professionnelle à l'intention des jeunes et des femmes au sein de la population des réfugiés syriens en Turquie et un projet à grande échelle

visant à réduire l'utilisation du mercure dans l'extraction artisanale de l'or et à accroître les capacités des artisanes (voir aussi p. 22).

Des initiatives ont été prises au sein de l'ONUDI, notamment des sessions de formation visant à insuffler une culture plus inclusive et à mieux faire comprendre l'intégration de l'égalité des sexes. Des ateliers obligatoires sur la problématique hommes-femmes, les préjugés inconscients et la culture organisationnelle en février et en mars ont sensibilisé les cadres et les fonctionnaires aux préjugés et aux stéréotypes susceptibles d'engendrer une inégalité entre les sexes sur le lieu de travail. Des activités conjointes ont été entreprises avec d'autres organismes basés à Vienne, notamment une session de mentorat express lors de la Journée internationale de la femme du 8 mars. À cette même occasion, l'ONUDI a tenu une table ronde sur le rôle de premier plan des femmes entrepreneuses dans la gestion d'entreprises durables du point de vue de l'environnement et sur la manière dont leurs expériences peuvent contribuer à la mise en œuvre efficace du Programme 2030.

“L'objectif de développement durable 9 précise que l'industrialisation doit être à la fois durable et inclusive. Il est encourageant que l'ONUDI mette l'accent sur l'importance de faire en sorte que les femmes récoltent elles aussi les fruits de la croissance économique.”

STONE SKOGEN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, MINISTRE ROYALE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, NORVÈGE



LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE L'ONUDI
SUR L'ENTREPRENARIAT A TOUCHÉ PLUS DE

2 millions

DE JEUNES

ET FORMÉ PLUS DE
7 000 ENSEIGNANTS DANS CE DOMAINE



En octobre, l'ONUDI a coorganisé une réunion à Vienne afin d'approuver le nouveau cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui entrera en vigueur début 2018. L'ONUDI est l'un des rares organismes invités par ONU-Femmes à mettre en œuvre à titre pilote la prochaine phase de ce plan d'action. Deux jours de la réunion ont été consacrés à des débats entre les experts internationaux, les représentants des différentes entités des Nations Unies et les partenaires du secteur privé sur les stratégies visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En coopération avec le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn, le Bureau de l'ONUDI pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a organisé une manifestation lors des célébrations du cinquantième anniversaire de l'ONUDI en novembre. Consacrée au renforcement de l'autonomisation économique des femmes par le biais d'approches novatrices, cette manifestation a réuni des participants de haut niveau tels que le Prince héritier du Royaume de Bahreïn et des dirigeants d'organisations de femmes de diverses parties du monde. Dans les conclusions d'une séance sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tenue lors de la troisième réunion des donateurs de l'ONUDI, les participants ont formulé des recommandations sur la nécessité de mesurer l'impact effectif des projets sur les femmes et les sociétés où elles vivent.

Emploi productif pour les jeunes

La plupart des 1,8 milliard de jeunes de la planète vivent dans les régions les plus pauvres du monde. Moins de 40 % des jeunes dans les pays en développement travaillent, étudient ou suivent une formation. Des obstacles les empêchent de participer aux activités productives, notamment des systèmes d'enseignement et de formation inadéquats qui ne leur fournissent pas les connaissances et les compétences exigées sur le marché du travail. En raison de leur jeunesse et de leur manque d'expérience de l'entreprise, des réseaux, des marchés ou des possibilités d'investissement, il leur est difficile d'accéder au capital nécessaire pour créer ou développer leurs activités. Dans le cadre de projets en Arménie, en République-Unie de Tanzanie et dans des pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'ONUDI a relevé avec succès le défi de l'employabilité des jeunes. Une évaluation à mi-parcours du projet arménien a reconnu l'énorme demande locale pour ses services, sa contribution au changement systémique et le fort engagement national à institutionnaliser l'approche du projet en le reproduisant, y compris à plus grande échelle. En République-Unie de Tanzanie, où l'ONUDI

s'attèle au problème de l'employabilité des diplômés dans les micro-, petites et moyennes entreprises, le projet a favorisé des liens plus nombreux entre les entreprises et les universités et contribué à accroître l'employabilité des diplômés de l'université (voir p. 16).

Partenariats et coopération Sud-Sud

L'achèvement concluant de la première phase des programmes de partenariat entre pays (PCP) de l'ONUDI en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal confirme les avantages de l'approche pluripartite large pour promouvoir le développement industriel inclusif et durable à l'échelon national. L'ONUDI veille à ce que les PCP soient pleinement alignés sur les plans nationaux de transformation des pays respectifs. Au cours de l'année, elle a mis en place des fonds d'affectation spéciale afin d'appuyer la mise en œuvre des programmes nationaux de développement industriel.

Conjointement organisé par le Gouvernement éthiopien et l'ONUDI, le premier Forum international sur l'investissement agro-industriel — Éthiopie, tenu à Addis-Abeba en octobre, a attiré plus de 1 200 participants, dont des représentants des institutions du secteur privé et financières internationales (voir p. 26). Le cinquième Forum sur le développement industriel inclusif et durable tenu au Sénégal en novembre a identifié des solutions dans ce domaine en Afrique et examiné un plan d'action pour la reproduction du modèle PCP en Afrique de l'Ouest. Au Pérou, l'ONUDI a étudié comment le programme pourrait appuyer la stratégie industrielle nationale et l'objectif du pays d'adhérer à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Compte tenu de l'impact positif enregistré par ces trois programmes pendant l'année, d'autres pays ont annoncé leur intention d'adopter l'approche PCP.

La coopération avec les institutions de financement du développement s'est intensifiée au cours de l'année, après l'adoption par l'ONUDI d'une approche ciblée en vue de nouer des partenariats avec les gouvernements, ces institutions, les opérateurs du secteur privé et d'autres acteurs. L'ONUDI aidera désormais les pays à mettre en œuvre des initiatives financées par ces institutions permettant de parvenir à un développement industriel inclusif et durable. En juin et en décembre, elle a signé des accords avec la Banque mondiale afin de permettre aux emprunteurs d'accéder aux compétences techniques de l'ONUDI. Des accords similaires sont actuellement en négociation avec d'autres institutions financières telles que le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque africaine de développement (BAfD).

L'ONUDI a renforcé ses partenariats avec le secteur privé, les organisations internationales, la société civile et le milieu universitaire, l'objectif étant de puiser dans une gamme de ressources plus large, telles que le FEM et le Fonds vert pour

le climat, pour accroître l'impact de ses opérations dans les domaines d'intérêt. L'ONUDI cherche actuellement à obtenir son accréditation auprès du Fonds vert pour le climat. La hausse du nombre de nouveaux partenariats conclus avec le secteur privé pendant l'année reflétait un intérêt grandissant pour le développement industriel inclusif et durable. Les nouveaux partenaires sont notamment la Banque de Chine, la société suisse de transformation des métaux précieux Argor-Heraeus et l'Initiative mondiale pour la sécurité des aliments, pour n'en citer que quelques-uns.

Au cours de l'année, l'ONUDI a rationalisé son approche de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire afin de s'assurer qu'elle soit reflétée dans toutes les activités et dans tous les programmes. Le nouveau plan d'action pour 2016-2018 est axé sur le partage de connaissances et la diffusion de technologies par le biais de réseaux du Sud, l'identification de solutions du Sud adaptées au développement industriel inclusif et durable, la facilitation de solutions industrielles économiques du Sud et la reproduction de programmes de renforcement des capacités fructueux et durables venant de pays du Sud. L'Exposition et le dialogue "Une Ceinture et une Route" sur la ville inclusive et durable (voir p. 28) contribue directement à la réalisation du Programme 2030.

Sécurité humaine, relèvement après les crises et migration

L'ONUDI s'attaque aux causes profondes de la migration et de l'insécurité socioéconomique aux niveaux national et local en encourageant la création de micro-, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'en rétablissant et en mettant à niveau les capacités productives locales. Les projets fructueux pendant l'année sont notamment une formation professionnelle à l'intention des jeunes et des femmes au sein de la population des réfugiés syriens en Turquie, ainsi qu'un établissement de formation professionnelle dans le Nord de l'Iraq. Avec l'appui de l'ONUDI, cet établissement prépare les jeunes à être autonomes en leur enseignant les compétences de base dans divers domaines, notamment les technologies de l'information, la métallurgie, l'entretien mécanique des camions, la soudure, la réparation de téléphones mobiles, le maniement de chariots élévateurs et l'anglais, afin de les aider à trouver un emploi. Le succès de ce projet a été largement assuré grâce aux partenariats avec des employeurs du secteur privé et dans le contexte d'interventions après les crises financées par le Gouvernement japonais.

Plate-forme gérée par l'ONUDI pour le compte de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), la Facilité de développement de l'apprentissage et des connaissances (Learning and Knowledge Development Facility) promeut le développement des compétences industrielles chez les jeunes des économies émergentes. En

LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

Selon la classification de la Banque mondiale, 102 États membres de l'ONUDI se situent dans la tranche inférieure ou supérieure des pays à revenu intermédiaire. Au cours de l'année, l'ONUDI a continué de fournir des services de conseil technique aux pays à revenu intermédiaire en promouvant les politiques industrielles inclusives et durables, un accent particulier étant mis sur la mise à niveau industrielle, les plates-formes de partage des connaissances et des expériences sur les technologies propres et l'industrie verte, et les activités de coopération technique. Le tout dernier PCP de l'ONUDI en date au Pérou s'articule autour de quatre composantes: l'innovation de qualité; le développement des chaînes de valeur, des entreprises et des regroupements; les parcs industriels durables; et l'utilisation rationnelle des ressources et de l'énergie industrielles et les énergies renouvelables. Il intègre en outre des interventions intersectorielles complémentaires, notamment dans les domaines de la préservation de l'environnement, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et de l'inclusion, afin d'accroître les perspectives des PME.

collaborant avec le secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé pour le développement, elle concourt à l'établissement et à la mise à niveau de centres locaux de formation industrielle afin de faire face à la demande croissante de salariés qualifiés sur le marché du travail, et contribue en définitive au développement industriel inclusif et durable. Hébergée par l'ONUDI, elle comprend actuellement sept centres de formation industrielle dans les pays suivants: Afrique du Sud, Éthiopie, Iraq, Libéria, Maroc, Uruguay et Zambie. Les jeunes femmes en Afrique du Sud qui ont achevé une formation au maniement de débroussailleuses ont déclaré avoir pu trouver immédiatement un emploi.

> www.lkdfacility.org

Avec environ 100 millions d'habitants et plus de 740 000 réfugiés, l'Éthiopie est à la fois un point d'origine et de transit pour les migrants. En juillet, le Gouvernement italien a signé des accords de dons avec l'ONUDI et l'OIT dans le cadre du programme SINCE ("Endiguer l'afflux de migrants en situation irrégulière en provenance du nord et du centre de l'Éthiopie"), visant à endiguer la migration irrégulière depuis le nord et le centre de l'Éthiopie. L'objectif est de créer davantage de possibilités d'emploi et de perspectives économiques pour les migrants, les candidats à la migration, les réfugiés et les rapatriés, et en particulier les femmes et les jeunes.

4. GÉRER LES SERVICES DE L'ONUDI

Financement et contributions financières

Financement des activités de coopération technique

La tendance à une demande accrue de compétences techniques de l'ONUDI s'est poursuivie pendant l'année, où le financement des programmes de coopération technique a atteint 210,1 millions de dollars, ce montant s'entendant hors dépenses d'appui, sauf mention contraire. Cette progression totale de 33 % sur les cinq dernières années a été possible grâce à l'aide d'une base grandissante de donateurs qui reconnaissent la pertinence et l'impact des services de l'ONUDI dans le contexte du Programme 2030.

Grâce à de nouvelles améliorations administratives et au grand dévouement du personnel de l'ONUDI, la

coopération technique apportée s'est élevée à 178,6 millions de dollars, soit un chiffre supérieur aux remarquables résultats des deux années antérieures malgré une contraction du budget ordinaire.

Le niveau des versements futurs au titre des accords de financement signés, en y ajoutant les fonds programmables disponibles des donateurs, a augmenté de 21,4 % par rapport à 2015, les fonds totaux mobilisés atteignant 211 millions de dollars. Le portefeuille global de projets et de programmes a grimpé à 503,5 millions de dollars. Les perspectives de maintenir un volume élevé de fourniture de services de coopération technique demeurent cependant subordonnées aux niveaux futurs du budget ordinaire. À cet égard, les États membres sont également encouragés à envisager de contribuer au Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base et au fonds d'équipement.

“Pendant plus de 50 ans, nous avons travaillé côte à côte [avec l'ONUDI] au service de la paix et du développement international. Nous sommes 170 nations fidèles aux principes et à la mission des Nations Unies d'adhérer à l'idée d'un développement industriel vert qui ne fasse pas de laissés-pour-compte.”

VLADIMIR I. VORONKOV, REPRÉSENTANT PERMANENT ET AMBASSADEUR DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

LA PLATE-FORME DE DONNÉES OUVERTES COMPREND
UNE BASE DE DONNÉES DE PLUS DE

25 000

DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'ONUDI

SUR LES 50 DERNIÈRES ANNÉES



LA COOPÉRATION TECHNIQUE APPORTÉE
S'EST ÉLEVÉE À

178,6
millions de
dollars

DÉPASSANT LES RÉSULTATS
DES DEUX ANNÉES ANTÉRIEURES

D'un point de vue géographique, les donateurs de l'ONUDI ont une fois encore mis l'accent sur l'Asie et le Pacifique et sur l'Afrique, dotées respectivement de contributions volontaires de 79,3 millions de dollars et 38,5 millions de dollars. Viennent ensuite 31,4 millions de dollars pour les initiatives mondiales et interrégionales, 29 millions de dollars pour les États arabes, 16,8 millions de dollars pour l'Europe et l'Asie centrale et 15 millions de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Sur le plan thématique, la tendance des contributions et des donateurs est demeurée similaire à celle des années antérieures, un montant net de 140,6 millions de dollars de contributions préaffectées par les donateurs étant allé aux projets dans le domaine de la protection de l'environnement, 33,8 millions de dollars aux activités de renforcement de la compétitivité économique, 29 millions de dollars aux projets dans le domaine de la création d'une prospérité partagée et 6,7 millions aux domaines d'intervention intersectoriels de l'ONUDI.

Les sources de financement majeures pour le domaine programmatique de la protection de l'environnement ont à nouveau été le FEM, avec des budgets de projets en augmentation nette record de 79,5 millions de dollars, et le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, dépassant les contributions enregistrées l'année précédente avec 38,3 millions de dollars.

Les fonds versés par les gouvernements et les institutions ont atteint 88,9 millions de dollars, une base de donateurs plus large apportant des contributions individuelles de plus d'un million de dollars. Les contributions de l'Union européenne se sont élevées à 16,9 millions de dollars. La coopération devrait s'intensifier avec plusieurs grands programmes en attente, actuellement en cours d'élaboration, en particulier en Afrique subsaharienne.

Les principaux donateurs publics en montants nets approuvés supérieurs à 1 million de dollars étaient le Japon (11 millions de dollars) et la Suisse (10,4 millions de dollars), puis l'Italie (6 millions de dollars), l'Autriche (3,7 millions de dollars), la Chine (3,5 millions de dollars), la République de Corée (3,2 millions de dollars), la Norvège (3 millions de dollars), les États-Unis (2,8 millions de dollars), l'Inde (2,6 millions de dollars), l'Allemagne (2,1 millions de dollars), Bahreïn (2 millions de dollars), la Suède (1,8 million de dollars), le Canada (1,7 million de dollars), la Fédération de Russie (1,7 million de dollars) et l'Égypte (1,5 million de dollars).

Les fonds d'affectation spéciale thématiques de l'ONUDI ont en outre reçu des contributions de la Chine, de la Finlande et du Pérou (voir ci-dessous).

On trouvera à l'appendice B (voir sur www.unido.org) la répartition par région et par priorité thématique des projets approuvés par les gouvernements et l'Union européenne.

Fonds pour l'environnement mondial

Le partenariat avec le FEM s'est encore élargi au cours de l'année, atteignant un nouveau pic historique de financement de 79,5 millions de dollars pour les services de l'ONUDI dans un large éventail de pays dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, des produits chimiques et des déchets, et des eaux internationales. Cette progression totale de 128 % au cours des cinq dernières années témoigne de la confiance en la capacité d'exécution de l'ONUDI.

Protocole de Montréal

Le financement alloué par le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal a augmenté de 20 % par rapport à 2015, atteignant 38,3 millions de dollars. À la demande du Comité exécutif du Fonds et en concertation avec les pays concernés, l'ONUDI a continué d'élaborer des propositions de projet axées sur l'introduction de nouvelles technologies sans incidence sur le climat et l'ozone et plus économes en énergie. La modification historique du Protocole de Montréal en octobre, qui a introduit un mécanisme de réduction des hydrofluorocarbones (HFC), accroîtra la rationalisation de cette approche. L'ONUDI a effectué des enquêtes sur les substituts aux substances appauvrissant la couche d'ozone dans 26 pays, financées par le Fonds, et sur les solutions de remplacement des HFC dans deux pays, financées par la Coalition pour le climat et l'air pur.

Contributions des Nations Unies et au titre de fonds d'affectation spéciale multipartites

Les contributions des entités des Nations Unies et au titre de fonds d'affectation spéciale multipartites ont légèrement augmenté par rapport au niveau bas des années antérieures pour s'établir à 3,7 millions de dollars en 2016. Elles provenaient essentiellement du PNUE avec 2,3 millions de dollars et du Fonds pour la consolidation de la paix avec 1,2 million de dollars. Les programmes exécutés au titre de l'initiative "Unis dans l'action" et les fonds d'affectation spéciale multipartites ont stagné au niveau faible des années antérieures.

Fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONUDI

Conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 2016 concernant l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/RES/71/243), l'ONUDI encourage ses États membres à verser des contributions volontaires plus prévisibles et moins restrictives. À cet égard, les contributions aux fonds d'affectation spéciale thématiques demeurent vitales pour permettre à l'ONUDI de répondre de manière souple, efficace et efficiente aux demandes des États membres.

Le Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats, qui joue un rôle essentiel dans le développement et le renforcement des PCP, a reçu des contributions (y compris pour l'appui aux programmes) de 4 millions de dollars de la Chine et de 609 370 euros du Pérou. La Finlande a versé 1,4 million d'euros en particulier au Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités commerciales.

Gestion des effectifs

Au cours de l'année, l'ONUDI a restructuré ses Services de la gestion des ressources humaines dans les domaines de la recherche de nouveaux talents et du recrutement, de la gestion des aptitudes et des services en matière de politiques et de conseils afin de répondre à ses besoins de manière plus ciblée et stratégique. Malgré les ressources limitées dont elle dispose pour répondre aux demandes des États membres, l'ONUDI a été à même d'introduire plusieurs mesures visant à renforcer les capacités de son capital humain. Elle a notamment dressé un inventaire des compétences afin de renforcer la planification de la relève, révisé les avantages et les prestations du personnel essentiel et amélioré la communication entre le personnel et la direction.

Si la proportion de femmes parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur a légèrement chuté par rapport aux années antérieures (32 % au lieu de 33 %), une femme a cependant été recrutée à un poste de Directrice principale pendant l'année écoulée. Par l'intermédiaire du Bureau des affaires relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, l'ONUDI a renforcé les partenariats avec les institutions de femmes et mettra en œuvre à titre pilote la prochaine phase du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (voir p. 34).

Évaluation et contrôle de la qualité

L'évaluation et le contrôle de la qualité sont deux fonctions distinctes servant le même objectif de consolider la responsabilité et l'apprentissage et de tirer des enseignements pour la gestion stratégique et la prise de décisions.

Les évaluations fournissent des recommandations et des orientations sur un projet ou un programme et tirent des enseignements généraux à partir de cas spécifiques. Leurs conclusions aident à améliorer les services de l'ONUDI et à orienter les décisions de gestion. Le contrôle de la qualité s'assure que les programmes et les projets concourent à la réalisation des objectifs de développement durable et que les résultats en matière de développement des activités

programmatiques sont conformes aux principes de la gestion axée sur les résultats. Il apporte également des éléments aux décideurs et facilite un examen de la qualité de la coopération technique. La qualité de la conception du cadre de résultats des programmes et des projets contribue sensiblement à leur élaboration efficace, et pose les bases pour effectuer ensuite le suivi des résultats de la mise en œuvre des activités et l'évaluation finale des résultats. Un nouvel outil d'évaluation du dossier de projet favorise une meilleure compréhension à l'échelle de l'organisation de la valeur du contrôle de la qualité.

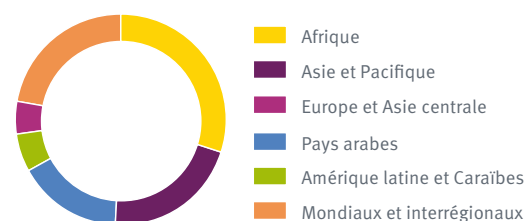
L'ONUDI a mené une évaluation nationale en République-Unie de Tanzanie et une évaluation multipays pour le Guatemala, le Nicaragua et la République dominicaine. Elle a finalisé un examen thématique indépendant des projets exécutés au titre du Protocole de Montréal dans les pays d'Europe et d'Asie centrale, et d'Amérique latine et des Caraïbes, et commandé 27 autres évaluations de projets indépendantes, portant notamment sur neuf projets financés par le FEM. Les activités de sensibilisation comprenaient un exposé aux missions permanentes et la participation à la Semaine de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation à Genève en avril.

Sur les 106 programmes et projets présentés au Conseil exécutif pendant l'année, 103 ont été approuvés, tandis que trois décisions ont été reportées. Le taux global d'approbation de 98 % traduit une croissance nette ces dernières années. La proportion de programmes et de projets approuvés faisant l'objet d'une révision avant ou pendant leur exécution a augmenté, passant de 53 % en 2015 à 77 % en 2016. Cette évolution a permis d'améliorer le respect des principes de gestion axée sur les résultats, la conformité du progiciel de gestion intégré (PGI) et les exigences formelles.

Programmes et projets présentés



Programmes et projets approuvés



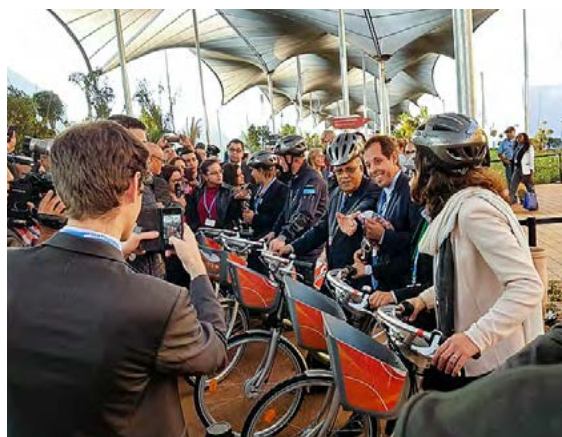
Sur le nombre total de projets présentés pendant l'année, 30 % se situaient en Afrique, 21 % en Asie et dans le Pacifique, 16 % dans la région arabe, 6 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 5 % en Europe et en Asie centrale. Les programmes et projets mondiaux et interrégionaux représentaient 22 % des propositions présentées. Ventilées par domaines thématiques, les activités portant sur la création d'une prospérité partagée constituaient 47 % du nombre total de projets présentés, la protection de l'environnement 30 %, le renforcement de la compétitivité économique 9 % et les programmes et projets intersectoriels 14 %.

Services juridiques

Le Bureau des affaires juridiques appuie tous les grands programmes et activités, défend les intérêts de l'ONUDI en cas de contentieux et joue une fonction clef dans la protection des statuts, privilèges et immunités de l'Organisation, de ses représentants, de ses fonctionnaires et des autres membres de son personnel. La demande de services juridiques de l'ONUDI s'est considérablement accrue cette année. Le Bureau des affaires juridiques a reçu plus de 920 demandes d'assistance et de conseils juridiques, et a examiné 188 projets d'instruments juridiques internationaux. À titre d'illustration, l'appui du Bureau à la Division des relations stratégiques avec les donateurs a joué un rôle essentiel dans la conclusion de plusieurs accords, notamment d'accords types pour la fourniture d'une assistance technique de l'ONUDI à des projets financés par la Banque mondiale ou d'accords juridiques pour l'établissement du Bureau de promotion des investissements et de la technologie d'Allemagne. Il en va de même de l'appui à la conclusion fructueuse de la quatrième Conférence sur l'industrie verte, tenue à Ulsan (République de Corée). En lien avec cette conférence, plusieurs accords ont été signés avec de nouveaux partenaires afin d'élargir la coopération en matière de recherche scientifique et technologique, de promouvoir la production propre et l'utilisation rationnelle des ressources, et de favoriser le développement des parcs éco-industriels et une urbanisation respectueuse de l'environnement.

Technologie et systèmes d'information

L'ONUDI a adopté plusieurs mesures au cours de l'année, qui ont sensiblement accru son efficacité et son efficacité opérationnelles, et a recueilli un taux de satisfaction de 68 % selon un sondage auprès des utilisateurs de son PGI. Une nouvelle division rationalisée, chargée de la gestion du PGI et de l'appui à l'infrastructure de technologie d'information et de communication, a apporté plus de 50 améliorations aux



Initiative pionnière de l'ONUDI à la COP 22 à Marrakech (Maroc): lancement du premier système de partage de vélos en Afrique

L'ONUDI A RÉALISÉ UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE

500 000 DOLLARS

EN EXTERNALISANT LA MAINTENANCE DU SYSTÈME DE CONFÉRENCE DU BÂTIMENT M DU CENTRE INTERNATIONAL DE VIENNE, ET A INSTALLÉ DEUX NOUVEAUX GROUPES ÉLECTROGÈNES D'URGENCE AFIN D'ACCROÎTRE LA STABILITÉ DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EXISTANTE DES CENTRES DE DONNÉES DU BÂTIMENT C



Projet lauréat du concours architectural du Centre international de Vienne

systèmes du PGI et de la gestion des connaissances et de la collaboration. L'automatisation des états financiers clés, recommandée par les commissaires aux comptes, a permis de les intégrer aisément aux rapports des parties prenantes, tandis que des améliorations dans la gestion des voyages ont réduit les délais. Pour commémorer son cinquantième anniversaire en novembre, l'ONUDI a pour la première fois ouvert au public sa collection de résumés d'études sur le développement industriel.

En avril, elle a accueilli la vingt-sixième réunion du Réseau Informatique et communications du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, ainsi que la quatre-vingt-dix-septième session du Comité de gestion du Centre international de calcul. Dans son allocution, le Directeur général a souligné l'importance du mandat du groupe de réseau. L'ONUDI a ensuite organisé un atelier afin de permettre aux organisations internationales d'évoquer les futurs PGI financiers.

Au cours de l'année écoulée, l'ONUDI a adhéré à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide afin d'accroître encore la transparence de ses activités de gestion de programmes et de projets. Parmi les innovations apportées à la Plate-forme de données ouvertes figure une base de données complète réunissant plus de 25 000 documents publiés par l'ONUDI sur les 50 dernières années. D'autres améliorations seront déployées début 2017, notamment la publication des données de l'ONUDI selon les normes de l'Initiative, une fonction de recherche avancée et l'affichage des données de projet historiques.

Achats

Le volume des achats au cours de l'année écoulée a atteint un record sans précédent de 125,1 millions de dollars. Les Services des achats de l'Organisation ont été essentiels pour assurer une participation fructueuse de l'ONUDI à la COP 22, en particulier pour l'exposition de techniques d'exploitation des énergies renouvelables et de technologies à rendement énergétique élevé, ainsi que le lancement du premier système de partage de vélos en Afrique.

Un nombre accru de soumissionnaires ont répondu aux appels d'offres de l'ONUDI. L'ONUDI a continué d'attirer l'attention sur les possibilités de marché grâce à un certain nombre d'activités de mobilisation, notamment de séminaires et d'ateliers destinés aux entreprises, ainsi qu'à un séminaire d'orientation à l'intention des États membres.

Gestion des bâtiments

Le Service des bâtiments de l'ONUDI assure l'exploitation, l'entretien et la réparation sûrs et fiables du Centre international de Vienne (CIV), notamment des équipements et des installations. Nombre des améliorations et des innovations apportées pendant l'année visaient à parvenir à la neutralité climatique. Le CIV est devenu le premier centre de conférence des Nations Unies à atteindre cet objectif, en partie en se modernisant en coopération avec le Gouvernement autrichien et en compensant les minimales émissions de gaz à effet de serre inévitables grâce à l'achat de certificats de réduction d'émissions certifiée du Fonds pour l'adaptation. Tous ses bâtiments ont obtenu des certificats d'efficacité énergétique, et un grand dispositif numérique placé dans la rotonde — donné par le Gouvernement suisse — affiche en temps réel les données de performance énergétique du complexe et des astuces écologiques à l'intention du personnel et des visiteurs. L'ONUDI a réalisé une économie de plus de 500 000 dollars en externalisant la maintenance du système de conférence du bâtiment M, et a installé deux nouveaux groupes électrogènes d'urgence afin d'accroître la stabilité de l'alimentation électrique existante des centres de données du bâtiment C. En matière de sensibilisation, la seizième réunion du réseau interorganisations des responsables de la gestion des installations a eu lieu au siège de l'ONUDI en mai afin d'évoquer les meilleures pratiques de gestion des installations. Une exposition architecturale et une cérémonie de remise de prix aux lauréats d'un concours de jeunes architectes organisé en coopération avec l'Université technique de Vienne se sont déroulées en juillet. L'objectif du concours était de proposer de nouvelles idées pour l'aménagement des espaces publics du CIV.

DEUXIÈME PARTIE

Cadre intégré de résultats et de performance

Note: Sauf mention contraire, l'année de référence pour le tableau de bord de l'ONUDI est 2015, sous réserve de la disponibilité des données.

Cette partie du Rapport annuel examine les évolutions survenues depuis la base de référence en utilisant les valeurs courantes, en l'occurrence celles de 2016.

TABLEAU DE BORD DE L'ONUDI

L'Organisation des Nations Unies a adopté des systèmes de gestion axés sur les résultats à la fin des années 90 afin d'améliorer la formulation des programmes et des activités et d'accroître l'efficacité et la responsabilité des résultats et de la performance. L'ONUDI intègre systématiquement ce mode de gestion à tous ses échelons depuis les 10 dernières années. L'actuel cadre de programmation à moyen terme souligne l'importance de renforcer ce système, comme il a été demandé dans la Déclaration de Lima et dans le "Document d'orientation stratégique". Il introduit un cadre intégré de résultats et de performance (CIRP) comprenant un ensemble d'indicateurs proposés, groupés en deux axes, permettant le suivi et la communication des résultats. Le premier axe suit la contribution attendue et la pertinence pour les résultats en matière de développement aux niveaux national, régional et mondial, tandis que le deuxième rend compte d'éléments de la performance interne de l'ONUDI.

Le cadre intégré de résultats et de performance complète d'autres outils de suivi et de communication des résultats, dont le Rapport annuel, les rapports sur les finances et les questions de fond transmis aux donateurs et aux partenaires de projet ou d'autres formes de contrôle au niveau des programmes et des projets dans le PGI. Si ces outils renseignent sur les résultats passés, ils n'ont cependant pas vocation à donner une vue d'ensemble exhaustive des résultats pouvant appuyer la planification et l'action futures. Un autre aspect important tient à ce qu'il est prospectif et présente en des termes chiffrés les réalisations prévues de l'ONUDI dans ses documents de planification à court, à moyen et à long terme. Le rapport sur les indicateurs du cadre intégré de résultats et de performance figurant dans le présent Rapport annuel est l'occasion d'évaluer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et d'exploiter cette information à des fins de planification organisationnelle.

Les indicateurs et les objectifs proviennent de documents de planification à court, à moyen et à long terme: la Déclaration

de Lima, le cadre de programmation à moyen terme et le programme et les budgets de l'ONUDI. Fondés sur une analyse approfondie de l'environnement changeant où intervient l'ONUDI, ces documents fournissent une orientation sur les moyens non seulement d'accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact à l'échelon des pays, mais aussi d'assurer l'alignement de tous les services et fonctions de l'ONUDI pour la mise en œuvre du Programme 2030.

L'introduction du cadre intégré de résultats et de performance n'a été qu'une première étape. Le cadre de programmation à moyen terme en a développé le concept et la structure et fourni un ensemble initial d'indicateurs proposés qu'il faut continuellement ajuster à mesure que les données deviennent disponibles et que les méthodologies sont affinées. Conformément à la résolution GC.16/Res.1 de la Conférence générale, l'ONUDI a travaillé sur les indicateurs tout au long de l'année afin de définir une base de référence.

Ces travaux comprenaient un examen de la pertinence, la rigueur méthodologique, la mesurabilité, la disponibilité des données et ressources correspondant à tous les indicateurs proposés à l'origine, qui ont été groupés en catégories en fonction de leur robustesse. Une équipe spéciale en interne a ensuite élaboré un ensemble robuste d'indicateurs, et une base de référence et une cible ont pu être définies pour la plupart d'entre eux. Ils serviront de base pour le suivi et la communication des résultats à l'avenir, et évolueront à mesure que l'expérience de l'ONUDI et la disponibilité des données s'accroîtront. Le présent Rapport annuel comprend pour la première fois un tableau de bord fondé sur la structure et les indicateurs du cadre intégré de résultats et de performance. Ce tableau de bord permet d'évaluer la performance de l'ONUDI et ses progrès dans la réalisation des objectifs. Il sera révisé et mis à jour trimestriellement sur la Plate-forme de données ouvertes (open.unido.org) et annuellement dans le Rapport annuel.

AXE 1. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

NIVEAU 1. RÉSULTATS MONDIAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT



INDICATEURS ODD RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE:

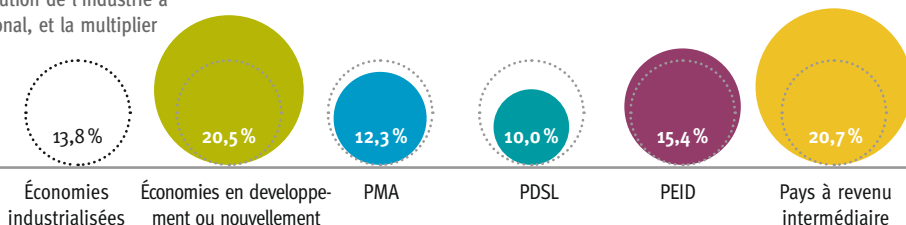
INDICATEURS 1.1 ET 1.2/ODD 9.2

Cible ODD: Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

Indicateur 1.1/indicateur ODD 9.2.1:

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en proportion du PIB (%)

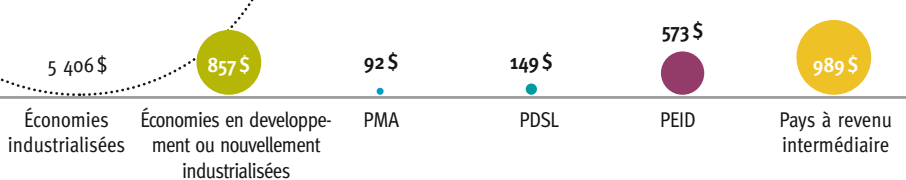
2015



Indicateur 1.1/indicateur ODD 9.2.1:

Valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par habitant (prix constants, dollars de 2010)

2013



Indicateur 1.2/indicateur ODD 9.2.2:

Emploi dans l'industrie manufacturière en proportion de l'emploi total

2013



INDICATEURS 1.3 ET 1.4/ODD 9.3

Cible ODD: Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés.

Indicateur 1.3/Indicateur ODD 9.3.1:

Part en pourcentage des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie

Indicateur 1.4/Indicateur ODD 9.3.2:

Pourcentage de petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit

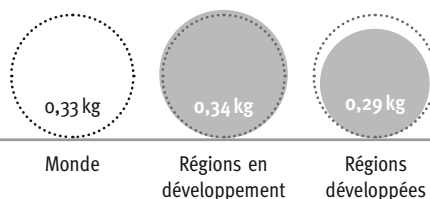
INDICATEUR 1.5/ODD 9.4

Cible ODD: D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Indicateur 1.5/Indicateur ODD 9.4.1:

Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée [kg d'équivalent CO₂ pour 1 dollar É.-U. de PIB (PPA, dollars constants de 2005) (Unités)]

2013



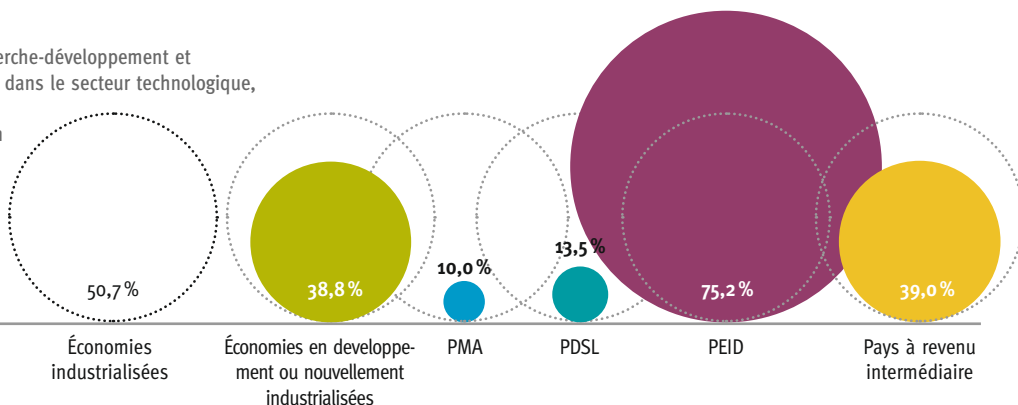
INDICATEUR 1.6/ODD 9.b

Cible ODD: Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.

Indicateur 1.6/indicateur ODD 9.b.1:

Pourcentage dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie

2013



AXE 1. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT
NIVEAU 1. RÉSULTATS MONDIAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT



INDICATEURS ODD RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE:

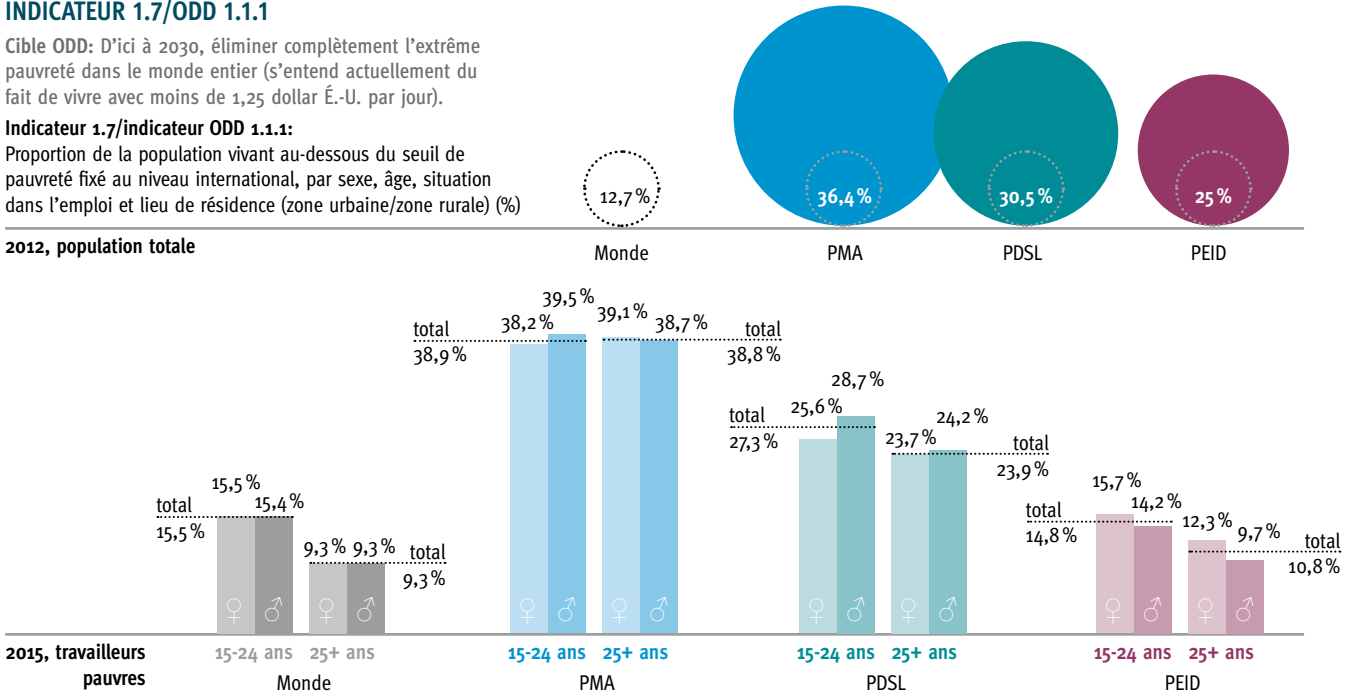
INDICATEUR 1.7/ODD 1.1.1

Cible ODD: D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar É.-U. par jour).

Indicateur 1.7/indicateur ODD 1.1.1:

Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale) (%)

2012, population totale



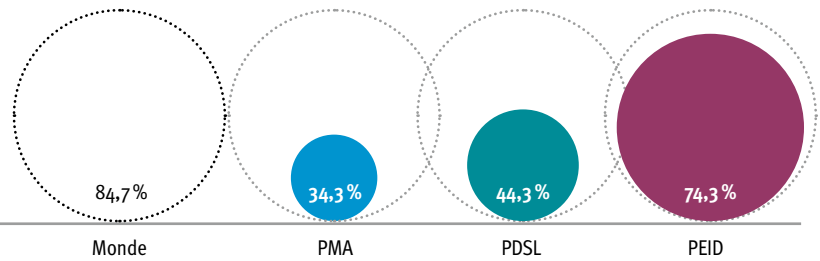
INDICATEUR 1.8/ODD 7.1.1

Cible ODD: D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

Indicateur 1.8/indicateur ODD 7.1.1:

Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)

2012



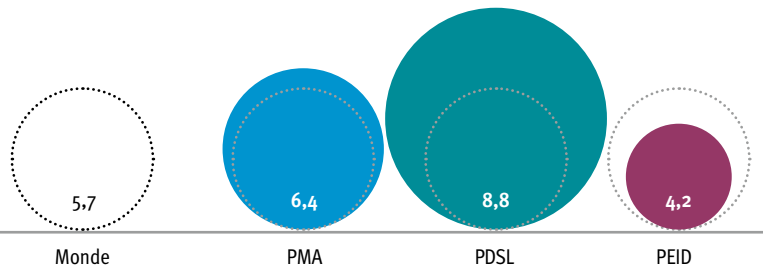
INDICATEUR 1.9/ODD 7.3.1

Cible ODD: D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Indicateur 1.9/indicateur ODD 7.3.1:

Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)] [mégajoules pour 1 dollar É.-U. de PIB (PPA, dollars constants de 2011) (Unités)]

2012



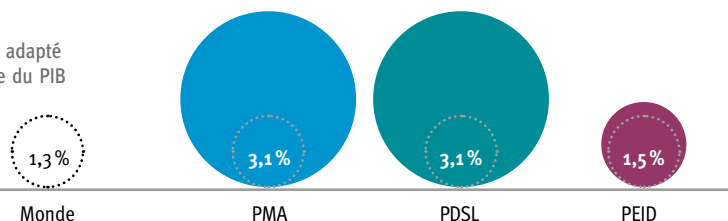
INDICATEUR 1.10/ODD 8.1.1

Cible ODD: Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du PIB d'au moins 7% dans les pays les moins avancés.

Indicateur 1.10/indicateur ODD 8.1.1:

Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant (%)

2014



AXE 1. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

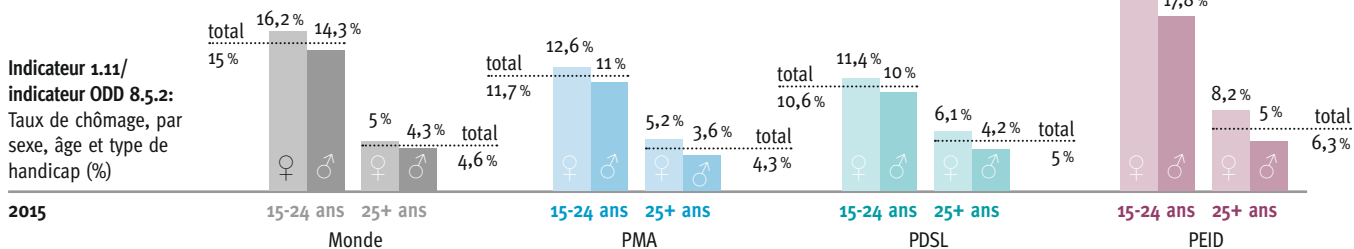
NIVEAU 1. RÉSULTATS MONDIAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT (suite)



INDICATEURS ODD RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE:

INDICATEUR 1.11/ODD 8.5.2

Cible ODD: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



INDICATEUR 1.12/ODD 11.6.2

Cible ODD: D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Indicateur 1.12/indicateur ODD 11.6.2:

Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants (%)



INDICATEUR 1.13/ODD 17.2.1

Cible ODD: Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15% et 0,20% à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20% de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.

Indicateur 1.13/indicateur ODD 17.2.1:

Aide publique nette au développement, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (%)

Voir la Plate-forme de données ouvertes (open.unido.org)

2014

INDICATEUR 1.14/ODD 17.3.1

Cible ODD: Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.

Indicateur 1.14/indicateur ODD 17.3.1:

Investissements étrangers directs (IED) en pourcentage du total des IED et de l'aide publique au développement

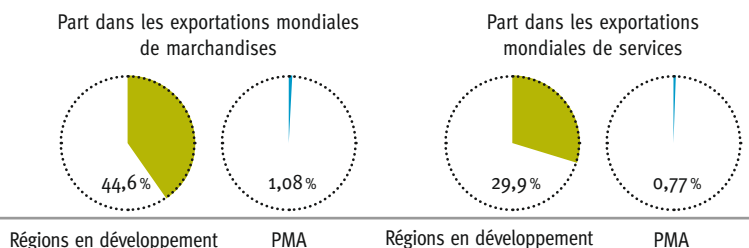
INDICATEUR 1.15/ODD 17.11.1

Cible ODD: Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

Indicateur 1.15/indicateur ODD 17.11.1:

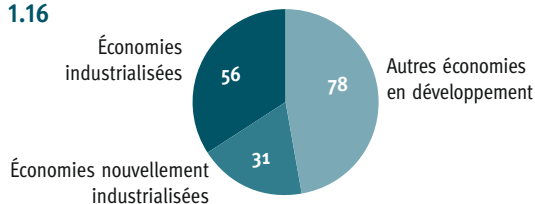
Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales (%)

2014



CAPACITÉS DE COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION:

INDICATEUR 1.16



Indicateur 1.16:

Niveau d'industrialisation (nombre de pays)

2015

INDICATEUR 1.17

Produit annuellement par l'ONUDI, l'indice de la performance compétitive de l'industrie est composé de huit indicateurs évaluant la performance industrielle en se basant sur la capacité d'une économie à produire et à exporter des biens manufacturés de manière compétitive. Chaque indicateur est pondéré sur une échelle de 0 à 1. C'est un indice objectif de la compétitivité et du potentiel manufacturier actuels de 142 pays dans le monde.

Indicateur 1.17:

Indice de la performance compétitive de l'industrie (pour les 40 derniers pays, échelle de 0 à 1)

Voir la Plate-forme de

données ouvertes (open.unido.org)

2013

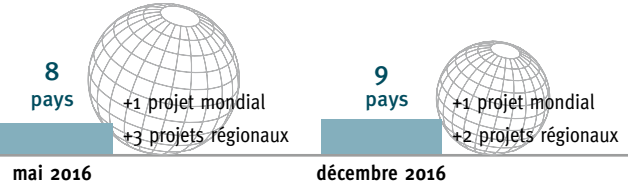
AXE 1. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

NIVEAU 2. RÉSULTATS DES PAYS SOUTENUS PAR L'ONUDI DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

CAPACITÉS STATISTIQUES INDUSTRIELLES:

INDICATEUR 2.1

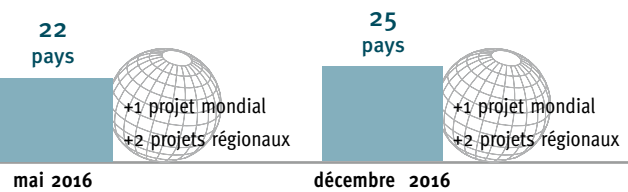
Indicateur 2.1:
Renforcement des systèmes de statistiques industrielles et des capacités institutionnelles connexes des pays (nombre de pays)



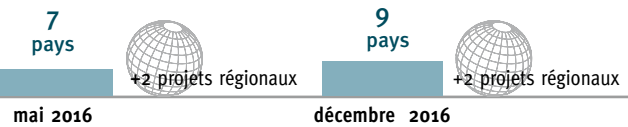
PAYS OÙ DES PROGRAMMES DE L'ONUDI CRÉENT UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE:

INDICATEURS 2.2, 2.3 ET 2.4

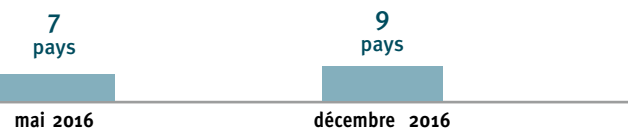
Indicateur 2.2:
Accroissement des capacités des pays pour s'attaquer aux menaces à la sécurité alimentaire et à d'autres menaces à la sécurité humaine grâce à des solutions industrielles (nombre de pays)



Indicateur 2.3:
Pays où les femmes sont plus nombreuses à participer à la vie politique, économique et publique et où l'égalité des chances leur est assurée (nombre de pays)



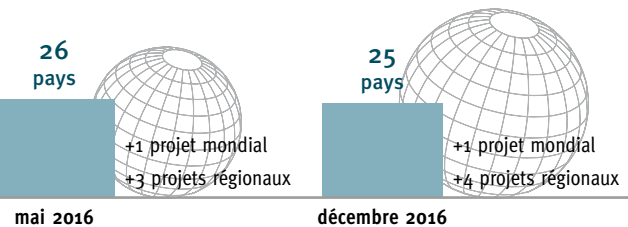
Indicateur 2.4:
Plus grandes possibilités pour les pays sortant d'une situation de crise d'offrir des moyens de subsistance aux populations touchées grâce à la rénovation des micro- et petites entreprises, à la remise en état des infrastructures agricoles ou industrielles endommagées, et à la création d'emplois (nombre de pays)



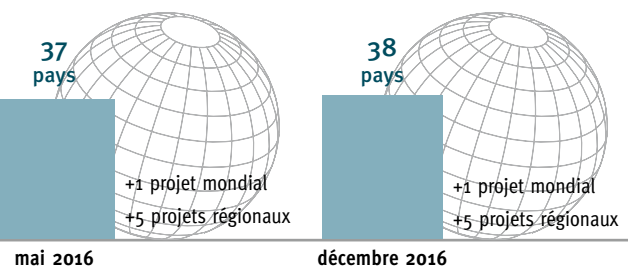
PAYS OÙ DES PROGRAMMES DE L'ONUDI RENFORCENT LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE:

INDICATEURS 2.5 ET 2.6

Indicateur 2.5:
Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des initiatives qui appuient le développement industriel inclusif et durable grâce à l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et favorisent l'officialisation et la croissance des entreprises (nombre de pays)



Indicateur 2.6:
Renforcement de la capacité des pays d'intégrer les petites et moyennes entreprises industrielles et autres dans les marchés et chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale (nombre de pays)



AXE 1. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

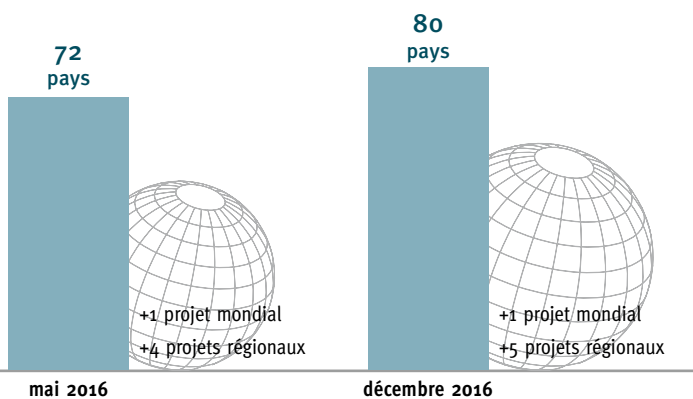
NIVEAU 2. RÉSULTATS DES PAYS SOUTENUS PAR L'ONUDI DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE (suite)

PAYS OÙ DES PROGRAMMES DE L'ONUDI PROTÈGENT L'ENVIRONNEMENT:

INDICATEURS 2.8 ET 2.9

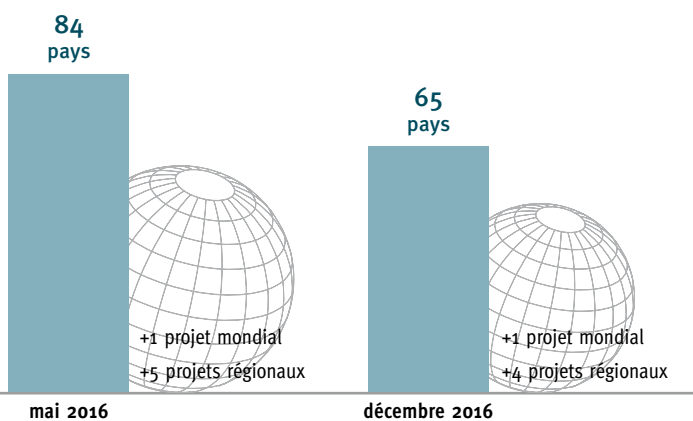
Indicateur 2.8:

Renforcement de la capacité des pays de mettre en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'intégrer dans les politiques nationales et infranationales des cadres de planification ainsi que des cadres financiers et juridiques (nombre de pays)





Indicateur 2.9:

Pays dotés de meilleures capacités pour gérer les transformations dans le sens d'un développement produisant de faibles émissions et résilient, notamment grâce à des technologies peu polluantes (nombre de pays)



AXE 2. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

NIVEAU 3. EFFICACITÉ DE LA GESTION DES PROGRAMMES

INDICATEUR	Année de référence		Objectif	SIGNAL		
	2015	2016	2017			
Gestion du portefeuille, gestion axée sur les résultats, et suivi et évaluation						
3.1: Nombre de programmes/projets approuvés par le Conseil exécutif par région*	AFR	39	32	N.D.	-	
	ARB	17	17			
	ASP	22	21			
	EUR	9	4			
	LAC	10	6			
	INT et MON	19	23			
	Total	116	103			
3.4: Qualité des projets et programmes de coopération technique notés modérément satisfaisants ou plus, à leur achèvement (%)	2012-2015	Pertinence (HS+S/MS)	91/6	-	≥ 2012-2015	-
		Efficacité (HS+S/MS)	61/32	-		
		Efficience (HS+S/MS)	53/28	-		
		Probabilité de durabilité (HS+S/MS)	30/56	-		
		Gestion des programmes/projets (HS+S/MS)	66/25	-		
		Suivi et évaluation (HS+S/MS)	46/22	-		
Mobilisation des partenariats, égalité des sexes et gestion des connaissances						
3.6: Montant du cofinancement fondé sur le partenariat/niveau de mobilisation des ressources obtenu (millions de dollars)		0	380	N.D.	-	
3.8: Pourcentage de programmes/projets conçus en tenant compte des différences entre les sexes selon le système de l'ONUDI de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes (%)	Un peu	53,5	60	≥ base de référence		
	Beaucoup	16,6	23			
	Axe central	0,8	1			
	Pas du tout	6,9	5			
	À évaluer	22,2	11			
3.10: Pourcentage de projets/programmes traitant l'égalité des sexes, à leur achèvement (%)	2012-2015 70	-	≥ 70	-		
3.12: Nombre de visiteurs mensuels sur le site Web public de l'ONUDI (visiteurs/mois)	Sessions moyennes/mois (visites)	82 000	67 000	73 000		
	Utilisateurs moyens/mois (visiteurs)	57 000	42 000	46 000		

* L'indicateur 3.1 ne tient pas compte des projets et programmes financés au titre de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, car ces derniers suivent en effet un processus d'approbation différent

	2015	2016	
Projets au titre du Protocole de Montréal	AFR	7	19
	ASP	6	8
	EUR	18	3
	États arabes d'Asie occidentale	16	6
	États arabes d'Afrique	12	8
	LAC	22	11
	INT et MON	3	3
	Total	84	58

AXE 2. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

NIVEAU 4. EFFICACITÉ ET MODERNISATION ORGANISATIONNELLES

INDICATEUR	Année de référence		Objectif	SIGNAL	
	2015	2016	2017		
Gouvernance et gestion					
4.1: Transparence des activités et de la gestion des ressources (indice, 0-5)	4,5	3,9	4,5		
4.3: Documents de session des organes directeurs publiés dans les délais impartis et dans les langues prévues (%)	54	79	80		
Actifs et ressources: gestion, alignement, mobilisation et stabilité					
4.4: Taux de recouvrement des contributions (%)	87,8	88	N.D.	-	
4.5: Délais moyens de versement des contributions (jours)	117	117	N.D.	-	
4.6: Taux de vacance (%)	10,7	14	N.D.	-	
4.7: Contributions volontaires (millions de dollars, nettes approuvées)	204,96	210,12	N.D.	-	
4.8: Indicateur illustrant l'orientation des activités de coopération technique par domaine thématique (%)	Environnement et énergie	60	-	N.D.	
	Réduction de la pauvreté	28	-		
	Renforcement des capacités commerciales	10	-		
	Activités intersectorielles	2	3,3		
	Protection de l'environnement	-	54,8		
	Renforcement de la compétitivité économique	-	21,5		
Création d'une prospérité partagée	-	20,4			
4.9: Indicateur reflétant le taux d'utilisation du budget (%)	83	89,7	N.D.	-	
Renforcement des capacités et gestion des connaissances					
4.10: Diversité géographique du capital humain de l'ONUDI a) pourcentage de ressortissants d'États membres recrutés sous contrat ordinaire (sur nombre total d'États membres) b) pourcentage de ressortissants d'États membres recrutés sous tous types de contrats (ordinaires et vacataires) (sur nombre total d'États membres)	Diversité du personnel (%)	46	46	50	
	Diversité des employés/du capital humain (%)	82	81	80	
4.11: Parité hommes/femmes et égalité des sexes (dans les différentes classes) (%)	Personnel international (H/F)	67/33	68/32	Personnel international, ≥P-5, experts/consultants: +1% de femmes par rapport à la base de référence; Personnel local: 50%/50% H/F	
	≥P-5 (H/F)	78/22	78/22		
	Personnel local (H/F)	51/49	51/49		
4.12: Répartition des programmes de formation de l'ONUDI (%)	Accomplissement efficace des objectifs stratégiques en mettant à niveau les compétences managériales et techniques	40,7	51,3	N.D.	
	Renforcement des structures internes et communication	59,1	48,6		
	Mise à niveau d'autres compétences générales	0,2	0,1		
Modernisation et gestion des opérations					
4.13: Délais moyens d'approvisionnement (jours calendaires)	81,20	75,77	Reste dans une fourchette de ±10 %		
4.14: Nombre moyen d'entreprises soumissionnant à un marché de l'ONUDI (nombre d'entreprises)	4,80	4,37	Demeure inchangé, arrondi à 5		
4.15: Évaluation satisfaisante de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs (%)	98,48	95,10	≥90		
4.16: Proportion des opérations d'achats durables (%)	N.D.	2,89	N.D.	-	
4.17: Qualité du système de logiciel de gestion intégré (PGI), sur la base de sondages effectués auprès des clients (indice)	2014-2015 66%	2016-2017 68%	2018-2019 70%		

AXE 1: RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Niveau 1: Résultats mondiaux en matière de développement

Les indicateurs de niveau 1 rendent compte du contexte général du développement industriel dans lequel l'ONUDI intervient. Ils donnent une orientation qui permet à l'ONUDI d'évaluer la pertinence de ses interventions et la progression du développement vers les indicateurs de développement industriel inclusif et durable. Ils illustrent l'état du développement industriel inclusif et durable dans le monde et son rôle dans la réalisation de l'objectif 9 et d'autres objectifs de développement durable relatifs à l'industrie. Ils montrent par exemple le lien entre le développement industriel inclusif et durable et l'élimination de la pauvreté, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie, l'emploi productif, notamment pour les femmes, la croissance économique, la protection de l'environnement et les villes durables.

L'ensemble d'indicateurs initial pour ce niveau a précédé l'adoption du Programme 2030 en 2015 et du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable par la Commission de statistique de l'ONU en mars. Afin de montrer l'alignement de l'ONUDI avec le programme de développement actuel, il a été largement remplacé par les indicateurs correspondant à l'objectif 9 et aux autres objectifs de développement durable relatifs à l'industrie dès que ces indicateurs ont été disponibles.

L'ONUDI peut désormais se reposer en partie sur ses propres données agrégées pour les indicateurs de développement durable dont elle a la charge, et en partie sur les données fournies par les organisations internationales chargées des autres indicateurs relatifs à l'industrie sous l'égide de la Commission de statistique de l'ONU. Tout au long de l'année, elle a collaboré avec la Commission, les organismes partenaires et les bureaux nationaux de statistique afin d'améliorer les indicateurs de développement durable. Le niveau 1 évoluera en même temps que le cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Des indicateurs supplémentaires fortement interdépendants avec le développement industriel inclusif et durable seront ajoutés dès que l'on disposera des nouvelles données robustes. Dans le cadre de sa coopération avec la Commission et d'autres partenaires, l'ONUDI a aidé les bureaux nationaux de statistique à mettre en œuvre les indicateurs de développement durable au sein de leurs programmes statistiques. Elle a ainsi permis de renforcer la coopération entre les parties prenantes nationales et internationales de l'objectif 9.

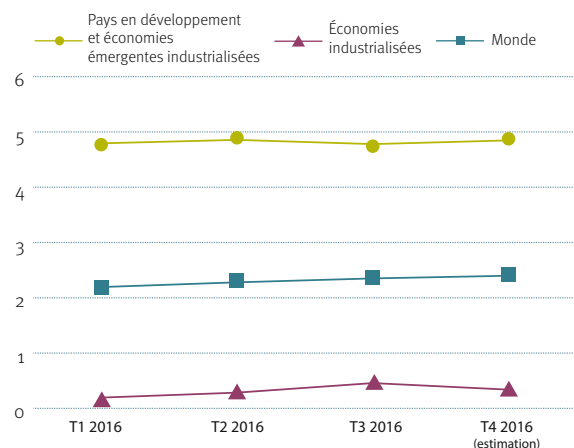
› **INDICATEUR CIRP 1.1/INDICATEUR ODD 9.2.1:** Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant (prix constants de 2010, par groupes de pays)

Cible: Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés

L'année qui a suivi l'adoption des objectifs de développement durable a offert des perspectives moroses pour la croissance de l'industrie manufacturière et posé un sérieux défi au développement international. La croissance lente du secteur pendant l'année reflétait un processus de reprise prolongée et fragile dans les économies industrialisées qui a influé négativement sur les perspectives de croissance des économies en développement ou nouvellement industrialisées. D'après les estimations annuelles à mi-parcours publiées en août, la croissance annuelle de la valeur ajoutée manufacturière devait être inférieure à 3%. Le taux de croissance du secteur est demeuré inférieur à 1% dans les économies industrialisées et inférieur à 5% dans les économies en développement ou nouvellement industrialisées.

En Chine, la plus grande nation manufacturière, le fléchissement de la croissance est devenu une caractéristique systématique, tirant à la baisse la croissance industrielle moyenne des économies en développement ou nouvellement industrialisées. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré un fort recul de la production dans ce secteur, tandis que les pays africains ont connu un fléchissement des exportations et des entrées de biens d'équipement. Des craintes particulières ont émergé quant à la viabilité de la cible 9.2 des objectifs de développement durable, qui vise à augmenter

CROISSANCE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE MONDIALE EN POURCENTAGE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DE L'ANNÉE ANTÉRIEURE



Source: Statistiques de l'ONUDI

nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. Ces derniers doivent parvenir à une croissance à deux chiffres de la valeur ajoutée manufacturière dans les 13 prochaines années afin de multiplier par deux la part dans le PIB d'ici à 2030 — une possibilité tenue au vu des tendances actuelles. La part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB des PMA africains a chuté, passant de 10,6 % à 8,6 % en 2005. Un certain nombre de PMA sont des petits États insulaires où la croissance du secteur manufacturier est limitée par la taille du marché intérieur et par le coût du transport de biens manufacturés pour l'exportation. Les pays en développement sans littoral d'Asie et du Pacifique et d'Afrique subsaharienne connaissent des problèmes similaires, en raison du manque d'infrastructures et de l'absence d'accords de transit internationaux avec les pays voisins pour transporter les biens destinés au commerce international.

› **INDICATEUR CIRP 1.2/INDICATEUR ODD 9.2.2:** Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (monde et par groupes de pays)

Cible: Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés

Ces dernières années, la faible croissance de la production et de l'investissement ont suscité une diminution du nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière, tandis que la part de ce secteur dans l'emploi total a globalement reculé dans les économies industrialisées tant en termes absolus que relatifs, passant de 36,7 % en 1970 à 18,8 % en 2014. La part croissante des secteurs de haute technologie dans l'industrie manufacturière dans les économies industrialisées ou émergentes accroît la productivité du travail, et réduit par conséquent le nombre d'emplois. La forte croissance industrielle dans les pays en développement, en particulier dans un certain nombre de PMA, pourrait accroître l'emploi manufacturier en attirant la main-d'œuvre de l'agriculture et d'autres secteurs traditionnels. Cependant, aucune croissance sensible de l'emploi n'a été enregistrée au cours de l'année en raison de la morosité prolongée de l'investissement et de l'émigration massive de l'excédent de main-d'œuvre.

› **INDICATEUR CIRP 1.5/INDICATEUR ODD 9.4.1:** Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée [kg d'équivalent CO₂ pour 1 dollar de PIB (PPA, dollars constants de 2005)]

Cible: D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

L'efficacité énergétique, les combustibles propres et les technologies ont réduit les émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée. Les pays se détournant des industries à forte intensité énergétique, presque toutes les régions ont donc enregistré une diminution de l'intensité d'émission de carbone de leur PIB. La proportion de la consommation énergétique mondiale visée par des réglementations à caractère obligatoire relatives à l'efficacité énergétique a presque doublé au cours de la dernière décennie, passant de 14 % en 2005 à 27 % en 2014.

› **INDICATEUR CIRP 1.6/INDICATEUR ODD 9.B.1:** Pourcentage dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie (par groupes de pays)

Cible: Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises

La classification de l'industrie en fonction de l'intensité technologique se fonde sur l'apport de la recherche-développement dans la production manufacturière. Plus la part des dépenses de recherche-développement est élevée, plus l'intensité technologique est forte. En 2013, le pourcentage de valeur ajoutée des moyenne et haute technologies était de 50,7 % pour les économies industrialisées, 10,0 % pour les pays les moins avancés et 38,8 % pour les pays en développement et les économies émergentes.

› **INDICATEUR CIRP 1.7/INDICATEUR ODD 1.1.1:** Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

Cible: D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)

La proportion de la population mondiale vivant en-dessous du seuil d'extrême pauvreté a chuté, passant de 26 % en 2002 à 13 % en 2012. La pauvreté demeure très répandue dans les PMA, où près de 40 % de la population vivait avec moins de 1,25 dollar par jour¹ en 2012.

› **INDICATEUR CIRP 1.8/INDICATEUR ODD 7.1.1:** Proportion de la population ayant accès à l'électricité

Cible: D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. L'accès à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable, joue un rôle essentiel dans le développement

¹ Bien que la Banque mondiale ait récemment porté le seuil de pauvreté à 1,90 dollar par jour, la cible 1.1 officielle des objectifs de développement durable fait actuellement référence à 1,25 dollar par jour. Voir <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/Official%20List%20of%20Proposed%20SDG%20Indicators.pdf>.

économique des pays en développement ou en transition. L'énergie à des fins productives contribue à créer des emplois et davantage de possibilités génératrices de revenus pour les communautés locales. La proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité a augmenté de manière continue, passant de 79 % en 2000 à 85 % en 2012, mais 65 % de la population dans les PMA n'y a pas accès.

› **INDICATEUR CIRP 1.9/INDICATEUR ODD 7.3.1: Intensité énergétique ou rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB) [mégajoules pour 1 dollar É.-U. de PIB (PPA, dollars constants de 2011)]**

Cible: D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
Calculée en divisant l'approvisionnement total en énergie primaire par le PIB, l'intensité énergétique primaire traduit la quantité d'énergie utilisée pour produire une unité de production économique. L'intensité énergétique mondiale s'est améliorée de 1,3 % par an entre 2000 et 2012, passant de 6,7 à 5,7 mégajoules par unité de PIB (PPA, dollars de 2011) sur cette période. Malgré cela, les progrès n'avancent qu'à deux tiers du rythme nécessaire pour atteindre l'objectif.

› **INDICATEUR CIRP 1.10/INDICATEUR ODD 8.1.1: Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant**

Cible: Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du PIB d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés
En 2014, la croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant s'élevait à 3,1 % dans les PMA et 1,3 % au niveau mondial, soit moins de la moitié de l'objectif de 7 % par an.

› **INDICATEUR CIRP 1.11 /INDICATEUR ODD 8.5.2: Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap**

Cible: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
Les perspectives d'emploi durable dépendent de la sécurité sociale, des cadres juridiques, des droits des travailleurs et de l'accès aux ressources financières et éducatives. La promotion de l'emploi pour tous joue un rôle important pour garantir la participation économique et l'intégration sociale des franges les plus pauvres de la population et en définitive le développement industriel inclusif et durable. En 2015, le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 16,2 % chez les femmes, contre 14,3 % pour les hommes au niveau mondial. Les différences entre les sexes sont les plus marquées dans les

PMA, où le taux de chômage des 25 ans et plus s'établissait à 5,2 % chez les femmes et 3,6 % chez les hommes.

› **INDICATEUR CIRP 1.12/INDICATEUR ODD 11.6.2: Niveau moyen annuel de particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants (en pourcentage)**

Cible: D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. Si les villes peuvent être des moteurs du développement durable, elles sont cependant aussi susceptibles de poser des problèmes de pollution de l'air, en particulier dans les pays en développement. Les particules fines telles que les PM_{2,5} et les PM₁₀, provenant en grande partie des procédés industriels, sont des polluants particulièrement problématiques, car pouvant pénétrer les voies respiratoires. À l'échelle mondiale, la pollution atmosphérique ambiante est responsable de 5,4 % du total des décès. Cette situation entraîne des répercussions négatives sur l'activité économique. En 2014, la moitié environ de la population mondiale vivant dans les villes était exposée à une pollution atmosphérique au moins 2,5 fois supérieure aux normes maximales fixées par l'Organisation mondiale de la Santé.

› **INDICATEUR CIRP 1.13/INDICATEUR ODD 17.2.1: Aide publique nette au développement, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE**

Cible: Encourager les pays développés à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement
L'aide publique au développement demeure une importante ressource extérieure pour assurer un développement durable dans nombre de pays en développement et un moyen essentiel pour mobiliser les financements publics et privés afin d'investir dans le développement industriel inclusif et durable. Cet indicateur mesure le volume des flux de financement à taux réduit qui sont principalement destinés à promouvoir le développement et la protection sociale dans les pays en développement. Outre la contribution de 0,7 % du RNB pour les pays en développement, les bailleurs d'aide publique au développement sont encouragés à envisager un objectif d'au moins 0,2 % du RNB pour les pays les moins avancés. L'aide publique au développement totale s'est établie à 131,6 milliards de dollars en 2015, soit une progression de 6,9 % en termes réels par rapport à 2014, et le niveau le plus élevé jamais atteint.

› **INDICATEUR CIRP 1.15/INDICATEUR ODD 17.11.1:** Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

Cible: Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020

Si la part des exportations de marchandises des PMA a presque doublé entre 2000 et 2014, elle représente cependant toujours une faible proportion des exportations mondiales. La proportion d'exportations de marchandises mondiales était de 44,6 % dans les régions en développement en 2014, contre 1,1 % dans les PMA.

Capacités de compétitivité industrielle et d'innovation

› **INDICATEUR CIRP 1.16:** Niveau d'industrialisation

La désignation des économies comme étant "industrialisées" ou "en développement ou nouvellement industrialisées" est fondée sur la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant. Une économie est considérée comme "industrialisée" si cette valeur est supérieure à 2 500 dollars ou si son PIB par habitant est supérieur à 20 000 dollars à parité de pouvoir d'achat. Une économie "nouvellement industrialisée" correspond à une valeur ajoutée manufacturière par habitant comprise entre 1 000 et 2 500 dollars, ou à une part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale supérieure à 0,5 %. Les autres pays sont classés dans la catégorie des "autres économies en développement". En 2015, 56 pays étaient considérés industrialisés, 31 nouvellement industrialisés et 78 en développement.

› **INDICATEUR CIRP 1.17:** Indice de la performance compétitive de l'industrie pour les 40 derniers pays sur l'échelle de 0 à 1 de l'indice

Produit annuellement par l'ONUDI, l'indice de la performance compétitive de l'industrie est composé de huit indicateurs évaluant la performance industrielle en se basant sur la capacité d'une économie à produire et à exporter des biens manufacturés de manière compétitive. Chaque indicateur est pondéré sur une échelle de 0 à 1. C'est un indice objectif de la compétitivité et du potentiel manufacturier actuels de 142 pays dans le monde. Il est disponible pour les 40 derniers pays sur l'échelle de 0 à 1 de l'indice sur la Plate-forme de données ouvertes (open.unido.org).

Niveau 2: Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans le cadre du développement industriel inclusif et durable

Les indicateurs de niveau 2 de l'axe 1 ont vocation à rendre compte dans quelle mesure l'ONUDI parvient à aider les pays à obtenir les résultats souhaités en matière de développement durable par le biais de ses programmes et projets de développement industriel inclusif et durable, visant à accroître l'efficacité des institutions et à combler les lacunes en matière d'infrastructures, d'investissement et de connectivité. Les groupes d'indicateurs sont cohérents avec les priorités thématiques définies dans le cadre de programmation à moyen terme et dans le programme et les budgets. Le niveau 2 établit le lien entre la mise en œuvre de la coopération technique de l'ONUDI et l'échelon stratégique.

En pratique, les données utiles au niveau 2 sont extraites du PGI de l'ONUDI. Les projets sont groupés et comptabilisés selon le domaine prioritaire et le pays de projet qui leur ont été assignés lors de leur saisie dans le système par l'administrateur de projet. Si le suivi des résultats à l'échelon du pays effectué à partir du PGI constitue l'option la plus efficace et complète disponible, il est cependant subordonné au développement plus poussé des capacités informatiques de l'ONUDI. Au cours de l'année, l'ONUDI a introduit un processus de suivi des indicateurs de niveau 2 qui s'avère fiable et applicable avec les capacités actuelles. La méthodologie adoptée garantira la communication régulière d'informations sur le nombre de pays couverts dans les domaines programmatiques de l'ONUDI. Des travaux préparatoires ont été menés pour développer plus avant la méthodologie et les ressources informatiques afin d'améliorer ou de compléter les indicateurs de niveau 2 actuels de sorte à mieux rendre compte des résultats obtenus à l'échelon des pays.

En raison de contraintes techniques liées à la mesure des indicateurs de niveau 2, les projets couvrant plusieurs domaines thématiques ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois. De même, les pays inscrits dans la catégorie des projets régionaux ou mondiaux ne sont pas reconnus par le système et sont exclus du compte. Le système fournit un instantané de la composition du portefeuille et de la représentation géographique au point de mesure — à la fin de l'année pour le présent tableau de bord — et non une moyenne ou un total des projets mis en œuvre sur une période donnée. Il convient de noter que les chiffres en eux-mêmes ne sont pas représentatifs de la taille du portefeuille de l'ONUDI dans chaque pays. Les indicateurs relatifs à la croissance du portefeuille appartiennent au niveau 3.

› **INDICATEUR CIRP 2.1:** Renforcement des systèmes de statistiques industrielles et des capacités institutionnelles connexes des pays

Les normes de qualité établies et les rapports statistiques périodiques permettent d'apprécier le succès des efforts déployés afin de renforcer les capacités statistiques nationales. À la fin de l'année, les projets de l'ONUDI avaient permis à neuf pays d'améliorer leurs activités statistiques. S'y ajoutaient un programme mondial et deux programmes régionaux. Ces chiffres traduisent une variation d'un programme de pays de plus et d'un programme régional de moins par rapport à une mesure effectuée en mai, que l'on considère être la base de référence pour ce niveau d'indicateurs.

Pays où des programmes de l'ONUDI créent une prospérité partagée

› **INDICATEUR CIRP 2.2:** Accroissement des capacités des pays pour s'attaquer aux menaces à la sécurité alimentaire et à d'autres menaces à la sécurité humaine grâce à des solutions industrielles

Les programmes sont axés sur la productivité agricole, les chaînes de valeur et les techniques agricoles. Cet indicateur mesure le nombre de pays où les activités de l'ONUDI aident à mettre à niveau les capacités des institutions et des entreprises dans le domaine de la sécurité alimentaire et humaine. À la fin de l'année 2016, l'ONUDI avait aidé plus de 25 pays (soit 3 de plus qu'en mai 2016) grâce à des programmes visant à accroître la productivité agricole, à mettre à niveau les chaînes de valeur, et à adopter et moderniser des techniques agricoles permettant d'assurer la sécurité alimentaire. S'y ajoutaient un programme mondial et deux programmes régionaux.

› **INDICATEUR CIRP 2.3:** Pays où les femmes sont plus nombreuses à participer à la vie politique, économique et publique et où l'égalité des chances leur est assurée

Lorsque les femmes et les hommes sont égaux, les économies croissent plus vite et moins de personnes restent dans la pauvreté. Cet indicateur mesure le nombre de pays où les inégalités entre les sexes ont été réduites avec l'appui de l'ONUDI. Les services de coopération technique sont axés sur l'investissement dans les entreprises détenues par des femmes, le renforcement des réseaux de femmes, l'amélioration de l'accès aux marchés et la fourniture de formations, de technologies et de solutions d'énergie propre pour le développement industriel inclusif et durable.

À la fin de l'année 2016, des programmes dans neuf pays avaient aidé à créer un environnement offrant des perspectives plus équitables aux femmes. En 2015, deux programmes régionaux affichaient cette orientation. De nouveaux projets ont

été lancés dans deux pays depuis mai, tandis que le nombre de programmes régionaux et mondiaux dans ce domaine entre mai et décembre est demeuré inchangé.

› **INDICATEUR CIRP 2.4:** Plus grandes possibilités pour les pays sortant d'une situation de crise d'offrir des moyens de subsistance aux populations touchées grâce au rétablissement des micro- et petites entreprises, à la remise en état des infrastructures agricoles ou industrielles endommagées, et à la création d'emplois

Les services d'appui dans ce domaine se concentrent sur le renforcement des capacités locales, la consolidation des institutions, l'accès aux énergies renouvelables, le développement des PME et la promotion de l'investissement dans les infrastructures. À la fin de l'année, on dénombrait neuf programmes dans ce domaine prioritaire, soit deux de plus qu'en mai.

Pays où des programmes de l'ONUDI renforcent la compétitivité économique

› **INDICATEUR CIRP 2.5:** Niveaux plus élevés de développement industriel inclusif et durable obtenus dans les pays, grâce à l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, ainsi que l'officialisation et la croissance des entreprises, y compris par des niveaux plus élevés d'investissements du secteur privé

Afin de traiter efficacement les questions relatives au développement industriel mondial et de s'acquitter de son mandat au service du développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI complète ses compétences techniques et ses services en faisant appel aux ressources et au savoir-faire du secteur privé. L'ONUDI aide également les pays à améliorer les capacités des institutions et des entreprises dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'innovation et du développement des entreprises. En conséquence, à la fin de l'année, on observait un niveau plus élevé de développement industriel inclusif et durable dans 25 pays, outre les résultats obtenus dans le cadre d'un projet mondial et de quatre projets régionaux.

› **INDICATEUR CIRP 2.6:** Renforcement de la capacité des pays d'intégrer les petites et moyennes entreprises industrielles et autres dans les marchés et chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale

Dans le domaine du développement et de l'internationalisation des PME, les services de l'ONUDI englobent l'établissement et le maintien de réseaux mondiaux, les recommandations en matière de politiques et les services de conseil au secteur privé sur l'intégration dans l'économie mondiale, la promotion de l'investissement, la compétitivité des exportations, la

technologie, l'échange de compétences techniques et d'autres possibilités de partenariat. À la fin de l'année, des programmes de renforcement des capacités commerciales et de conseil en matière de politiques étaient exécutés dans 38 pays, soit un de plus qu'en mai. S'y ajoutaient un programme mondial et cinq programmes régionaux.

Pays où des programmes de l'ONUDI protègent l'environnement

› **INDICATEUR CIRP 2.8:** Renforcement de la capacité des pays de mettre en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'intégrer dans les politiques nationales et infranationales des cadres de planification ainsi que des cadres financiers et juridiques

L'ONUDI conseille les gouvernements sur la manière d'adopter de nouvelles technologies et stratégies afin d'appuyer leurs efforts de croissance verte. Elle aide également les pays dans les domaines de la gestion des ressources environnementales, des politiques d'efficacité énergétique et du respect des accords internationaux en matière d'environnement. À la fin de l'année,

l'ONUDI exécutait des programmes dans 80 pays afin de les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre des accords multilatéraux sur l'environnement, soit huit de plus qu'en mai. S'y ajoutaient un programme mondial et cinq programmes régionaux.

› **INDICATEUR CIRP 2.9:** Pays dotés de meilleures capacités pour gérer les transformations dans le sens d'un développement produisant de faibles émissions et résilient, notamment grâce à des technologies peu polluantes

Les interventions de l'ONUDI dans ce domaine englobent la promotion de l'énergie propre, les partenariats internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les compétences techniques partagées, la promotion de la finance verte, la recherche et les analyses spécialisées. Avec l'achèvement de projets dans 19 pays au cours du deuxième semestre 2016, le nombre de pays aidés par des activités appartenant à ces catégories s'élevait à 65 en décembre. Quatre programmes régionaux étaient en cours d'exécution à la fin de l'année, tandis qu'un projet régional a été achevé depuis mai 2015. Le nombre de programmes mondiaux est demeuré inchangé.

AXE 2: PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 3: Efficacité de la gestion des programmes

Les indicateurs de niveau 3 suivent l'efficacité de la gestion des programmes de l'ONUDI à atteindre les résultats souhaités en matière de développement. Une attention particulière est prêtée au contrôle de la qualité des programmes et des projets depuis leur saisie jusqu'à leur achèvement. Ces indicateurs suivent également dans quelle mesure l'ONUDI intègre l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, la mobilisation des partenariats et d'autres priorités intersectorielles. Les indicateurs de niveau 3 exploitent et complètent des mesures du renforcement de la performance qui existaient avant l'introduction du cadre intégré de résultats et de performance. Il s'agit notamment des processus d'assurance qualité, des auto-évaluations, du suivi en temps réel de la performance et des résultats, de l'évaluation indépendante et des audits externes. La diversité des sources qui fournissent les données permettant de calculer les indicateurs de niveau 3 — PGI et Plate-forme de données ouvertes, conclusions et notations publiées dans les rapports d'évaluations indépendantes et les études bibliographiques — témoigne de la complexité intrinsèque à ce niveau.

› INDICATEUR CIRP 3.1: Nombre de programmes/projets approuvés par le Conseil exécutif par région

Les programmes et projets approuvés chaque année par le Conseil exécutif couvrent les six catégories géographiques où l'ONUDI intervient. Leur nombre a légèrement diminué, passant de 116 approuvés en 2015 à 103 en 2016. La majorité des projets approuvés se situent dans les régions de l'Afrique (32 projets) et de l'Asie et du Pacifique (21 projets), soit un léger recul par rapport à l'année de référence 2015.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des projets et programmes financés au titre de la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Ces derniers suivent en effet un processus d'approbation différent, et ne sont donc pas inclus dans l'indicateur ci-dessus.

Le nombre total de projets et programmes au titre du Protocole de Montréal approuvés par le Conseil exécutif s'élevait à 58 en 2016, contre 84 pour l'année de référence 2015.

Sur le plan géographique, les projets dans le cadre du Protocole de Montréal se répartissaient comme suit en 2016: 19 en Afrique; 8 en Asie et dans le Pacifique; 6 dans les États arabes d'Asie occidentale; 8 dans les États arabes africains; 11 en Amérique latine et dans les Caraïbes; 3 en Europe et en Asie centrale; et 3 au niveau international ou mondial.

Cela représente une baisse du nombre de projets dans toutes les régions, à l'exception des projets de portée mondiale, dont le nombre est demeuré inchangé.

› INDICATEUR CIRP 3.4: Qualité des projets et programmes de coopération technique notés modérément satisfaisants ou plus, à leur achèvement

Une base de référence pour les critères de qualité a été définie à partir des évaluations indépendantes effectuées sur la période 2012-2015 sur des projets exécutés entre 2009 et 2012. Elle décrit une vision globalement positive. La qualité des projets de coopération technique a été évaluée particulièrement positive dans les domaines de la pertinence, de l'efficacité, et de la gestion des programmes et des projets, où respectivement à 97 %, 93 % et 91 % des projets étaient notés modérément satisfaisants ou plus. L'ONUDI pourrait prêter une attention accrue dans les domaines de l'efficacité, de la durabilité, et des mécanismes de suivi et d'évaluation, où respectivement 81 %, 86 % et 68 % des projets étaient notés modérément satisfaisants ou plus. Une nouvelle valeur sera calculée au terme de quatre années. L'objectif pour cet indicateur sera d'atteindre des valeurs supérieures à la base de référence de 2012-2015.

Mobilisation de partenariats, paritarisme et gestion des connaissances

› INDICATEUR CIRP 3.6: Montant du cofinancement fondé sur le partenariat/niveau de mobilisation des ressources obtenu

Le cofinancement fondé sur le partenariat désigne un financement qui peut être transféré intégralement ou partiellement du bailleur de fonds au partenaire de l'ONUDI, sans nécessairement transiter par l'ONUDI. À la fin de l'année, la mise en pratique de l'approche de partenariat de l'ONUDI avait permis de mobiliser 380 millions de dollars de cofinancement fondé sur le partenariat. Aucun financement de ce type n'avait été levé en 2015 en faisant appel à cette méthode.

› INDICATEUR CIRP 3.8: Pourcentage de programmes/projets conçus en tenant compte des différences entre les sexes selon le système de l'ONUDI de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes

Cet indicateur mesure la proportion de produits de projet en fonction de leur pertinence pour l'égalité des sexes selon ce système. Ce dernier permet de classer par catégorie les produits des projets de coopération technique de l'ONUDI en fonction de leur "pertinence pour l'égalité des sexes"

et de leur contribution escomptée à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes dans le contexte du développement industriel inclusif et durable. L'accent mis sur l'égalité des sexes a légèrement progressé par rapport à 2015 après une formation du personnel, 60 % des programmes en cours étant conçus en tenant compte de cette dimension, contre 53 % pour l'année de référence. Un objectif plus élevé a été fixé pour 2017.

› **INDICATEUR CIRP 3.10:** Pourcentage de projets/programmes traitant l'égalité des sexes, à leur achèvement

Cet indicateur mesure les projets traitant l'égalité des sexes à leur achèvement. D'après des évaluations indépendantes effectuées sur la période 2012-2015 pour des projets exécutés et achevés entre 2009 et 2012, cela concernait 70 % des projets. Un objectif plus élevé a été fixé pour les quatre prochaines années. En 2017, l'ONUDI poursuivra ses efforts afin de combler les lacunes en termes de connaissances et de données de sorte à améliorer ses statistiques sur l'égalité des sexes.

› **INDICATEUR CIRP 3.12:** Nombre de visiteurs mensuels sur le site Web public de l'ONUDI

D'après les données de Google Analytics, le site Web actualisé de l'ONUDI a enregistré 67 000 visites mensuelles en moyenne de 42 000 utilisateurs en moyenne en 2016. Ces chiffres sont en baisse par rapport à ceux de 2015 (82 000 visites et 57 000 utilisateurs) en raison d'une mise à niveau du système effectuée par une entreprise extérieure, ce qui a altéré les chiffres. L'objectif pour 2017 vise une progression de 10 %, mais l'on ne peut prévoir l'incidence sur les chiffres de 2017 de la migration planifiée du site Web public vers un nouveau système de gestion des contenus.

Niveau 4: Efficacité et modernisation organisationnelles

Le niveau 4 a ceci de commun avec le niveau 3 qu'il met l'accent sur la performance interne. Il suit la capacité de l'ONUDI à gérer efficacement ses processus, à relever les défis et à s'adapter au changement. Les indicateurs de niveau 4 rendent compte d'aspects de la gouvernance et de la gestion tels que la gestion des finances, des ressources humaines et des opérations. Si la plupart des données permettant de calculer ces indicateurs proviennent des modules du PGI et des rapports, certains indicateurs nécessitent cependant aussi d'autres enquêtes ou rapports d'activité. La fréquence de collecte des données peut varier selon l'indicateur. Cet ensemble d'indicateurs étant basé sur des processus, bases de données et responsabilités établis, ils ont dès le départ été plus robustes, comme on l'avait déjà anticipé dans le

cadre de programmation à moyen terme 2016-2019. Avec le renforcement de l'ensemble initial pendant l'année, l'équipe spéciale en interne chargée du cadre intégré de résultats et de performance a pu définir des bases de référence et des cibles pour la plupart des indicateurs.

Gouvernance et gestion

› **INDICATEUR CIRP 4.1:** Transparence des activités et de la gestion des ressources

L'accent mis par l'ONUDI sur les résultats et la responsabilité exige un engagement de la direction à améliorer les opérations internes et à accroître la transparence pour les parties prenantes. Cela se traduit par la nécessité d'améliorer la capacité globale à suivre et à partager les données et les connaissances et à optimiser les opérations. Pour mesurer cet engagement, ainsi que l'efficacité de l'allocation des ressources pertinentes, l'ONUDI a créé un indice composite. Les facteurs à moyenner étaient les ressources financières et humaines, les inventaires et plusieurs étapes clés à atteindre telles que la publication et le développement d'une plateforme de données ouvertes. Le niveau global de transparence est donné par un indice compris entre 1 (médiocre) et 5 (excellent).

En 2015, année où a été introduite la Plate-forme de données ouvertes, la note moyenne s'établissait à 4,5. Cette valeur sert de base de référence. Le seul facteur ayant obtenu une note de 3 concernait la capacité financière. Au cours de la deuxième phase en 2016, l'indice global est tombé à 3,9. Les deux facteurs les plus faiblement notés étaient la capacité financière et la préparation de la Plate-forme de données ouvertes pour la publication au titre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. L'objectif pour 2017 est d'atteindre une valeur de 4,5 calculée en fonction des notes attribuées pour l'élaboration des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le lancement des rapports sur les objectifs de développement durable, la communication des résultats des projets, les améliorations continues apportées à la Plate-forme de données ouvertes et d'autres facteurs.

› **INDICATEUR CIRP 4.3:** Documents de session des organes directeurs publiés dans les délais impartis et dans les langues prévues

L'indicateur de gouvernance et de publication des documents de session des organes directeurs dans les délais impartis et dans les langues prévues s'établissait à 79 % pour l'année courante, contre 54 % pour l'année de référence 2015. L'objectif pour 2017 demeure proche de la valeur de 2016, soit 80 %, car trois sessions des organes directeurs en 2017 devraient accroître le volume de documents.

Actifs et ressources: gestion, alignement, mobilisation et stabilité

› INDICATEUR CIRP 4.4: Taux de recouvrement des contributions

Le budget de l'ONUDI est financé par des quotes-parts et des contributions volontaires. Cet indicateur mesure le taux de recouvrement des quotes-parts reçues des États membres pendant un exercice donné qui sont exigibles en totalité. Ce taux a enregistré une progression marginale, passant de 87,8 % en 2015 à 88,0 % en 2016.

› INDICATEUR CIRP 4.5: Délais moyens de versement des contributions

Cet indicateur mesure les délais moyens de versement des quotes-parts qui sont reçues au cours de l'année où elles sont exigibles, c'est-à-dire en excluant les montants reçus en dehors de l'année de facturation ou pour les années antérieures. Pour l'année courante, ces délais moyens s'établissaient à 117 jours, comme en 2015.

› INDICATEUR CIRP 4.6: Taux de vacance

Cet indicateur mesure la proportion de postes en cours de recrutement actif à la fin de la période considérée, ainsi que la demande de personnel. Ce taux tient compte des caractéristiques des postes établis dans le cadre des budgets ordinaires et opérationnels pour tous les lieux et comprend des informations concernant les administrateurs et le personnel des services généraux. Égal à 11 % pour l'année de référence 2015, ce taux atteignait 14 % pendant l'année courante.

› INDICATEUR CIRP 4.7: Contributions volontaires

Cet indicateur reflète les ressources financières volontaires approuvées pour l'exécution au cours de la période considérée d'une année civile. Il inclut les allocations de crédit pour les nouveaux projets et les variations des budgets de projets dont l'exécution a été autorisée pendant la période considérée. Les fonds provenant des ressources spéciales pour l'Afrique ne sont pas pris en compte dans le calcul de cet indicateur. Les contributions volontaires s'élevaient à 204,96 millions de dollars en 2015, et à 210,12 millions de dollars en 2016.

› INDICATEUR CIRP 4.8: Indicateur illustrant l'orientation des activités de coopération technique par domaine thématique

Cet indicateur mesure le volume de contributions volontaires qui sont préaffectées pendant la période considérée aux domaines thématiques de travail définis dans le programme et les budgets. En 2015, 60 % des contributions volontaires étaient allouées à l'environnement et à l'énergie; 28 % à la réduction de la pauvreté; 10 % au renforcement des capacités commerciales; et 2 % aux activités intersectorielles. En 2016, elles se répartissaient comme suit: 54,8 % pour la

protection de l'environnement; 21,5 % pour le renforcement de la compétitivité économique; 20,4 % pour la création d'une prospérité partagée; et 3,3 % pour les interventions intersectorielles.

› INDICATEUR CIRP 4.9: Indicateur reflétant le taux d'utilisation du budget

Cet indicateur vise à refléter le degré d'utilisation de l'autorisation budgétaire des budgets ordinaire et opérationnel. Égal à 83,25 % en 2015, ce taux a grimpé à 90 % en 2016.

Renforcement des capacités et gestion des connaissances

› INDICATEUR CIRP 4.10: Diversité géographique du capital humain de l'ONUDI

Calculé comme le rapport entre le nombre de ressortissants d'États membres recrutés à l'ONUDI et le nombre total d'États membres de l'ONUDI, cet indicateur mesure le pourcentage d'États membres représentés dans son capital humain (personnel et consultants). En 2015 comme en 2016, ce taux s'élevait à 46 % pour les membres du personnel titulaires d'un contrat ordinaire parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur. Il a reculé de 82 % en 2015 à 81 % en 2016 chez les titulaires de contrats de vacataires. L'objectif pour cet indicateur est d'atteindre une valeur supérieure à 50 % pour les contrats ordinaires et supérieure à 80 % pour les contrats de vacataires.

› INDICATEUR CIRP 4.11: Parité hommes/femmes et égalité des sexes (dans les différentes classes)

Cet indicateur mesure la proportion de femmes dans le personnel par rapport au nombre total de personnel international et national au cours d'un exercice donné. Cette part s'élevait à 32 % en 2016 chez les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, soit 1 point de pourcentage de moins que l'année précédente. Une femme a été recrutée à l'un des trois postes de Directeur principal (D-2) pendant l'année.

› INDICATEUR CIRP 4.12: Répartition des programmes de formation de l'ONUDI

Cet indicateur mesure le pourcentage de cours de formation dans trois groupes. Les cours du premier groupe ont vocation à développer les compétences techniques dans les priorités thématiques de l'ONUDI, telles que la compétitivité industrielle et l'innovation, les ressources humaines industrielles et l'égalité des sexes, la gouvernance industrielle, l'empreinte écologique des industries et d'autres domaines d'intervention liés à l'objectif de développement durable 9. Les cours du deuxième groupe visent à améliorer les structures internes et la communication, par exemple en développant les capacités

multilingues. Les cours du troisième groupe sont axés sur la mise à niveau des compétences générales.

Les formations cohérentes avec l'accomplissement des objectifs stratégiques faisant appel aux compétences managériales et techniques sont passées de 40,7 % en 2015 à 51,3 % en 2016. La formation sur la priorité thématique "renforcement des structures internes et communication" a reculé de 59,1 % en 2015 à 48,6 % en 2016. S'agissant de la formation consacrée à la mise à niveau d'autres compétences générales, passée de 0,2 % en 2015 à 0,1 % en 2016, la variation a été négligeable.

Modernisation et gestion des opérations

L'ensemble d'indicateurs suivant évalue l'efficacité des processus de passation de marché, l'attractivité de l'ONUDI dans le milieu des entreprises commerciales et le degré d'adaptation aux entreprises du cadre de passation de marché.

› **INDICATEUR CIRP 4.13:** Délais moyens d'approvisionnement; **INDICATEUR CIRP 4.14:** Nombre moyen d'entreprises soumissionnant à un marché de l'ONUDI; **INDICATEUR CIRP 4.15:** Évaluation satisfaisante de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs; **INDICATEUR CIRP 4.16:** Proportion des opérations d'achats durables; **INDICATEUR CIRP 4.17:** Qualité du système de progiciel de gestion intégré (PGI), sur la base de sondages effectués auprès des clients

La durée moyenne du cycle d'achat par mise en concurrence dans le cadre d'une procédure centralisée est tombée de 81 jours en 2015 à 75 jours en 2016, mais reste dans la fourchette d'objectif de +/- 10 %. Le nombre d'entreprises ayant soumissionné à un marché de l'ONUDI a légèrement diminué, passant d'un chiffre arrondi de 5 entreprises à 4 (4,37) entreprises. Au cours de l'année, 95 % des évaluations de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs ont obtenu une note satisfaisante, soit un peu moins que le chiffre de 98 % en 2015, mais plus que l'objectif de 90 % ou plus.

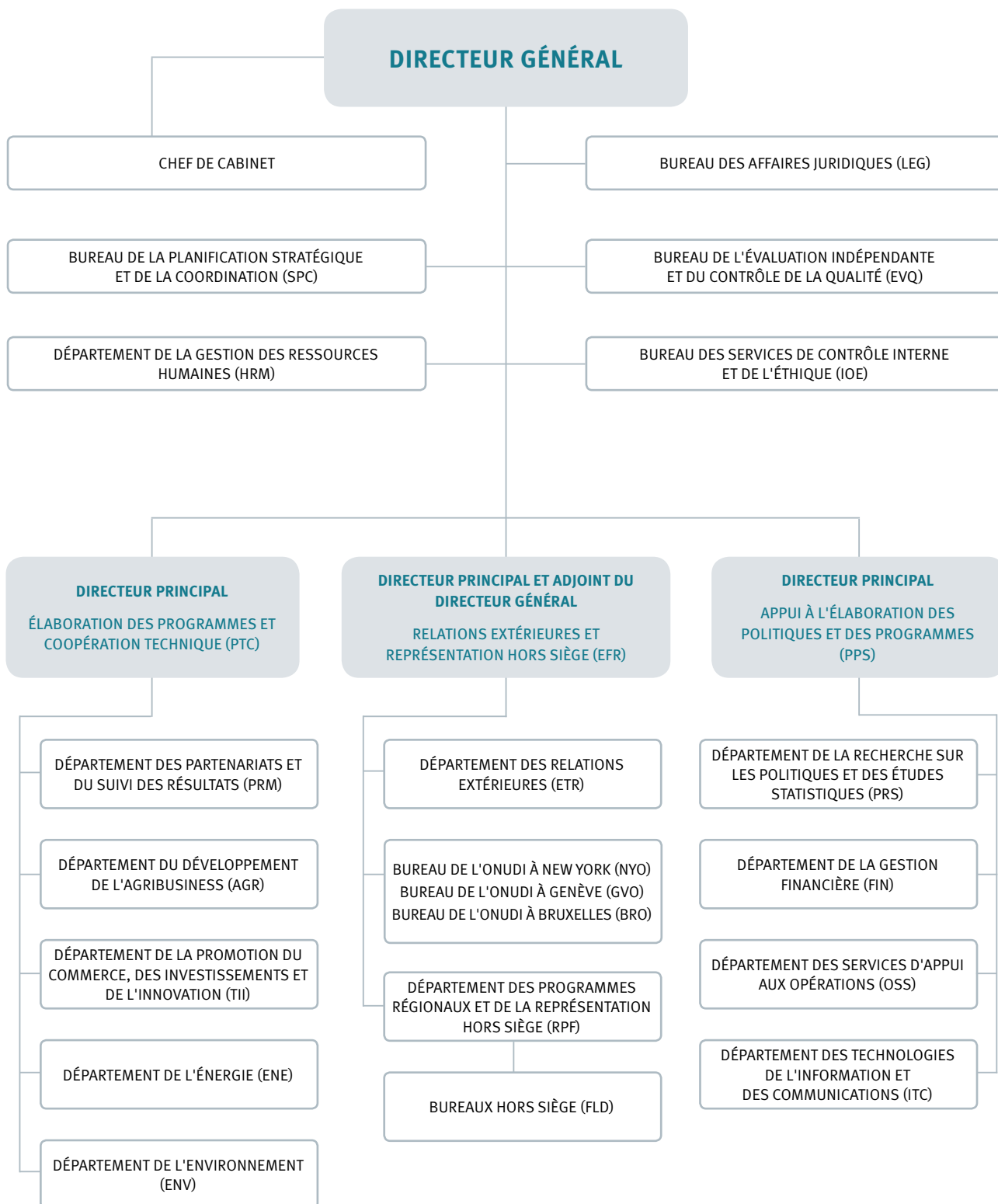
L'indicateur concernant les opérations d'achats durables vise à évaluer la performance de l'ONUDI dans la gestion des objectifs de durabilité — un accent particulier étant mis sur les objectifs environnementaux — lors du processus de passation de marché pour des services, des biens et des travaux. Mesurée pour la première fois en 2016, la valeur de référence pour cet indicateur est égale à 2,89 %.

L'indicateur CIRP 4.17 mesure le succès du déploiement du PGI, en se fondant sur l'attitude et les réactions des utilisateurs. Au titre du cadre intégré de résultats et de performance, les résultats d'un sondage uniforme sur le PGI ont été communiqués en juillet. Ce sondage évaluait les divers facteurs ayant contribué à l'appréciation "globalement satisfaisant" formulée par les utilisateurs du PGI. Égal à 66 % en 2014/2015, le taux global de satisfaction a progressé de deux points de pourcentage en 2016/2017. L'objectif est fixé à 70 % pour 2018/2019.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BPIT	Bureau de promotion des investissements et de la technologie
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRP	Cadre intégré de résultats et de performance
CIV	Centre international de Vienne
COP 22	22 ^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (vingt-deuxième session)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
HFC	Hydrofluorocarbones
ISO	Organisation internationale de normalisation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
PAGE	Partenariat pour l'action en matière d'économie verte
PCP	Programme de partenariat entre pays
PGI	Progiciel de gestion intégré
PIB	Produit intérieur brut
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
RNB	Revenu national brut
SECO	Secrétariat d'État suisse à l'économie
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

“En aidant les pays en développement à tirer parti de la prochaine révolution industrielle, vous contribuez à favoriser la transformation dont le monde a besoin. À mesure que le monde avance vers les objectifs de développement durable, l'utilité de l'ONUDI continuera de croître. Je souhaite à l'ONUDI et à ses partenaires tout le succès possible.”

Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONUDI

“Avec le Programme 2030, éliminer une fois pour toutes la pauvreté, la faim et les inégalités est réellement à notre portée. L'industrialisation inclusive et durable est l'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir.”

Neven Mimica, Commissaire européen pour la coopération internationale et le développement

“Définir la stratégie de développement jusqu'en 2030 est l'un des programmes multilatéraux à long terme les plus importants aujourd'hui. La tâche est complexe, mais la mission doit être claire: faire en sorte que notre développement industriel commun soit durable.”

Istvan Lepsenyi, Ministre d'État du développement et de la réglementation économiques, Hongrie

“Ces 50 dernières années, l'industrialisation a été la clef pour changer la vie des personnes à travers le monde [...]. L'ONUDI a joué un rôle essentiel dans cette transformation.”

Mitsuru Kitano, Représentant permanent et Ambassadeur du Japon



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL